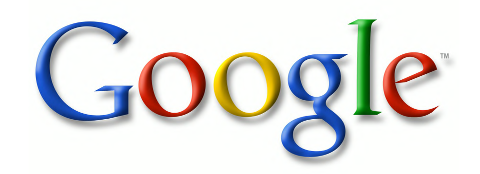
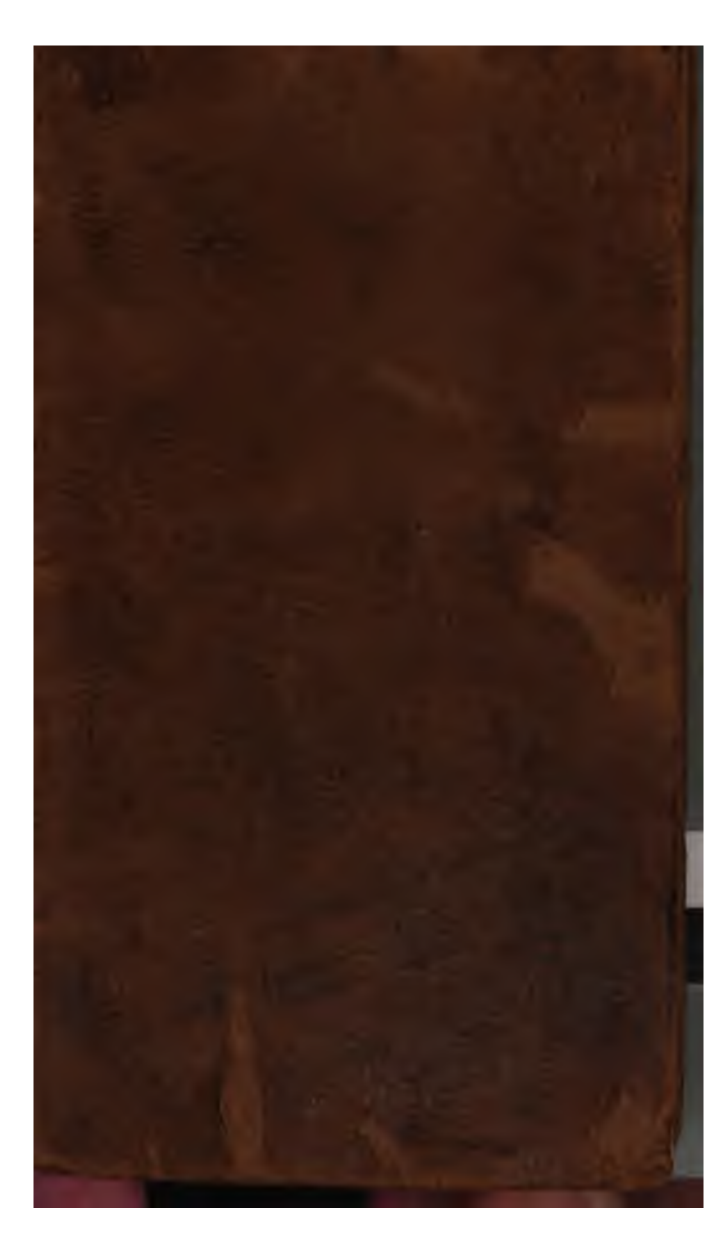
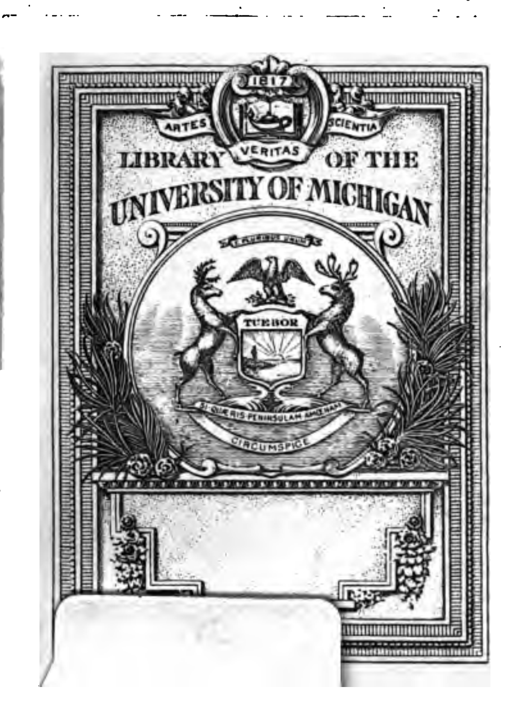

Google



Dubos

Traduction supposée

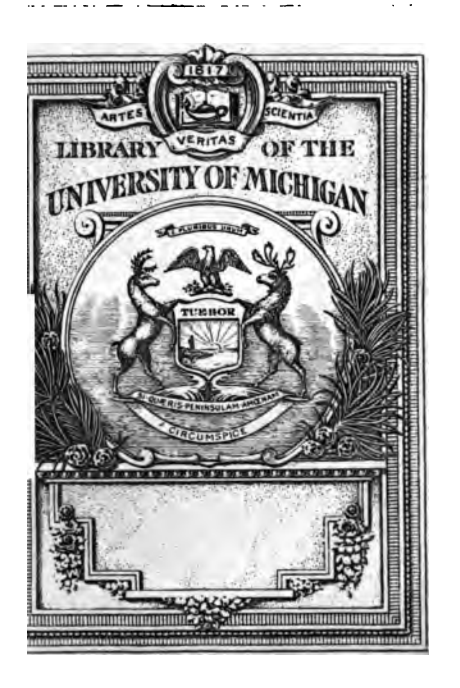
c. c.



Dubos

Traduction supposée

c. c.



Dubos : Jean Baptiste

LES INTERESTS DE L'ANGLETERRE MAL-ENTENDUS DANS LA PRESENTE GUERRE.

Traduits du Livre Anglois intitulé, *Englands interest mestaken en the present Vvar.*

Qui mare teneat eum necesse rerum potiri.

Cicero ad Atticum Libro decimo, Epistola sexta.



A AMSTERDAM,
Chez GEORGE GALLET, Imprimeur & Libraire.

M. DCCIV.

A LA REINE.

*ADAME,*

Il est vrai qu'il y a des Souverains à qui il n'est pas à propos de dire toute sorte de veritez, mais VOSTRE MAJESTE' n'est pas de ce nombre. L'amour sans bornes qu'elle témoigne pour son Peuple est un garand assuré qu'elle est disposée à entendre favòrablement toutes les veritez dont il importe à ce peuple qu'Elle soit instruite.

Les égards que V. M. a toûjours eu pour les Adresses de son Parlement, assurent assez que loin de la conduite de quelques-uns de ses Predecesseurs, qui avoient pour toutes leurs résolutions un attachement opiniâtre, Elle suivra toûjours le meilleur chemin sans avoir la mauvaise honte, de faire quelquefois des pas en arriere pour y rentrer. Dans cette idée je mets mes reflexions à ses pieds, pour m'aquiter de l'obligation où je suis entré de servir mes Compatriotes de tout mon pouvoir, lorsque j'acceptai la place dans la Chambre des Communes, où la Providence & leur Election m'ont appellé. C'est trop exposer la verité que de la commettre avec la

prévention & l'emportement ; voilà ce qui m'a empêché d'expliquer mes reflexions dans le lieu même où je dois servir mon Pays, les esprits y sont encore trop animez pour en juger avec équité. En attendant que je trouve un temps favorable pour les y exposer, je les presente à V. M. il ne se leve ni tempête ni orage dans son esprit, une raison claire & lumineuse y regne toûjours.

La complaisance ne m'a point fait taire aucune verité, lorsque j'ai crû qu'il importoit à l'Angleterre de la dire, & l'ardeur de soûtenir mon opinion, ne m'a rien fait avancer de faux ni d'incertain.

Il ne me reste plus, MADAME, *qu'à prier le Seigneur qui tient entre ses mains les cœurs des Souverains, de regler toûjours lui-même le vôtre ; afin que les Anglois voyent renaître sous vôtre Regne, les jours heureux du Regne d'Elizabeth, comme ils ont vû renaître les lauriers qui fleurissoient de son temps.*

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-fidelle, tres-obeïssant &
tres-devoüé serviteur & Sujet,
I. Ch.

A Westmunster le 2. Mars 1703.

L'IMPRIMEUR
AU LECTEUR.

CE n'eſt point ici la Traduction d'un Livre Anglois imaginaire tel que *le Commentaire Philoſophique*, dont l'original Anglois ni ſon Autheur *Fox de Brugs* ne ſe trouverent jamais. Le Livre Anglois *Englands intereſt meſtaken in the preſent vvar*, a été écrit réellement en cette Langue par un Membre de la Chambre-Baſſe, qui le vouloit préſenter à la Reine. L'on ne ſçait pas s'il a été vû de cette Princeſſe ; mais ceux que ſon Autheur employa pour le tranſcrire, en ayant fait une ſeconde copie pour leur uſage, ſelon la coûtume, cette copie eſt tombée entre mes mains.

Avant d'en publier la traduction, j'avois deſſein d'imprimer l'Original Anglois ; mais un peu de reflexion m'a

fait changer d'avis. Peu de gens entendent l'Anglois en deça de la mer, & je n'aurois pû débiter mon Livre qu'en Angleterre. Quoique cette Nation se pique si fort aujourd'hui de cultiver les Lettres, elle a mis sur les Livres étrangers des impôts jusques-là inoüies, & ces impôts sont tels qu'il n'y a point de profit à faire dans l'édition d'un Livre qui ne seroit bon que pour ce pays. Si quelque Libraire de Londres veut imprimer cet Original, je suis prêt de m'en accommoder avec lui.

Il ne sera point inutile à mes Compatriotes, d'apprendre par la lecture de ce Livre, en quelle considération ils sont auprés des Anglois, & quel fonds ils doivent faire sur l'amitié & sur le secours de ces voisins. Dés long-temps je suis revenu des idées que j'avois autrefois de la magnanimité Angloise; & je fus encore témoin il y a quatre ans, que le premier Prélat du Royaume fit tenir pour tout present dix-huit Guinées à un illustre de ce pays-ci qui lui avoit dedié un Harmonie des Evangiles, dont il lui avoit envoyé

hui, vingt Schillings font une livre ſterling, & vingt & un Schillings & demi valent une Guinée ; c'eſt la monnoye d'or la plus commune en Angleterre.

LES INTERESTS DE L'ANGLETERRE MAL-ENTENDUS DANS LA GUERRE PRESENTE.

PREMIERE PARTIE.

Des inconveniens de la guerre presente.

LA guerre est un fleau pour tous les Etats ; mais elle est la ruïne de l'Angleterre. Si le Commerce est utile aux autres Païs, il lui est absolument necessaire : elle ne sçauroit subsister sans le profit qu'il lui apporte, & nos Ecrivains politiques ont demonstré cent fois que le produit de nôtre Terre suffisoit si peu à nôtre dépense, que les Anglois seroient ruïnés en peu d'an-

ment des deniers publics la loy, qui ordonne que dans un procés criminel l'on ne pourra se servir de l'écriture du coupable contre lui, qu'au cas qu'il la reconnoisse lui-même de son plein gré pour être son écriture; son simple deni de la reconnoître annule les preuves les plus fortes.

Il ne se trouve encore que trop souvent dans la Chambre basse des ames sordides, qui par des vûës interessées proposent des moyens de lever de l'argent, onereux aux Particuliers & dangereux à l'Etat; moyens que la cabale & les intrigues ne fôt agréer que trop souvent. J'entends parler de ces fonds éloignés, dont le produit incertain est une mine d'or pour ceux qui le regissét dans le tems que le crédit public est ruiné. Dés que ce crédit est devenu suspect, l'on ne veut plus negocier avec l'Etat sans un profit extraordinaire; parceque les Prêteurs tiennent leur argent aussi hazardé que s'ils l'avoient mis à la grosse avâture. Ceux qui fournissent les choses necessaires pour la guerre, lui font tenir l'escompte de la perte excessive qu'ils font sur les cõptes de leurs assignations; & ce qui coûteroit un milion, si l'Etat avoit du cré-

dit, il est obligé de le payer deux, quand son crédit est tombé. C'est la maniere dont les choses se passent en Angleterre, à qui il coûte toûjours pour entretenir vingt mille hommes le double de ce que dépensent les autres Nations.

Enfin l'argent qui est dans nôtre Commerce ne suffisant pas à nos besoins, & la méfiance que beaucoup d'Anglois auront souvent du Gouvernement present, les empêchant de lui confier le leur, les Etrangers en prennent l'occasion de nous prêter un argent qu'ils retirent au bout de quatre ans avec un interêts qui a égalé le capital. Un Hollandois, qui nous a prêté cent livres sterlings, en retire deux cens au bout de ce terme.

Ces inconveniens n'arrivent pas chez nos voisins, les Taxes y sont imposées avec plus d'égalité; & comme le remarque Monsieur Davenant * *les François n'eussent jamais fourni aux frais de la derniere guerre, si l'habileté de leurs Ministres n'avoit distribué le fardeau des Taxes avec égalité.*

Tous les Etats pendant la guerre sõt bien obligez d'entretenir des troupes, & d'avoir un train d'artillerie ; mais

* sur l'Arithmetique politique, pag. 24.

comme les troupes ne sortent point du païs, l'argent, dont on les paye, y demeure, & par une circulation necessaire il revient entre les mains de l'artisans & du laboureur, sur qui il avoit été levé. Mais les païsans & les artisans d'Angleterre ne revoyent guere l'argent qu'ils ont contribué pour l'entretien des troupes de terre. Ces troupes sont obligées de passer la mer pour faire la guerre dans un païs étranger, où elles laissent l'argent qui a été levé pour leur subsistance.

L'Angleterre n'a que trop senti ces trois inconveniens dans le cours de la Guerre terminée par le Traité de Riswick. La Flandre & la Hollande étoient remplies de nos especes, quoique nous y eussions fait fabriquer des sommes considerables en monnoye au coin du Roy d'Espagne avec nôtre argent: personne n'ignore encore que les nouveaux ducatons ou pieces de trois florins de Hollande & leurs diminutions, si communs aujourd'hui dans les Provinces-Unies, ayent été fabriqués avec les especes d'Angleterre.

Les fonds éloignés & la tolerance du Parlement pour les Ministres, qui *malgré les* loix appliquoient toûjours

l'argent qu'il avoit accordé à d'autres usages que ceux ausquels il avoit été destiné, avoient tellement ruïné le crédit public, que nous avons vû escompter les Taillis ou les assignations sur le trésor royal à trente & quarante pour cent de perte. Nos impositions éternelles & mal distribuées avoient répandu la misere dans le païs, & diminué de prés d'un cinquiéme le nombre de nôtre peuple. Il n'y a point d'Anglois qui n'ait dû faire de tristes réflexions sur la diminution qui arrivoit tous les ans dans le produit des Aydes ou de l'Excise. Cet impost, qui se leve sur les boissons necessaires à la vie en Angleterre, est un moyen sûr pour connoître l'état du peuple du Royaume. Si son produit augmente, c'est une preuve que le nombre & l'aisance du peuple sont augmentez; mais quand le produit de cet impost diminuë, sa diminution prouve le contraire.

En 1689. qui fut l'année de la rupture avec la France, l'Excise produisit en tout six cens quatre-vingt quatorze mille quatre cens soixante & seize liv. sterlings. Mais en 1695. six ans aprés, elle ne produisit plus que quatre cens soixante & treize mille deux cens soi-

xante & une livre ſterlings. Je n'ignore pas qu'un de nos Ecrivains politiques n'attribuë la plus grande partie de cette décadence dans le produit de l'Exciſe à la mauvaiſe conduite de ſes Directeurs; mais une preuve que la mauvaiſe conduite de ces Directeurs y a peu contribué, c'eſt que l'impoſt, dont il s'agit, a toûjours diminué d'année en année depuis la guerre, à proportion que les Taxes & la miſere du peuple augmentoient.

l'Exciſe produiſit

En	1689.	694476. l. ſterl.
	1690.	633822.
	1691.	554769.
	1692.	515455.
	1693.	488442.
	1694.	475261.
	1695.	473261.
	1696.	512160.
	1697.	450000.
	1698.	430000.

Le contraire auroit dû arriver, ſi l'incapacité des nouveaux Directeurs, qui entrerent en adminiſtration en 1690. avoit été la principale cauſe de la décadence du produit de l'Exciſe en cette année. La premiere année, dans

laquelle ils eussent été novices en leur emplois ; auroit dû rendre moins que les autres, dans le cours desquelles ils fussent devenus plus intelligens & plus capables. C'est la misere, c'est la diminution de nôtre peuple causée par les suites de la guerre, qui en sont une cause trop bien marquée pour la méconnoître, & en chercher d'autres. Monsieur Davenant a ses raisons pour penser autrement, puisqu'il perdit vers ce temps-là sa place d'Administrateur de l'Excise. L'incapacité des nouveaux Receveurs ne sçauroit avoir diminué le produit de cet impost, autant que la cessation de la consommation des vins de France, dont l'usage s'abolir presqu'alors en Angleterre, a dû l'augmenter. Ainsi tout ce déchet du produit de l'Excise n'est arrivé que par la diminution de nôtre peuple & l'augmentation de sa misere.

Il n'y a personne qui n'ait encore present à l'esprit le triste état où la derniere guerre avoit réduit nôtre Commerce. Sept vaisseaux de retour des Indes Orientales pris ou brulés en une même année, *a* nos Asseureurs

a 1695. Le Berkley. Castle. Le Samuel. La Princesse Anne, Le Succez. La Deffense. La Resolution,

ruïnés le crédit des meilleurs Negocians chancelant, les assûrances à trente pour cent, les Ouvriers en soye sans travail, l'interest de l'argent à neuf & dix pour cent pour nos Marchands, les nouvelles que l'on recevoit chaque jour pour des vaisseaux enlevés par les Corsaires François, & nos Gazettes remplies d'avertissemens à ceux qui étoient interessés dans les banqueroutes, sont des évenemens trop considerables chez une Nation, dont le Commerce fait la richesse, & la Marine la seureté, pour s'estre encore effacés de nôtre memoire.

Loin de pouvoir nous flatter d'être moins exposé à ces trois inconveniens dans la guerre où nous venons d'entrer contre les Couronnes de France & d'Espagne, que nous ne l'avons été dans la derniere, il n'y a que l'ardeur de nuire à la France, qui est le foible des Anglois, qui puisse nous cacher que dans peu de temps ces inconveniens seront beaucoup plus sensibles qu'ils ne l'ont jamais été.

Je ne pense point qu'aucun des Promoteurs de cette guerre se soit flatté que nous & nos Alliés la puissions soûtenir sans avoir en Flandre un corps

nombreux d'infanterie Angloiſe. Les troupes de nôtre Nation ont fait la force de l'armée des Alliés pendant la derniere guerre ; ce ſont elles qui ont pris Narmur,& elles ſont les ſeule que l'on puiſſe oppoſer avec eſperance de ſuccés aux vieux corps d'Infanterie des armées de France. Le peu d'ardeur que témoigna cette Couronne la campagne derniere, pendant laquelle on vit demeurer ſur la deffenſive une Puiſſance qui avoit coûtume d'attaquer, ne nous a point obligé d'entretenir au delà de la Mer un corps de troupes bien conſiderable ; mais ſes prépartifs pour la compagne prochaine nous menacent d'un genre de guerre bien different. Nos Alliés vont nous demander inceſſamment de nouvelles troupes,& leur demande ſera ſans doute appuyée par nos Miniſtres. Quand même ceux qui ſont en place ne ſongeroient pas à établir la puiſſance arbitraire, une groſſe armée de terre ſur pied eſt un tréſor pour eux. Nos Miniſtres ont mille moyens de fermer les yeux à la Chambre baſſe, lorſqu'ils y rendent leurs comptes, ſur les profits qu'ils font en maniant l'argent deſtiné à payer les *troupes. Il* n'en eſt pas de même de l'ar-

mement d'une flotte, il y a peu de chose à gagner pour ceux qui manient les deniers destinés à l'équiper & à l'entretenir. La Chambre est remplie des gens versés dans les armemẽs des vaisseaux, & ausquels il n'est pas facile d'en imposer; parceque la plupart font tous les jours eux-mêmes des dépenses de même nature que celles dont l'on leur rend compte.

Tant que durera la guerre nous ne pourrons pas avoir au delà de la Mer moins de trente mille hommes à la solde Angloise, & nous ne pourrons les y entretenir avec le train d'artillerie convenable, sans dépenser au moins douze cens mille liv. sterlings. La plus grande partie de cette somme sortira d'Angleterre en argent comptant. Quoique nous nous aidassions beaucoup du cõmerce avantageux que nous avions avec l'Espagne & les Païs bas Catholiques pendant la derniere guerre, nous avons toûjours été obligés d'envoyer des sommes encore plus fortes au delà de la Mer pour payer nos troupes, & nous n'aurons plus dans la guerre presente les fonds que ce commerce nous fournissoit pendant la précedente. *Quand même* la Reine n'envoyeroit

point d'argent comptant hors de l'Isle pour la subsistance de ses troupes ; celui qu'elles depenseront en Hollande ne sera pas moins un argent perdu pour nous. Ces troupes y vivront à nos dépens,& sans la consommation qu'elles y auront faite,l'argent qu'elles depenseront seroit passé en Angleterre, si ce n'est point pour perdre, c'est toûjours moins recevoir.

Nous avons murmuré plusieurs fois des frequens voyages du Roy Guillaume en Hollande. Nous remarquions avec chagrin que son sejour hors de l'Isle *a* en faisoit sortir l'argent, ou l'empêchoit d'y entrer en si grande quantité. Mais quelle comparaison peut-on faire de la dépense d'une Cour peu nombreuse où les Anglois,qui n'y paroissoient qu'à regret,étoient si rares que souvent la Cour du Roy d'Angleterre étoit sans un Anglois ? Quelle comparaison,dis-je, peut-on faire d'une Cour telle qu'étoit celle du Roy Guillaume à Loo avec une armée composé de soldats & d'Officiers Anglois, qui outre la paye de l'Etat dépenseront encore leur revenu particulier chez l'Etranger ? Si la guerre continuë, cette

a Sur nos payemens publics. pag. 187.

armée ne pourra point être moins de trente mille hommes.

Les Hollandois se sont bien trouvés d'avoir avancé leur argẽt sur nos fonds publics pendãt la derniere guerre, pour ne point recõmencer pendant la guerre presente, un commerce si avantageux pour eux & si ruïneux pour nous. Nous ne pouvons enfin esperer un heureux succés dans nôtre entreprise d'abaisser la France jointe à l'Espagne, qu'à l'aide d'une puissante diversion de la part de l'Empereur. Mais cette diversion, l'Empereur est-il en état de la faire, si nous ne l'aidons de puissans secours en argent ? Avec quinze cens mille livres sterlings, à quoy se monte son revenu, ce Prince est-il en état de soûtenir la guerre du Rhin, celles d'Italie & de Baviere, & peut-être une quatriéme qui pourra s'allumer en Hongrie. Si nous nous déterminons à lui donner les secours necessaires pour agir vivement contre les Couronnes alliées, quel est le commerce qui nous fournira des fonds pour nos remises ? Nous n'en avons pas, & il faudra les lui faire tenir en especes : si nous abandonnons ce Prince à sa pauvreté, quelle diversion pourrons-nous en attendre? La guerre qu'il

faiſoit en Italie eſt prête de finir, parce que ce Prince n'a pas eu le moyen d'aſſiſter à propos ſon General le Prince Eugene, d'argent ni de nouveaux ſoldats. Enfin il eſt ſenſible, ſi l'on examine la ſituation des affaires de nos Alliés, que la guerre ſe fera par tout à nos dépens, ou que l'on la fera ſi foible & ſi languiſſante, qu'elle ſera ſans eſpoir d'aucune réüſſite qüi vaille le ſang & l'argent qu'elle nous coûte deja. Mais ſi nous nous chargeons de fournir à nos Alliés les ſübſides dont ils ont beſoin, que deviendront & l'argent & le commerce d'Angleterre ?

Loin de pouvoir nous flatter que les impoſitions ſeront moins onereuſes dans la guerre, où nous venons d'entrer, qu'elles ne l'ont été dans la précedente, il ne nous eſt pas permis d'eſperer qu'elles ne ſoient pas encore plus ruïneuſes. Il n'y a point de bon compatriote qui ne doive trembler, s'il fait une comparaiſon ſerieuſe de la ſituation où ſont aujourd'hui nos Finances, avec celle où elles étoient quand nous declarâmes la guerre à la France immediatement aprés la revolution guerre qui ne laiſſa pas de les épuiſer, & de mettre l'Etat à deux doigts de ſa ruïne.

L'Estat de la Nation n'avoit jamais été aussi florissant qu'il l'étoit lors de la revolution. Depuis la Paix de Breda nous n'avions essuyé que dix-huit mois de guerre. Cette guerre n'avoit été que contre la Hollande, & elle avoit été soûtenuë aux dépens de la France; dont l'argent restoit en Angleterre ou l'on le dépensoit pour l'armement de nos flottes. C'étoit bien la raison, puisque nous n'étions entré en guerre que par complaisance pour la France dont l'Ambassadeur à Londre étoit venu à bout d'éblouïr le Roy Charles Second. La paix qui la termina nous fut avantageuse en plus d'une maniere. Les Hollandois nous cederent les honneurs de la mer, que leur ingratitude nous avoit disputé, & ils demeurerent avec l'Espagne engagés dans une guerre sanglante contre la France, tandis que nôtre nation devenuë neutre fit jusques à la Paix de Nimegue *a* tout le cõmerce de l'Europe. Les dix années, qui suivirent jusques à la révolution, n'avoient pas été moins heureuses; & la perte que la peste & l'incendie de Londres avoient causé depuis le rétablissement

a En 1678.
En 1689.

des

des Stuards ſur le trône ſe trouveroit alors reparé avec tant d'avantage, que la ville de Londres qui avoit reçû le plus grand dommage, ſe trouvoit en 1688. une fois plus riche, plus peuplée & plus étenduë qu'elle ne l'étoit en 1660. Je ne puis me ſouvenir ſant douleur de ce tems d'abondance. Le luxe avoit paſſé juſques au menu peuple, la monnoye de cuivre étoit devenuë hors d'uſage dans les grandes Villes où l'on ne connoiſſoit plus d'eſpece de moindre valeur que la moitié du Schilling. Les terres, je ne parle pas des maiſons de plaiſance, mais de celle que l'on achette pour les cultiver & en tirer du profit; les terres, dis-je, ſe vendoient le denier vingt-cinq. Le Gouvernement ne devoit rien, & il jouïſſoit de plus de deux millions ſterlings de revenu, les frais qu'il falloit faire pour le lever acquittés.

§ Le Tonnage *a* & le Pondage, com-

§ L'Etat preſent fut dreſſé en 1689. par ordre des Communes.

a *Le Tonnage eſt un droit qui ſe leve ſur les Vaiſſeaux à raiſon de tant par tonneau Le Pondage eſt un autre droit qui ſe leve de même ſur les Vaiſſeaux à raiſon de tant par livre ſterling ſur les marchandiſes dont ils ſont chargés. Ces impoſt s'appelle* Pondage, *parce qu'une livre ſterling s'appelle* Pund *en Anglois. Il fut accordé à* Charles II. *pour ſa perſonne par un Acte de 1689.*

pris les Fermes du bois, du charbon & du ſel, produiſoit ſix cens mille livres ſterlings.

L'Exciſe ou les Aydes, ſix cens ſoixante-ſix mille trois cens quatre-vingt trois livres ſterlings.

a L'impoſt ſur les cheminées, deux cens cinquante mille livres ſterlings.

La Poſte, ſoixante & cinq mille livres ſterlings.

Les droits ſur le Vinaigre, &c. cent quatre-vingt-deux mille neuf cens une livres ſterlings.

Les droits ſur le Sucre, le Tabac, &c. cent quarante-huit mille huit cens ſoixante & une livres ſterlings.

Les droits ſur l'Eau-de vie, les Toiles & Soyeries de France, quatre-vingt treize mille ſept cens dix livres ſterlings.

Ce revenu ſi conſiderable ſe levoit ſans ſurcharger perſonne. Il ne faiſoit pas le vingtiéme denier du revenu general du Royaume, & il n'y a point de particulier qui ſoit incommodé, lorſque pour toute impoſition il paye à l'Etat la vingtiéme partie de ſon re-

a *Cet impoſt étoit de deux Schillings par an ſur chaque cheminée. Il fut accordé à Charles II. en 1660. pour luy & ſes ſucceſſeurs à perpetuité. Il fut aboli en 1689.*

venu. Telle étoit la situation des affaires de la Nation, lorsque nous entreprîmes une guerre souhaittée d'un commun consentement par toute l'Angleterre. Le succés sembloit en devoir être heureux, la durée trés-courte, & les frais faciles à supporter; mais malgré la bonne volonté du peuple à payer les subsides, malgré la facilité que l'on devoit trouver à mettre & à élever des impositions dans un païs abondant, qui n'étoit chargé ni de dettes ni de taxes, nous n'avons que trop senti le poids de la guerre. Elle auroit écrasé l'Angleterre, s'il eût fallu encore faire deux campagnes.

La Paix qui fut concluë à Riswick si à propos pour nous, mit bien la Nation en état de rétablir ses affaires; mais elle n'a point duré assez longtemps pour le faire. Nôtre peuple se trouvoit épuisé, quand elle fut concluë. La monnoye de cuivre, au defaut de celle d'argent, étoit devenuë si commune, que l'on ne voyoit autre chose dans les payemens, & le Parlement recevoit tous les jours des addresses pour en limiter le cours. Le revenu de la Couronne, qui montoit à *deux millions* sterlings avant la guerre

ne produisoit plus un million sterling aprés que l'impôt sur ses cheminées eut été aboli par Acte du Parlement, tant la misere du peuple, & la cessation du commerce avoient affoibli le produit de toutes ses branches. Les dettes de la Nation se montoient à prés de vingt millions sterlings.

Il y avoit sur la place pour huit millions huit cens quatre-vingt deux mille cinq cens quarante-quatre livres sterlings de Tallis qui devoient être remboursés du produit de l'impôt sur le Papier, le Cuir, le Verre & plusieurs autres marchandises.

Pour sept cens mille livres d'assignations sur le produit de l'Excise & de la Poste.

Pour douze cens soixante & dix mille livres sterlings de Billets ou Tallis payables sur la taxe du *a* Malt.

L'on devoit treize cens mille livres sterlings pour les rentes viageras.

Un million sterling pour la Loterie.

Douze cens mille livres sterlings pour le fonds de la Banque.

Il se trouvoit des fonds défectueux pour quatorze cens quatre-vingt treize mille livres sterlings.

a *C'est le grain écrasé propre à brasser.*

Nous devions aux Troupes de terre deux millions vingt-huit mille huit cens dix-huit livres sterlings.

Pour ce qui s'appelle dépense extraordinaire de la guerre, nous devions quatre cens vingt-huit mille cinquante-cinq livres sterlings.

Aux troupes d'Irlande quatre-vingt dix-neuf mille neuf cens cinquante & une livre sterlings.

A l'Artillerie vingt-six mille cinquante-deux livres sterlings.

A la Flotte un million cinq cens deux mille livres sterlings.

Total 1996093 9. sterl.

Pendant le cours de la paix; qui n'a point été d'une longue durée, nous nous sommes aquités de cinq millions au plus que nous avons tirés du produit de differens impôts, de celui d'une taxe sur les terres, qui fut imposée lors que l'on licentia l'armée *a*, & de la vente des biens confisqués en Irlande. Si nous nous sommes acquités au delà, nous avons en même temps contracté d'autres dettes. Pour rembourser certains Tallis nous avons pris à interest deux millions six cens mille livres de la nouvelle Compagnie des Indes Orien-

a En 1699.

tales *a* en lui donnant ſa chartre. C'eſt un argent dont la Nation n'eſt pas moins redevable, pour avoir changé de creancier, non plus que de la moitié de la ſomme qu'elle prit des particuliers ſur le produit futur de la vente des biens confiſqués en Irlande; vente qui n'a guere produit que le tiers de l'argent qu'on s'en étoit promis.

Nôtre Nation demeure encore redevable aux particuliers qui ont prêté leur argent au public de quatorze ou quinze millions ſterlings; ce que l'on ne peut ſçavoir au juſte, que tous les comptes ne ſoient rendus. Le produit des impoſitions extraordinaires, dont nous ſommes chargés, eſt hypothequé ſur leur payement; & ces impoſitions ſont en ſi grād nombre & ſi univerſelles que l'on n'en ſauroit mettre d'autres en Angleterre doreſnavant, qu'une taxe par tête.

Le revenu de la Couronne, dont le produit étoit un fonds clair en 1689. eſt diminué de la moitié, & il eſt ſi fort engagé, que dés 1695. nous fûmes obligés d'aſſigner au Roy Guillaume un au-

a Ce fut en Juillet 1698. l'Etat paye huit pour cent d'intereſt de cet argent. L'ancienne Compagnie pour reſter ſeule en poſſeſſion du commerce des Indes offrit de prêter à l'Etat la même ſomme ſans intereſt; mais je ne ſçay par quelle manœuvre des Miniſtres de Guillaume III. ſes propoſitions ne furent pas reçûës.

tre revenu. Nous avons tiré des Compagnies de commerce ce qu'elles pouvoient fournir. Les nouveaux droits de Doüane, ceux ſur les mariages & Baptêmes, les droits ſur le papier marqué, les fenêtres, la verrerie, le nouvel impôt ſur le ſel, & les autres impoſitions qui doivēt durer juſqu'au mois d'Août 1706. ſont engagés & alienés juſqu'au jour qu'ils expireront ; & nous ſerons encore trop heureux, ſi le produit de ces impoſitions peut acquiter les ſommes qui ont été avancées, pour être rembourſées ſur ce produit ; & ſi nous ne voyons pas en 1706. un *Compte de deficiances* ſur la table de la Chambre baſſe. L'impôt ſur le charbon, les nouveaux droits ſur la biere, l'aile & le malt, & les autres impoſitions qui finiſſoient en 1701. & 1703. ont été continüées pour rembourſer ceux qui avoient avancé de l'argent ſur leur produit, & à qui il ſe trouvoit qu'il étoit encore dû partie de leurs avances, quoique le tems marqué pour la durée de ces impôts fût expiré.

La ſeule reſource qui nous reſte, eſt une Capitation ou une taxe ſur les terres. Nous ne levâmes l'année precedente qu'une eſpece de taxe par tête en prenāt quatre Schillings par livre ſterling

ſur le revenu des particuliers de quelque nature qu'il fût. Tant que nous imposerõs une pareille taxe de vingt pour cent ſur le revenu des Anglois, nous ne ſaurions plus mettre de Capitation, & nous pouvons faire état que cette taxe eſt la ſeule reſource de la Nation pour continuer la guerre.[a] Mais cette taxe ſi onereuſe dans le tems que nous payons tant d'autres droits, n'a pas ſuffi aux depenſes de la campagne derniere. Il faudra l'année prochaine rembourſer trois cens mille livres ſterlings, dont l'on dit que nous ſommes redevables ſur les frais de cette campagne, & trouver un fond ſuffiſant pour la prochaine.

L'on ne ſauroit augmenter les anciennes impoſitions ſans achever de ruïner nôtre Commerce & nôtre Navigation. *Les impoſts additionnels* ſur les grains, la biere, l'aile & le charbon ne rendent déja nos Manufactures que trop cheres. Les vivres neceſſaires à l'équipement des vaiſſeaux ne ſont-ils pas aſſez rencheris ? Les Hollandois, qui nous ont conſeillé cette maniere de lever de l'argent, n'ont déja que trop profité de l'augmentation de prix que nos Negocians, qui trafiquent dans les

[a] Elle a produit moins de deux millions ſterlings.

pays Etrangers, ont été obligez de mettre ſur les Marchandiſes d'Angleterre. Ce rehauſſement de prix a déja degouté les étrangers de quelques-unes de ces. Marchandiſes, & nos voiſins qui n'avoient pas de ſemblables raiſõs d'augmenter le prix de celles des leurs qui ſont en concurrence avec les nôtres, augmentent tous les jours leur commerce & la diminution du nôtre.

Nous ne pouvons donc pas augmenter les anciennes impoſitions: Cependant l'induſtrie des Miniſtres du Roi Guillaume a été telle, qu'ils ont mis des impôts ſur tout ce qui pouvoit païer quelque contribution. L'Angleterre ſi renommée il y a peu de tems pour la franchiſe de ſes Sujets, n'eſt plus en droit de reprocher, même aux Italiens, leurs Gabelles, Danrées, Marchandiſes, Actes neceſſaires dans le commerce de la vie: tout eſt ici chargé de ſon tribut. L'Etat inſolvable, s'il étoit preſſé par ſes creanciers, ne ſubſiſte plus que par ſon credit. Il faut qu'il emprunte aux uns pour payer aux autres, & la moindre fauſſe démarche d'un Miniſtre, ſoit qu il la fit par incapacité, ou pour s'enrichir de la miſere publique, pouroit dans la ſin

tuation presente des affaires, al
a Nation & bouleverser le Roya
Nous ne sommes plus dans
florissant où nous nous trouvâme
de la derniere revolution. La ric
de l'Angleterre étoit telle alors q
pouvoit, sans en être ruïnée,
de nouvelles taxes, reparer par l'a
dance de ses finances leur mauvai
ministration, envoyer de grandes
mes dans les Pays étrangers, &
nir de quoi établir la fortune des c
tisans & des favoris. Les temps
changez ; le Pays est chargé de ta
épuisé d'argent, & le peuple est
une misere inconnuë en Angleterre
que à ces dernieres années. Il y a
du temps que Monsieur King a
voir dans ses calculs *a* que dans
millions d'habitans qui compose
peuple de nôtre Royaume, il y a t
cens mille pauvres, ou personnes
ont besoin pour vivre d'être soula
par des aumônes.

Le gouvernement est changé,
tombe d'acord, au lieu d'un Souve
étranger nous avons une Reine
gloise : ces personnes avides que
accusoit d'embroüiller les affaires

a ils sont imprimez.

la Nation pour mieux faire les leurs, ne ſont plus dans le miniſtere ; mais tant qu'il y aura des hommes il ſe trouvera toûjours des ames intereſſées qui abuſeront des emplois de confiance pour faire une ample & prompte fortune par de mauvaiſes voies. Les gens de Cour ſont encore plus hommes que les autres ſur l'interêt.

Rome croyoit reſpirer aprés la mort de Neron ; & libre déſormais de la tirannie des Favoris de ce Prince, elle ſe promettoit des Miniſtres déſintereſſez & un gouvernement moderé : Mais le pillage & la diſſipation ne finirent point avec le regne de Neron. A Epaphrodite ſon affranchi ſucceda Icelus affranchi de Galba. Vinius homme de qualité, mais le plus avare des humains, prit la place de Tigellin, & Rome ne s'apperçut qu'elle avoit changé de maîtres, que parce que le même brigandage s'exerçoit ſous d'autres noms. Je ſçais bien que de ſemblable Miniſtres ſont peu à craindre en Angleterre, mais s'ils ſont à redouter, c'eſt en temps de guerre, lorſque les dépenſes extraordinaires obligent à lever de grandes ſommes ſur le peuple, & que le Souverain pour avoir un

parti à lui dans la Chambre des C(
mune, protege souvent des méch
qui profitent des malheurs de la :
tion, parce qu'ils sont d'un esprit
& intriguant. Proteger les mécha
c'est un malheur, où les meilleurs
Princes ne sont reduits que trop s
vent.

Pendant la paix nous aurions p(
craindre les malversations dans l
vée des deniers publics & dans
emploi; mais ces accidens trop o
naires en Angleterre dans toutes
guerres, sont d'autant plus à aprél
der dans la guerre présente, que
tat ne sçauroit subsister quatre an
le même désordre qui regnoit c
les Finances, lors de la derniere gue
y regne pendant le cours de cell(
nous venons d'entrer.

Enfin si nous voulons augme
le revenu de l'Etat pour avoir de c
fournir aux dépenses de la guerre, n
ne pouvons plus le faire qu'en d
manieres.

Il faut augmenter la taxe de qu
Schillings par livre Sterling imp(
sur toute sorte de revenu, ou co
nuer jusques en 1715. ou 1720.
impositions qui expireroient en 17

jour en aliener le produit, moyennant une somme d'argent comptant, comme nous l'avons fait si souvent sous Guillaume III.

L'augmentation de la taxe de quatre schillings, & la proposition d'en imposer six par livres sterlings, ne peuvent agréer qu'aux gens qui regardent l'Angleterre comme un Pays de Conquête, & qui ne pensent qu'a y faire leur recolte pour achepter des terres ailleurs & s'établir dans un Pays étranger. Mais pour ceux dont l'Angleterre est la patrie, qui veulent y vivre, & qui veulent même que leurs enfans y vivent aprés eux; la proposition est trés-désagreable. Les taxes que payent les terres sont déja assez fortes, & le nombre de celles qui sont en friche dans les Comtez du Nord est déja assez grand.

C'est ce qu'il a paru que nos Ministres étrangers ignoroient, quoi qu'il y eût beaucoup de terres à vendre en ces quartiers, & qu'ils en acheptassent tous les jours: mais ce n'étoit pas en Angleterre qu'ils faisoient leurs acquisitions. La plus grande richesse de nôtre Pays consiste dans l'abondance du bétail; c'est de-là que viennent nos

cuirs & nos laines, & nous cesserions bien-tôt d'avoir la même quantité de bétail, si l'on augmentoit la taxe que nos terres payent.

Si le particulier qui joüit de cent livres sterlings de rente en fonds de terre, & qui en paye présentement vingt à l'Etat, en payoit trente & quarante, outre les autres impositions, ce qui lui resteroit de son revenu suffisant à peine pour vivre, il n'auroit plus le moyen d'achepter du bétail dans la saison, ni de faire les amas de provisions necessaires pour le nourrir; trop heureux si l'on ne lui vendoit pas jusques à sa derniere bête pour fournir aux payemens de ses taxes; combien de terres seroient abandonnées & resteroient en friche, s'il falloit qu'elles payassent à l'Etat le tiers de leur produit; Celles de l'Ouest deviendroient presque toutes à charge à leurs proprietaires, puisque pour y fumer & y ensemencer assez d'arpens pour en tirer années communes la valeur de cent livres sterlings en bled, il faut en dépenser plus de quarante en beaucoup d'endroits de cette contrée; qui voudroit risquer soixante & dix ou quatre-vingt pieces en taxes & frais de labeur pour

les perdre *a* dés que l'année feroit tant foit peu feche, dans l'efperance d'en gagner vingt ou trente fi la faifon venoit à fouhait ? Qui le voudroit faire dans le temps que l'on pourroit faire valoir fon argent à Londres à dix & douze pour cent fans rien rifquer. Il eft d'une trop fâcheufe confequence pour nous autres Anglois, que la campagne tombe dans la défolation, dont l'augmentation de la taxe fur les terres feroit fuivie; il ne nous fuffit point qu'il refte pour tout vaillant à l'Angleterre un Yacht qui puiffe nous porter au-delà de la Mer.

Quand au fecond moyen de trouver de l'argent, qui feroit de continuer les impofitions jufques en 1720. & de les aliener, je doute qu'il fût bien facile de trouver des gens qui prêtaffent leur argent fur ces fonds éloignez. Ceux qui l'avanceroit ne pouroient être rembourfez d'ici à dix-fept ans ? Et qui fçait les revolutions qui peuvent arriver en Angleterre jufques à ce terme? Nous paffâmes un Acte il y a deux ans, il eft vrai, pour exclure de nôtre Couronne & pour abjurer le fils de Jacques Second; mais n'en

a La *Piece* & la *Livre* ftерling font la même chofe.

avions-nous pas passé un de même force contre Charles Stuard du temps de Cromwel ? Ce Prince neanmoins ne laissa pas de remonter sur le Thrône de ses Ancêtres. Les Anglois ne sont rien moins qu'étourdis, ils sont gens à reflexion lorsqu'ils ont le loisir d'en faire, & pour prévoir l'avenir ils ne le cedent à aucune Nation : Est-il possible que les particuliers qui font leur commerce de prêter à l'Etat, & qui sont la plûpart gens d'experience, & connoissant le train du monde, ne fassent pas une reflexion qui ne peut échapper qu'aux stupides ?

Nous ne pourrions, se diront-ils à eux-mêmes, être remboursez de nos avances avant dix-sept ans. Si avant ce temps le Fils de Jacques Second remonte sur le Thrône, sans que nous ayons pris avec lui des mesures pour asseurer nos payemens, ces avances seront perduës, & quoique ce soit assez la coûtume de nôtre Pays de faire des *Paris* considerables sur les évenemens à venir, nous ne voulons pas neanmoins faire une si grosse gageure, que ce Prince n'y remontera pas.

Veritablement le Fils de Jacques

Second auroit un double interêt, s'il n'étoit entré à cet égard dans aucun engagement, de faire perdre les avances à ceux qui les auroient faites au Gouvernement présent. Le premier seroit le motif de punir les fauteurs du parti opposé au sien, & de faire un exemple qui assurât la Couronne sur sa tête & sur celle de sa posterité, en détournant les Anglois de confier jamais leur argent aux Rois établis par le Parlement contre l'ordre de la succession. On ne perd rien à donner de tels exemples aux Anglois, ils les remarquent toûjours & ils ne les oublient jamais. Charles Second en faisant perdre la dette aux Marchands qui avoient fournis les étoffes aux funerailles de Cromwel, fut cause qu'aucun d'eux ne voulut donner ses étoffes à credit pour les funerailles de la Reine Marie, femme de Guillaume Trois.

Le second motif qu'auroit le Fils de Jacques Second, de faire perdre les avances à nos prêteurs ; seroit encore plus pressant. Je veux parler du desir de se faire riche tout d'un coup, en liquidant les revenus de la Couronne par les décharger en un jour

de toutes les dettes qu'ils sont cha
d'acquiter. Un Acte du Parlement
déclareroit nuls tous les prêts qui
roient été faits aux Gouvernemens
puis 1689. suffiroit pour executer
dessein ; ce qui feroit recevoir cet A
favorablement, c'est que non seu
ment ce Prince dégageroit par là
revenu, mais qu'il déchargeroit enco
celui de tous les particuliers du Roya
me, diminué par le payement des in
posts, qui servent à rembourser l
sommes qui ont été empruntées. Co
me le nombre de ceux qui souffre
du payement des dettes publiques
mille fois plus grand que le nomb
de ceux qui ont prêté leur argent à l'
tat & qui reçoivent : le nouveau Pri
ce seroit appuyé sans doute dans
dessein par le plus grand nombre,
obligeroit mille Anglois pour un qu
mécontenteroit.

Le credit de ceux qui ont prêté le
argent, & qui seroient lezez dans
cessation des payemens, ne balan
nullement le grand nombre de ce
qui doivent, & qui en sont incom
modez. Tous ces préteurs sont la pl
part des étrangers ou des Non-co
formistes. L'on ne sçauroit disconv

nir que les deux Chambres du Parlement ne donnent parmi nous le mouvement qu'elles veulent aux affaires, & ces deux Chambres seroient interessées à faire déclarer nuls les prêts faits au Gouvernement present.

De cent quatre-vingt membres dont la Chambre haute est composée, il n'y a pas quinze Seigneurs qui ayent prêté, ou qui soient dans le commerce d'avancer leur argent sur les fonds publics. Les autres opineroient volontiers pour annuller les dettes de l'Etat qui leur coûtent tous les ans le tiers de leur revenu en impositions extraordinaires, lesquelles cesseroient dés que ces dettes seroient éteintes.

La Chambre des Communes y auroit le même interêt : des cinq cens Votans dont elle est ordinairement composée, il y a trois cens cinquante Gentilhommes dont le revenu est diminué d'un tiers par les taxes extraordinaires, & qui n'ont jamais prêté de l'argent à interêt sur les fonds publics. Le Clergé dont le crédit est grand dans les deux Chambres, n'est point dans le commerce de prêter son argent à l'Etat, & il souffre aussi impatiamment qu'aucun autre ordre du

Royaume, les taxes qu'il paye pour acquiter les dettes publiques. Toutes les personnes qui ont du credit en Angleterre, à un trés-petit nombre prés, seroient interessez à demander la supression du payement des dettes publiques; & ceux sur qui tomberoit la plus grande perte, sont ou des Négocians étrangers, ou des Marchands Anglois, gens qui ont beaucoup de credit sur le bourse, mais trés-peu à *a* Westmunster.

Ne devons-nous pas même appréhender que l'avãtage que la plus nombreuse & la plus accreditée partie de l'Angleterre trouveroit dans une revolution, ne l'engage à la souhaitter comme un moyen de payer les dettes de la Nation beaucoup plus prompt & plus efficace que tous ceux qui ont été proposez par Monsieur Davenant, & nos autres Ecrivains politiques : Cette revolution est peu à craindre pendant la vie d'une Princesse qui regne sur le cœur de tous les Anglois, & que nous élirions pour nôtre Souveraine si elle ne l'étoit pas; mais cette Reine qui ne nous laisse point de posterité n'en est pas moins mortelle pour

a Lieu où le Parlement s'assemble.

être tant cherie de ses Sujets, & les personnes entreprenantes qui voudroient menager une revolution aprés sa mort, n'ont déja que trop de moiens de mettre beaucoup de gens dans leur parti, sans leur en fournir encore de nouveaux. C'est leur donner un moien des plus efficaces de venir à leur but que d'augmenter les dettes de la nation, accident inévitable pendant la guerre. Qui refusera de suivre ces personnes entreprenantes quand elles proposeront parmi beaucoup d'autres raisons, la promesse d'acquitter la nation de ses dettes immenses aux dépens de gens sans consideration? Les Anglois ne se laisseront-ils pas entraîner par le même motif qui reüssit si bien aux Gracques pour seduire le peuple de Rome, & qui a toûjours réüssi à ceux qui ont voulu broüiller, *de soulager l'oppression publique aux dépens des sangsuës & des usuriers, qui se sont engraissez de la substance du peuple.*

L'Acte du Parlement qui appelle la Duchesse Electrice de Hannover à la Couronne immediatement aprés la mort de la Reine, si cette Princesse meurt sans enfans, seroit une foible barriere à opposer aux Partisans du

fils de Jaques ſecond, qui voudroient le retablir ſur le Thrône de ſon Pere. Il me ſemble que j'entends déja ces Partiſans repreſenter au peuple combien de diſtance la naiſſance avoit mis entre la Ducheſſe d'Hannover, & la Couronne d'Angleterre. La poſterité de Henriette d'Angleterre premiere femme de Philippe Duc d'Orleans frere du Roy de France, la poſterité de l'Electeur Palatin & de la Ducheſſe doüairiere d'Orleans ſeconde femme de Philippe Duc d'Orleans, enfin les deſcendans du Prince Edoüard Palatin, les enfans de la Princeſſe de Solms, la Princeſſe de Condé, & la Ducheſſe de Hannover mere de la Reine des Romains femme d'un Prince nôtre Allié, & de la Ducheſſe de Modene. Tous ces Princes & Princeſſes ſont beaucoup plus prés de nôtre Couronne, que la Ducheſſe Electrice de Hannover que nous y avons appellée ; cependant ces branches differentes ſont déja prés de quarante heritiers, & le nombre en augmente encore tous les jours.

L'Angleterre eſt un pays de loix, & les Anglois ſont nourris dans une extrême veneration, ſur tout pour cel-

les que leur antiquité a rendu venerables. Est-il à croire qu'ils oublient facilement la plus auguste de toutes ces loix, celle qui regle la succession à la Couronne, pour aller chercher un Prince étranger, s'ils en sont encore detournez par l'idée, qu'ils s'acquiteront un jour de toutes leurs dettes en le laissant chez lui ? L'execution de l'Acte du Parlement passé pour assûrer la succession dans la branche Protestante, ne trouvera que trop de difficultez, sans les augmenter en multipliant nos dettes.

Cet Acte même peut-il s'executer sans de nouvelles procedures dans le Parlement. La Duchesse Electrice d'Hannover, à qui il defere la succession, renonce à passer en Angleterre. L'Electeur son fils prefere le bonnet Electoral à la Couronne d'Angleterre. Il nous offre son fils qu'on dit être un enfant de grande esperance, mais ce n'est point lui que l'Acte du Parlement appelle à nôtre Couronne, tant que son Pere & sa Grandmere vivront. La Nation sera-t-elle bien d'accord à passer par-dessus toutes ces difficultez & beaucoup d'autres encore en consideration de sa Mere ? Le re-

gne du Roi Guillaume nous a-t-il tellement prevenu en faveur du Gouvernement des étrangers, que nous soupirions aprés des Ministres Allemands ?

Voilà bien de raisons pour croire que l'Installation du Prince de Hannover sur le Thrône d'Angleterre ne se fera pas si facilement ; il y en a même assez pour se persuader qu'il n'y montera jamais, si le motif d'acquiter en un jour les dettes de la Nation se joint à tant d'autres raisons d'exclure ce Prince. Si nos dettes ne sont payées lors que nous aurons le malheur de perdre la Princesse qui nous gouverne, ce que beaucoup d'Anglois regardent comme un malheur, je veux dire le retablissement du fils du Roy Jaques Second, pourra bien se faire aussi subitement que celui de son Oncle Charles Second.

Ce retablissement, qui se fit pour ainsi dire en un clin d'œil, trouvoit cependant bien plus d'obstacles que celui du fils de Jaques Second, & il n'étoit pas favorisé par le motif de payer en un jour les dettes de l'Angleterre. Charles Second devoit être redoutable à la Nation, sur laquelle

il avoit un pere mort par la main du bourreau, à vanger. Le fils de Jaques second n'est point à craindre par cet endroit : son pere n'a essuyé qu'un malheur ordinaire à nos Rois, & dont il y a tant d'exemples dans l'Histoire d'Angleterre. D'ailleurs la vangeance de Charles second fut si moderée, & ce Prince la prit si fort à contre-cœur, laissant voir à chaque occasion qu'il ne la poursuivoit que par complaisance pour ses Ministres, & crainte de passer pour un fils denaturé, que le sang des Stuarts s'en est acquis une grande reputation de clemence ; ainsi la crainte du ressentiment de son Neveu n'attachera jamais beaucoup de monde au parti du Prince Allemand.

Comme les Anglois aiment à se flater dans ce qu'ils souhaitent, en faveur des avantages que leur procureroit le retablissement du fils de Jaques second ; ils feront reflexion que sa religion n'est guere plus differente de la leur, que celle où a été élevé le Prince de Hannover, & que quand même il pourroit arriver que le fils de Jaques second fut aussi zelé Catholique que son pere, l'exemple de son malheur arrivé à cause de la trop

grande ardeur qu'il avoit pour sa religion, rendroit le fils moderé, ainsi que l'exemple du desastre de Charles premier, avoit rendu Charles second moins entreprenant.

La raison que les Anglois seroient retenu par l'Acte d'abjuration, qui est un serment de ne recevoir jamais le fils de Jaques second, ne merite point d'être refutée ; que l'on lise nôtre histoire, & l'on y verra l'exemple de vingt sermens de même nature, qui n'ont jamais fait d'obstacle aux Princes des maisons d'Yorck & de Lancastre, quand d'ailleurs ils ont été à portée de remonter sur le Throne. Un pareil serment que nous avions fait contre Charles second, retarda-t-il d'un moment le retablissement de ce Prince ?

Les Anglois enfin, voudront-ils recevoir le Prince de Hannover pour leur Roi, s'ils ne sont assurez que les Ecossois le reconnoîtront aussi pour leur Souverain ? Les inconveniens seroient trop grands, si dans le temp que nous le recevrions, ils s'avisoie[n] de prendre un autre Maître, ou de [se] mettre en Republique sous la prote[c]tion de quelque puissance au-delà

la mer. Que deviendroit l'Angleterre, obligé aprés la désunion d'entretenir même en tems de paix une Armée de terre, qui sera toûjours sa ruïne ? C'est une remarque du Cardinal de Richelieu dans son Testament Politique. *Pour ruïner l'Angleterre, il suffit de l'obliger d'entretenir une Armée.* La Chambre basse trouva que ce prudent Ministre avoit si bien raisonné, qu'elle rapporta & cita ce passage dans une adresse *a* qu'elle presenta au Roi Guillaume pour demander la cassation de l'Armée aprés la paix de Riswich.

Que deviendroit l'Angleterre, si l'Ecosse separée d'avec elle & sous un Souverain particulier, rentroit dans ses anciennes liaisons avec la France ; liaisons si utiles aux Ecossois ? L'Angleterre seroit obligée de soutenir une guerre particuliere dans la grande Bretagne, toutes les fois qu'elle l'auroit au de là de la mer avec la France ? Comment conserver l'Irlande, toûjours prête à se revolter quand l'Ecosse la secoureroit contre nous, & comment conserver nos libertez sous un Souverain né & élevé dans la plus despotique de toutes les Cours, qui est

a En 1698,

celle de Hannover ? Quand ce Souv[e]rain auroit des troupes reglées mêm[e] en temps de paix ; ces troupes do[nt] nous sommes si jaloux, il faudro[it] les confier à un jeune Prince enviro[n]né d'étranger avides, & qui n'est en[-]core connu dans le monde, que parc[e] qu'il sort d'une mere enfermée par u[n] jugemente public pour ses debauches & d'un pere qui persecute actuelle[-]ment ses freres, parce qu'ils ne veu[-]lent pas renoncer à un droit que le[s] loix de leur païs leur ont acquis. *a* So[n] grand Pere le premier Electeur d[e] Brunswich avoit persecuté ses fil[s] pour le même sujet, & il s'étoit em[-]porté jusques à faire trancher la têt[e] à un des Seigneurs de sa Cour, don[t]

a L'Ayeul de l'Electeur de Brunsvvich regnant regla par un Acte authentique qu'il y auroit toûjou[rs] deux partages dans la maison pour les deux anse[s] Ces deux partages sont Zell & Hannover. Le Du[c] de Zell étant censé n'avoir point d'enfans, la suc[-]cession regarde un des enfans du feu Electeur de Brun[s]vvich son frere, different de celui qui aura l'Elec[-]torat de Brunsvvich. Cependant comme il est d[it] dans le chapitre 25. de la Bulle d'Or, que les Cade[ts] n'auront point de partage dans les familles Electo[-]rales, & que Hannover fut érigé en Electorat e[n] 1689. l'Electeur de Hannover ou de Brunsvvich pre[-]tend être seul heritier de son Pere & de son Oncle, [&] lui & son Pere ont obligé les Princes ses freres à re[-]noncer aux pretentions qu'ils avoient en vertu de [la] disposition de l'Ayeul. Ces freres ont protesté co[n]tre la renonciation que l'on leur avoit extorquée & sont actuellement fugitifs à ce sujet.

tout le crime étoit d'avoir conseillé en homme d'honneur les enfans de son maître.

Si nous voulons engager l'Ecosse à souscrire à l'Acte que nous passâmes il y a deux ans en faveur de ce Prince, il faut lui accorder *l'incorporation*., ou cette union entiere des deux Roiaumes, tant de fois demandée par les Ecossois, & toûjours refusée par les Anglois. Nôtre nation sera-t-elle assez éprise du Prince de Hannover pour se determiner en sa consideration par un consentement unanime à prendre un Souverain qui ne sera plus Roi d'Ecosse, en consentant à une separation qui seroit sa ruïne, ou à gagner les Ecossois en les incorporant avec nous; ce qui ne cause guere moins d'inconveniens. Cette union ne se peut faire sans que la richesse de l'Angleterre diminuë de moitié. Les Ecossois sont plus sobres, plus souples & plus actifs que les Anglois. Les vivres sont à meilleur marché dans leur pays que dans le nôtre. En voilà trop pour faire passer toutes nos Manufactures de laine en Ecosse dez que l'on y pourra transporter nos laines écruës avec la même liberté que l'on les transporte

d'une Comté d'Angleterre dans une autre. Si les Ecossois n'ont pas assez de fonds pour fournir aux frais des premiers établissemens, comme ces établissemens seront lucratifs, les Hollandois & les Anglois mêmes qui fournirent aux frais des armemens de leur Compagnie des Indes Orientales, ne les en laisseront pas manquer.

Quoique nous ayons chargé d'imposts les marchandises d'Ecosse, il en entre déja en Angleterre plus que les Ecossois n'en tirent des nôtres; que seroit-ce donc si les impositions qui bornent ce commerce étoient ôtées, & si leurs toilles ne payoient plus comme des marchandises étrangeres?

Le commerce de nos Colonies passeroit presque tout entier aux Ecossois, qui pourroient à cause de l'abondance des vivres du pays, équiper leurs vaisseaux à meilleur marché que nous, & porter à nos Colonies les marchandises dont ils ont besoin, à plus bas prix que les Anglois. Tandis que l'Ecosse obtiendroit tant de nouveaux avantages, nous n'en gagnerions aucun que nous n'ayons déja. Les grands Seigneurs Ecossois ne vien-

droient guere à Londres en plus grand nombre que par le passé pour y consommer leur revenu. Le profit que rendent nos terres diminueroit infailliblement dez que les Ecossois auroient enlevé une partie de nôtre commerce, & il n'y a point d'Anglois depuis le Seigneur jusques au petit marchand & à l'arriere-fermier, qui ne prevoit ce qu'il souffriroit d'une union sans laquelle le Prince de Hannover ne peut presque point être Roy de la grande Bretagne.

Il seroit hors de raison d'alleguer, que si les Ecossois ne veulent point reconnoître pour leur maître celui que nous avons choisi pour le nôtre sans une union prealable, nous les y obligerons à main armée, & en conquerant le pays, comme nous fîmes du temps de Comvvel.

La situation des affaires n'est plus la même; toute l'Ecosse se trouveroit réünie dans les mêmes interêts, & sa conquête feroit une entreprise où l'Angleterre échoüeroit même en temps de paix. Les anciens Alliez des Ecossois qui avoient des raisons de les abandonner alors, ne les abandonneroient pas dans une pareille conjoncture, &

s'ils étoient assistez d'un tel secours ils feroient peut-être repentir l'Angle terre d'avoir allumé la guerre dans l grande Bretagne. Il n'y a qu'une en tiere incorporation des deux Roiau mes, aux conditions qu'ils plairoit nos voisins d'imposer, qui puisse le engager de souscrire à l'Acte du Parle ment de 1701. & nous ôter tout om brage sur la separation de nôtre Eta d'avec le leur. Les Ecossois connoil sent la situation où nous nous somme mis, & ils en veulent profiter.

Il n'est donc guere croyable qu' se trouve des particuliers assez étou dis pour avancer leur argent, pou être remboursez sur le produit des im positions qui seroient continuées jus ques en 1715. & 1720., mais quan il s'en trouveroit d'assez temeraire pour risquer leur bien sur la seuret d'un remboursement si éloigné, il n seroit pas de l'interêt de l'Angleterr d'écouter leurs propositions. Le plu grand danger que les Anglois ayent craindre, ce n'est pas l'invasion dan leur pays par une Puissance étranger La mer qui nous environne & qu nous sert de fossé, le nombre de n vaisseaux, ceux de la Hollande dor

le salut dépend de la conservation de l'Angleterre, & la valeur de nôtre peuple nous en mettent suffisamment à l'abri. L'on a vû rarement une nation belliqueuse subjuguée par une autre, mais l'on voit beaucoup d'exemples de peuples lesquels ont pour ainsi dire été conquis par leurs Souverains, & rendu esclaves du pouvoir arbitraire. Je suis trop convaincu de l'amour que la Reine porte à son peuple, pour craindre de sa part aucune entreprise sur nos droits & sur nos libertez, mais c'est sous le regne des bons Princes qu'il faut prendre des precautions contre les mauvais, & qu'il doit être permis de raisonner sur les tentatives qu'ils pourroient faire contre nos Privileges, pour les prevenir. Nos maîtres qui pourroient armer les Anglois contre les Anglois, seront toûjours nos plus redoutables ennemis, lors qu'ils auront l'opinion d'asservir le peuple.

Le plus ferme rempart que nous ayans contre les entreprises d'un Souverain ennemi de nos libertez, c'est le pouvoir de disposer de la levée des deniers qui resident dans la Chambre basse, c'est le pouvoir où elle est.

d'accorder des ſubſides ou de les refuſer, ſuivant qu'elle le juge à propos. Un Prince qui pourroit lever de l'argent independamment de ſes reſolutions, ſeroit inceſſamment deſpotique en Angleterre, malgré les Parlemens triennaux & toutes les autres entraves dont les dernieres aſſemblées de la nation ont lié le pouvoir ſouverain.

Si quelque choſe peut faciliter à un Prince mal diſpoſé envers ſon peuple, ou par ſa naiſſance, ou par les conſeils pernicieux de ſes Miniſtres étrangers, les moïens de lever de l'argent independamment du Parlement, c'eſt de trouver des impoſitions établies de longue main par l'authorité legitime du Parlement, & que les peuples ſont accoûtumez de regarder comme perpetuelles pour les avoir payées pendant un long-temps. Rien ne ſeroit plus facile à un Souverain que d'exiger le payement de ces impoſitions au-delà du temps preſcrit par l'Acte du Parlement qui les auroit établies; il lui ſeroit aiſé d'en venir à bout en intimidant les foibles, & en corrompant ceux qui auroient de la vigueur pour en faire des exem-

ples de ſoumiſſion.

Charles premier continua de lever l'impoſt du Tonnage & Pondage au-delà du temps preſcrit par le Parlement ſans eſſuïer aucune oppoſition, & ſon fils Jaques ſecond trouva la même facilité aprés la mort de Charles ſecond, à lever des impoſitions qui n'avoient été accordées à ſon frere que pour ſa vie. Perſonne ne s'y oppoſa, quoique ces revenus n'euſſent point encore été continuez en ſa faveur par le Parlement.

Il ne faut point dire qu'un Prince déraiſonnable qui voudroit détruire nos libertez & abolir *a* la grande Chartre, établiroit de nouvelles impoſitions avec la même facilité qu'il continueroit à lever aprés le temps preſcrit celles qui auroient été établies par Acte du Parlement. Sans entrer dans un long raiſonnement, qu'il ſuffiſe pour prouver le contraire d'alleguer l'exemple de Charles premier. Ce Prince qui avoit levé ſans obſtacles les impoſitions déja établies au-delà du temps de leur durée legitime,

a C'eſt le recüeil des privileges & droits des Seigneurs & du peuple d'Angleterre, dont les Rois jurent l'obſervation à leur avenement à la Couronne. Il fut fait du temps de Henri III. en douze-cens vingt ſix.

fit soulever toute l'Angleterre contre lui, quand il voulut établir sans le consentement de son Parlement la fameuse taxe appellée *les deniers des vaisseaux*. Cependant cette imposition étoit tres modique, elle étoit levée sous les pretextes les plus specieux & pour une dépense qui a toûjours été selon le cœur des Anglois. D'ailleurs jamais taxe ne fut assise plus équitablement, puisque son plan sert encore souvent de mondele dans la Chrambre basse pour regler l'imposition des taxes.

Enfin la disette que les taxes nouvelles & les anciennes causeront infailliblement si la guerre continuë, même entre les personnes de consideration, durera peut-être davantage que la vie de la Reine. Nôtre liberté seroit-elle en un petit danger, si nous avions à la fois un Prince qui songeât à se rendre absolu, des Ministres suspects & des troupes de terre sur pied, dans le temps que les Chambres du Parlement seroient remplies de membres vivans dans le besoin & dans l'indigence. La tentation seroit bien dangereuse pour un membre à qui les taxes ôteroient le tiers de son revenu,

de recevoir de l'argent de la Cour pour trahir ſes compatriottes.

Les Anglois ont plus d'honneur que les autres peuples, j'en tombe d'accord, mais ils ſont un peu vains, & par là ils ſont expoſez à craindre davantage la diſette que le crime; & ſur tout ces crimes qui ſont quelquefois couronnez des titres les plus glorieux. Si le beſoin eſt dur à tous les peuples, il eſt inſupportable aux Anglois accoûtumez chacun dans ſa condition à l'aiſe & à l'opulence. Il n'y a crimes ni entrepriſes dont ils ne ſoient capables pour ſe tirer de la neceſſité, & le danger le plus preſſant n'eſt point capable de les retenir. La crainte de la mort qui eſt un frein ſi puiſſant ſur les autres nations, n'eſt pour eux qu'un frein fort leger. Quelles choſes incroyables n'ont point fait & n'ont point ſouffert nos Flibuſtiers, qui ſe ſeroient fait admirer des Lacedemoniens mêmes, pour enlever avec peine un argent qu'ils dépenſent avec prodigalité? Nous avons vû plus de deux cents perſonnes executées à mort en huit années de temps pour crimes concernants la monnoye, & c'eſt peut-être plus que l'on n'en a fait mourir

dans le reste de l'Europe depuis deux cens ans. Rien n'est si rare dans les autres pays que les homicides d'eux-mêmes, & l'on en voit tous les jours des exemples en Angleterre, qui marquent un mépris de la mort inconnu par tout ailleurs. Un jeune homme d'une grande esperance & assuré d'une fortune fort au-dessus de la mediocre, se jette la tête en bas dans la Tamise pour avoir essuyé une parole un peu dure de son Prince : un autre se donne un coup de pistolet dans la gorge, pour une dispense de mariage que l'on lui refuse ; & un autre se coupe le col sans autre motif que d'être las de vivre. Des gens à qui la moindre chose qui mortifie leur fierté fait mépriser la mort, sont peu propres à resister à la tentation de se tirer de l'indigence en biaisant dans leur devoir, sur tout dans un pays où il n'est pas aussi infame de se laisser corrompre, qu'il le pouvoit être à Rome dans les premiers temps de la Republique. Les Hollandois & les autres peuples retranchent leur dépense, si leur revenu diminuë : les Anglois trouvent trop de bassesse dans cette œconomie, le nom de ménage leur est odieux, &

ils iront plûtôt à travers mille morts chercher de quoi fournir à leur genre de vie ordinaire, que de se reduire à la vie serrée.

Enfin un Deputé au Parlement aux gages des Ministres & le tres-humble serviteur de toutes leurs volontez, n'est pas un prodige inouï parmi nous. Le dernier regne n'a été que tròp fertile en vils esclaves de la Cour, assis dans les deux Chambres au rang des protecteurs de nos libertez. Plus nôtre indigence augmentera, plus il y aura des voix à vendre dans les Chambres, avec cette difference que la même somme qui n'auroit pas suffi dans des temps plus heureux pour corrompre un Deputé, suffira pour en acheter plusieurs. Fasse le Ciel que l'on ne puisse pas dire aprés cinq années de guerre; de la Chambre des Communes, ce que Jugurtha disoit de Rome: *Urbem venalem si emptorem invenerit.*

Le transport de nôtre argent chez les étrangers, les taxes onereuses & la dissipation de nos finances sont un mal peu considerable auprés de la ruïne de nôtre commerce, & sa ruïne entiere est presque inévitable, si la

guerre où nous venons d'entrer, dure cinq années. Les impositions que nous avons mises pendant la derniere sur la bierre, l'aîle, le sel, les grains, le charbon & sur les autres denrées qui servent à équiper nos vaisseaux & aux fabriques de nos manufactures, n'ont déja que trop incommodé nôtre negoce. Nos marchands ayant été contraints d'augmenter le prix de leurs denrées & de leurs étoffes, ils en vendent moins aux étrangers, que s'ils pouvoient les donner à meilleur marché.

Pendant la derniere guerre les seuls Ports de la France nous furent fermez, tous les autres nous étoient ouverts. Nous pouvions y porter nos marchandises, & nos vaisseaux y trouvoient un azile quand ils étoient poursuivis par les Corsaires François ; en quel triste état cependant ne fut point reduit nôtre commerce ; c'est une image trop triste pour la retracer ici.

Nous sommes menacez d'un desastre encore plus grand dans la guerre presente. Tous les Ports de la Monarchie d'Espagne en Flandre, en Italie, aux Indes & dans le continent d'Espagne nous sont fermez : il sont

ouverts en même tems aux Armateurs ennemis ; quel azile reste-t'il à nos vaisseaux Marchands depuis les Ports de Portugal jusques aux échelles de Turquie, & aux Ports du fonds du Golfe de Venise ; Gennes & Livourne ne sont pas dans le domaine des Couronnes, mais nous ne jouïrons de ces azile que sous le bon plaisir de nos ennemis mêmes. Le Roi d'Espagne, de qui les Gennois dépendent pour plus d'une raison, nous fera exclure de leurs Ports dez qu'il lui plaira ; & le grand Duc n'osera plus nous recevoir à Livourne si les Ministres du Roi d'Espagne le prient de nous fermer son Port, aprés que les Allemands qui n'ont plus qu'un pied en Italie, en auront été chassez absolument. Quelque bonne intention que puisse avoir ce Prince pour la cause commune : osera-t-il déplaire au Roi d'Espagne, referré comme il est par les garnisons des places que l'on appelle ordinairement les entraves de la Toscane, & par les troupes des Couronnes qui occupent actuellement le Modenois.

Mais le dommage que les pirateries des Corsaires ennemis causeront à

nôtre commerce, n'eſt point à parer aux ſuites de ſon entier tion dans les Etats des Couron France &. d'Eſpagne. Pour un ordre aux reflexions qu'il n faire ſur ce ſujet, je crois dev viſer le commerce d'Anglete huit branches. Ces huit branch les commerces.

D'Eſpagne & de Portugal.
D'Amerique & de Guinée.
De France & des Pays-bas gnols.
De *a* l'Eſt, du Nord & de l lande.
De la Mediterranée & du L
Des Indes Orientales.
De la Peſche.
Le cemmerce du dedans du

PREMIERE BRANC

Le Commerce d'Eſpagne & de P

Le commerce que nous faiſor l'Eſpagne & le Portugal eſt de nature quand au general des ma

a Les Anglois deſignent par là Hambou pays adjacents.

difes que nous debitons dans ces deux Roïaumes. Nous y envoïons des étoffes de foie, des chapeaux, des draps, des ferges, des étoffes des Indes, des cuirs aprêtez, des quincailleries, des bas, de l'étain, du plomb, de l'horlogerie, & une grande partie du produit de nôtre pêche. La vente de ces marchandifes nous eft tres-avantageufe. La plûpart font le produit de nôtre terre & de nos mers, & la plus grande quantité des étoffes de laine eft fabriquée avec la feule laine d'Angleterre. Le quart de ces marchandifes fe confomme en Portugal, & les autres trois quarts fe diftribuent en Efpagne. Il s'en faut bien que les retours foient de même nature, nous ne tirons de Portugal que des denrées que nous debitons en Angleterre, & nous rapportons d'Efpagne la plus grande partie de nos richeffes.

Nos vaiffeaux marchands reviennent de Portugal chargez de tabac, de vin, d'oranges, de fucreries, de drogues & de fel. Toutes ces denrées fe confomment chez nous, fans que nous en vendions rien aux étrangers. Les vaiffeaux qui reviennent d'Efpagne nous apportent beaucoup d'ar-

gent en especes & en lingots, sur tout lors qu'ils en partent quelque temps aprés l'arrivée de la flotte & des gallions, où nos Negocians ont toûjours beaucoup d'interest. Il nous revient encore d'Espagne de l'Indigo, de la Cochenille; choses qui sont absolument necessaires pour la perfection de nos manufactures, quelques soies écruës, des peaux non apprêtées, quelques drogues, mais sur tout nous en rapportons cette precieuse laine d'Espagne qui sert seule dans la fabrique des draps fins de la premiere & de la seconde beauté.

Nos vaisseaux nous apportent encore d'Espagne quelques huiles, du vin, & d'autres denrées, mais l'essentiel de nos retours sont les lingots & les laines de Castille, & d'Andalousie, avec lesquelles seules & sans aucun mélange de laine d'Angleterre, nous fabriquons tous les ans autour de trente mille pieces de draps.

La cessation du commerce d'Espagne produira deux mauvais effets en Angleterre. La moitié de l'argent qui avoit coûtume d'y entrer n'y viendra plus, & cela dans le temps que nous seront obligez d'envoyer en Hollande

une partie de celui qui s'y trouve présentement. En second lieu, ceux de nos Ouvriers qui travaillent aux draps fins manqueront d'ouvrage, dés que le peu de l'aine d'Espagne que nous pouvons avoir amassé en Angleterre, sera consommé. La même chose arrivera aux Ouvriers de Clochester & des autres endroits où l'on employe nôtre laine d'Angleterre, aux Bayettes, aux Perpetuanes, & en autres serges propres à la consommation d'Espagne.

Ce commerce si avantageux pour l'Angleterre, est entierement dérangé par la guerre, & il sera ruïné tout-à-fait si les Espagnols éclairez par les François prēnent les moindres précautions pour empêcher nos marchandises d'entrer dans le pays par la frontiere de Portugal : supposé même qu'ils gardassent cette frontiére avec leur négligence ordinaire, à quoi seroit reduit nôtre commerce si nous étions obligez de le faire par cette voye ? La plûpart des marchandises que nous acheptons des Espagnols sont d'un gros volume, de même que celles qu'ils acheptent de nous. Les lieux où se consomment les unes & d'où vien-

nent les autres, ſont diſtans de la f tiere de Portugal, & les voitures ſe font en Eſpagne par des mulei ſont ſi cheres, que nous tirerons d'avantage de ce commerce préc: D'ailleurs nos negotians ſeroient c gez d'avoir trois correſpondans & t entrepôts au lieu d'un, & le profit leur reſteroit aprés avoir payé 1 de frais, ſeroit ſi peu de choſe, ce commerce ſeroit bien-tôt abanc né par nous mêmes.

Si la guerre préſente dure ſe ment ſix années, la paix même pourra pas rétablir un commerc avantageux à nôtre Pays. Les Fran & les Flamands qui ont déja tan Manufactures ſur pied, s'empare: des laines d'Eſpagne, ils les fe travailler chez eux, & ils les env ront vendre où nous débitons les tres, tandis que nos Ouvriers p dront un autre parti, & qu'ils ſe ront tuer à la guerre. Dés qu'un j ple s'eſt mis en poſſeſſion d'un c merce, il n'eſt pas facile de le ôter. Le commerce eſt une Riv que l'on retient aiſément dans ſon ſi l'on apporte quelque ſoin pour tretenir les digues qui l'y contienn

mais il faut des ſoins infinis, des dépenſes immenſes & beaucoup de tems pour l'y faire rentrer quand elle a franchi ſes bornes & pris un autre cours.

Je n'ignore point qu'il y a des commerces pour leſquels un Pays à reçû de tels avantages de la nature qu'il eſt impoſſible de le lui ôter & qu'il eſt au contraire trés-facile de le recouvrer s'il l'a perdu par ſa negligence. Les Hollandois, par exemple, ne ſçauroient jamais ôter à l'Angleterre le negoce des Harancs fumez. Il faut fumer ces poiſſons immediatement aprés les avoir péchez, & nos côtes ſur leſquelles ſe fait cette péche ſont couvertes de bois. Celles de Hollande n'en ont point ou en ont trés-peu, & elles ſont trop éloignées des lieux où l'on prend les Harancs.

Mais aucun avantage naturel n'aſſure à nôtre Pays le commerce des draps fins, ni celui des étoffes propres pour la conſommation d'Eſpagne. Les draps fins ſont entierement fabriquez d'une laine étrangere, & quoique l'on diſe des eaux d'Angleterre, il eſt évident par les étoffes de cette eſpece qui ſe fabriquent tous les jours en

France & en Hollande, que no
réüssissons mieux que les autres
cette Manufacture, que parce qı
à plus long-temps qu'elle fleurit
nous que chez nos voisins.

Un de nos *a* Autheurs rapportı
remarque, qu'il dit avoir enter
Mylord Burnet, & sur laquelle i
roît compter beaucoup pour n'étr
inquiet de toutes les entreprises
pourroient tenter nos voisins pour
enlever le commerce des étoffe
laine. Cet Evêque a remarqué, d
que la Manufacture des soyes ı
toûjours fleuri dans les Pays cha
parce que l'air sec de ces climat
trés-favorable aux façons de la ı
& qu'au contraire la Manufaı
des laines n'avoit jamais fleuri
dans les Pays froids, parce que
froid & la moiteur de ces con
convient mieux aux maniment ı
laine. D'autres sans chercher tan
mystere, diroient plus naturellem
que les Manufactures de soye onı
plus en vogue que celles de l
dans les Pays Méridionaux, parce
la soye croît dans ces Pays, & qu
étoffes de soye sont plus propre

a Davenant, tom. 3. page 99.

plus commodes dans un climat chaud que celles de laine. Ils diroient encore que les Manufactures de laine ont fleuri davantage dans les Pays froids, parce que la laine y eſt en plus grande abondance. Les moutons, comme tous les autres animaux, ſont plus couverts dans les climats Septentrionaux que dans les autres, & un habit de laine garantit mieux du froid qu'un habit fait d'étoffe de ſoye.

D'ailleurs la ſuppoſition de nôtre Prélat n'eſt point juſte. La Manufacture des laines a fleuri autrefois à Florence ; l'on vend encore les draps de Veniſe, & nous voyons des Manufactures de ſoye trés-floriſſantes dans les Pays Septentrionaux. Il eſt faux d'ailleurs que la conſequence de la remarque de Mylord Burnet ſoit veritable, je veux dire que les taffetas fabriquez à Lion dans le mois de Juillet lorſque l'air eſt le plus ſec, valuſſent mieux que les autres, ni que les draps qui ſe travaillent dans le Midll-Eſſek aux mois de Février & de Mars, lorſque l'air eſt à ſon plus grand point de moiteur, fuſſent plus eſtimez que ceux qui ſe fabriquent dans les mois de Juillet & d'Août. Au contraire,

tous nos Ouvriers assurent que leurs draps réüssissent beaucoup mieux lorsqu'ils les travaillent dans la belle saison.

Quoiqu'il en soit de la remarque de Mylord Brunet, la Flandre & la Picardie sont des Pays de même temperature que l'Angleterre, qui n'a aucune aptitude pour manufacturer les laines d'Espagne, que d'autres Provinces n'ayent aussi.

La durée de la guerre menace encore l'Angleterre d'un second malheur. Les Flamands & les François établiront chez eux des Manufactures de Bayettes, de Perpetuanes & des autres étoffes à bas prix, dont les Espagnols se servent, & déja même plusieurs particuliers ont commencé d'en établir des métiers à Lille & en d'autres lieux. Les Espagnols s'y accoûtumeront tellement pendant la guerre, qu'ils ne voudront plus reconnoître les nôtres aprés la Paix, & ce commerce retournera dans son premier canal. Ce fut sous le regne de la Reine Elizabeth que nous le transportâmes en Angleterre : jusques-là nous avions vendu nos laines écruës aux Flamands qui les manufacturoient à Bruges, à Gand,

à Anvers, & en d'autres Places : Ils vendoient ensuite aux Espagnols mille livres sterlings ce qu'ils ne nous avoient pas payé deux cens. La Reine Elizabeth sur les avis de Gresham, ce illustre Marchand si digne des statuës qui lui sont érigées à Londre dans la Bourse & dans le College *a* qui porte son nom : la Reine, dis-je, sur les avis de Gresham, qui avoit été long-temps son Facteur à Anvers, voulut faire gagner à son peuple le profit que faisoient les Etrangers sur le produit de la terre de son Royaume. L'on sçait les Ordonnances qu'elle fit pour venir à son but, & les negotiations *b* où elle entra avec Madame de Parme à l'occasion de son procedé. Heureusement pour nous les troubles qui survinrent dans les dix-sept Provinces seconderent les intentions de la Reine. Les Ouvriers Flamands pour fuïr les malheurs de leur Patrie, se retirerent en Angleterre & ils laisserent leur industrie dans plusieurs de nos Villes desertes qu'ils repeuplerent : Voici ce que dit le President de Thou en par-

a Gresham College, *c'est où s'assemble la Societé Royale.*
b En 1564. & 1566,

lant des Flamands, perſecutez pa
Duc d'Albe, & par les autres Miniſ
Eſpagnols.

a *Britannia proxima illis perfug fuit, quo exules ſecum pannorum te ram intulerunt, & eam Anglos a agricultura & pecuaria ſolum de magna opificii belgici jactura docuer tantoque numero in inſulam confluxe ut urbes aliquot infrequentes & penè ſolatas ac Norvvicam præcipuè, Col ſtriam, Maiſtonum, Sandvvikum, Ham num & aliàs inſtaurarint.*

Il ne nous arrivera peut-être jan de rélever cette Manufacture éta chez nous avec tant de ſoins, ſi fois elle a été renverſée, ce fut heureux amas de circonſtances nous la livra entre les mains du ten d'Elizabeth ; & quand peut-on eſ rer une occaſion ſemblable ? La ri re ſera rentrée dans ſon ancien lit ſans doute ceux qui auront interêt l'y conſerver ſeront plus attentifs p l'empêcher de prendre un autre co qu'ils ne le furent autrefois, en temps où l'importance des Manuf tures & du commerce n'étoit pas c nuë comme elle l'eſt aujourd'hui.

a *Lib. hiſt.* 49. page 613.

Il ne faut point ſe flatter que les étoffes à bas prix à l'uſage d'Eſpagne ne puiſſe ſe fabriquer qu'avec nos laines, & que nous apporterons un ſi bon ordre pour faire executer les Actes de Parlement qui en défendent le tranſport, que nous rendrons impoſſible aux François & aux Flamands d'en enlever. Il n'eſt point vrai premierement, que nos laines ſoient abſolument neceſſaires à la fabrique des Bayettes, des Perpetuanes, des flanelles & des autres ſerges dont nous parlons. Les laines d'Andalouzie meſlées avec celles des Pays-Bas & de quelques cantons de la France, peuvent y ſupléer ; mais les François ni les Flamands ne ſeront jamais en peine d'aller chercher hors de l'Angleterre de laines propres à ces étoffes, il ne leur ſera toûjours que trop facile d'avoir les nôtres. Juſques ici ils en ont tiré autant qu'ils en ont voulu, quoique les Marchands qui les leur vendoient, euſſent occaſion de les débiter en Angleterre à peu prés aux mêmes prix que ces Etrangers peuvent leur en avoir donné : que ſera-ce donc lors que nos Manufactures venant à ceſſer faute du débit de nos étoffes, il ne

se trouvera plus personne en Angleterre qui veüille achepter les laines écruës. Il y a six-vingt ans que nos Parlemens ont toûjours travaillé inutilement pour empêcher le transport de ces laines hors du Pays, & veritablement cent Vaisseaux de guerre occupez à croiser sur nos côtes, & cent mille hommes employez à garder les ports, les ances & les abris dont elles sont semées, ne suffiroient pas pour observer tous les endroits où les barques lainieres dont la Flandre, la Picardie & la Normandie sont remplies, peuvent aborder pour y faire leur commerce secret. L'on est trop avare de la vie des hommes en Anpleterre pour y venir à bout de faire jamais observer à la rigueur les loix qui détruïroient ce commerce de contrebande.

D'ailleurs, quand nous parviendrions à empêcher le transport de laines hors d'Angleterre, nous n'aurions encore rien fait que d'apauvrir davantage nôtre Pays où elles pourriroient : pour endommager les Manufactures de nos rivaux, il faudroit encore trouver le moyen d'empêcher qu'ils n'en tirassent de même nature d'Ecosse &

d'Irlande. Les laines y ont les mêmes qualitez qu'en Angleterre, & si elles sont en petite quantité en Ecosse, elles sont en grande abondance en Irlande. Je laisse à juger à ceux qui connoissent l'étenduë des côtez de ce dernier Pays, la facilité d'y aborder, le profit que font les habitans en débitant leurs laines aux Etrangers & la mauvaise disposition des peuples d'Irlande envers nôtre Gouvernement: je leur laisse à juger s'il est possible d'empêcher les François & les Flamands d'en emporter les laines écruës. Nous avons beau soûmettre l'Irlande au Actes du Parlement d'Angleterre, *a* faire brûler les livres de ceux qui s'avisent d'écrire en sa faveur: Nous avons beau entreprendre de regler son commerce de maniere qu'il ne préjudicie point au nôtre, nous ne pouvons changer la nature du Pays. Il est propre à nourrir du bétail, & aussi peu propre à produire du chanvre & du lin, que du vin & de l'huile. Ainsi nous n'en tirerons jamais des toilles qui nous mettent hors de la necessité de nous servir des toilles de France & de Hollande, & il y aura

a *The Case of Ireland* de Molineux.

toûjours de la laine à vendre p
nous & pour les étrangers. Le c
merce des étoffes propres à la c
ſommation d'Eſpagne ne conti
donc d'être entre nos mains, que
ce que nous en ſommes en poſſeſſ
& nous courrons riſque de le pe
à jamais, s'il eſt interrompu penc
cinq ans. L'interruption de ce c
merce ſera ſa rüine, & un Roy d
pagne mal intentionné pour n
n'auroit pû en trente années de P
par des impoſts & des vexations, v
à bout de lui faire le tort qu'il ſou
ra de la guerre, ne dura-t-elle
deux ans.

Ce que j'ai dit du commerce
ſerges ſe peut dire auſſi des bas c
nous envoyons une ſi grande quan
en Eſpagne. Les métiers avec leſq
on les travaille, & dont nous av
poſſedé ſeuls le ſecret pendant lo
temps, ſont connus préſentemen
toute l'Europe : la ſoye avec laqu
on fait la plus grande quantité de
bas ne croît pas chez nous ; &
Negotians François peuvent l'avo
meilleur marché que les nôtres.

Le negoce des chapeaux dont n
fourniſſons l'Eſpagne, eſt un des

utiles d'Angleterre. On les fait avec des matieres du crû d'Angleterre & du poil de Caſtor qui vient de nos Colonies d'Amerique. Ces matieres nous coutent peu de choſe, & nous vendons aux Eſpagnols toutes les années pour plus de cent mille livres ſterlings de cette marchandiſe. Si la guerre d'Eſpagne dure quelque temps, les François rétabliront ce commerce, dont nous leur avions ôté la plus grande partie, & nous verrons les Chapelleries de Roüen, de Caudebecq & des autres Villes de Normandie ſe relever, tandis que les nôtres tomberont en décadence. Quel avantage avons-nous pour faire des chapeaux qui ne nous ſoit commun avec les François ; Ils ont comme nous les laines & les poils que l'on y employe. Le poil de Lapin d'Angleterre eſt plus fin que celui de leur Pays ; mais il ne ſera pas plus difficile à leurs Négocians d'en tirer, que d'avoir de nos laine, dont ils n'ont jamais manqué. Pour le Caſtor, les Colonies qu'ils établiſſent journellement, celles des leurs qui floriſſent déja & qui ſont plus prés du Nord que toutes les nôtres, Hudſon-Baye excepté, leur

en fourniront de plus beau &
grande quantité, qu'il ne nou
venir de Baſton , de Mana
Hudſon-Baye.

Nos Arithmeticiens Politi
cordent aſſez ſur le gain de
terre par le commerce : *a*
ment à deux millions par an
Negocians ſont preſque tous
ment que nous en gagnons l
me partie, c'eſt-à-dire, qu
milles livres ſterlings ſur
chandiſes d'Eſpagne. C'eſt - l
que nous débitons la meill
tie de nos marchandiſes, &
merce nous étant interdit, no
gnerons plus 680000. ſur
chandiſes des Indes Orient
720000. ſur celles de nos C
comme nous le faiſions ſuivan
cul de ces mêmes Arithmetici

Avec le commerce d'Eſpa
eſt pour nous ce que le Pe
Mexique ſont à l'Eſpagne
nous perdrons encore le comm
Canaries, & les conſequence
perte de ce commerce ne ſo
indignes d'attention. Il eſt vra

a Diſcours ſur le commerce des Indes
page 377.

retours des Canaries ne sont presque composez que de vins, dont la plus grande partie se consomme en Angleterre; mais quand nous n'aurons plus ces vins, nous serons obligez d'en aller chercher en d'autres lieux, où il les faudra payer argent comptant, ou du moins leur achapt sera cause que nous n'en tirerons plus d'un Pays qui nous en fournissoit, au lieu que pour le prix de ceux que nous tirions de Canarie, nous n'y portions guerre que quelques marchandises & des danrées.

Les vins de Portugal dont nous avons fait assez d'usage depuis 1690. sont mauvais, & nos Medecins les trouvent même dangereux à la santé. Ils se prennent à leur acreté corrosive, de je ne sçai combien de maux ausquels les Anglois n'étoient pas sujets avant que nous en usassions, & dont l'on voit présentement beaucoup de personnes attaquées. D'ailleurs ils sont dégoutans, & cette derniere qualité les décriera encore davantage que la premiere, chez une Nation qui ne connoît point de danger où elle trouve du plaisir. Ce ne seront donc pas les vins de Portugal que nous substi-

tuerons aux deux mille pipes
de Canerie que nous enlevion
les ans. Les vins de France &
pagne nous étant interdits, &
du Rhin pouvant venir difficil
jusques à nous, tandis que les
çois tiendront Bonne, nous
réduits d'aller chercher à Liv
ceux d'Italie. Les marchandises
lesquelles nous payons les vins d
narie à Oratano & à Palme ne
en donneront point à Livourne;
nous demeureront, & une part
ce que nous emportions autrefc
ce port en soyes écruës ou en
de huit, nous l'emporterons
mais en vins qui se consommeron
en Angleterre.

L'industrie de nos Cabareti
préparer le Sack & le Palme,
telle, que tous les étrangers voul
avoir des vins de Canarie de nôt
çon. Nous leur revendions cent l
sterlings ce qui nous en coutoit
te, nous en avons reporté dan
Canaries mêmes, & j'ai vû un d
plus habiles Marchands soûtenir
l'Angleterre vendoit de ces vins
étrangers pour une somme à peu
aussi forte que celle que nous av

porté aux Canaries pour l'achapt entier de ces vins, de maniere que nous gagnions sur ceux de ces vins que nous portions aux étrangers le prix de ceux que se consommoient en Angleterre; ainsi le vin de Canarie qui se buvoit chez nous ne coutoit rien à la Nation. Nous ne trouverons de long-temps le même secret pour nous indemniser de la consommation des vins d'Italie.

Nous débitions encore dans ce commerce d'Espagne une grande partie de nôtre pêche, & nous ne sçaurons où les porter aux refus des Espagnols.

J'ai déja fait voir que la Paix ne rétablira point toutes les breches que cette guerre, si elle est longue, aura faite à ce commerce. Je finis par une reflexion : Nos Marchands épuisez par leurs pertes & par nos taxes, n'auront plus lors de la Paix les fonds qu'ils employent aujourd'hui dans ce negoce. Il faut neanmoins des fonds beaucoup plus grands pour rétablir un commerce de nouveau, que pour le continuer lorsqu'il va son train ordinaire.

SECONDE BRANCHE.

Le Commerce d'Amerique & de Guinée.

La seconde mine d'or d'Angleterre eſt ſon commerce d'Amerique : ce commercé peut ſe ſubdiviſer en deux branches , celui de nos Colonies & celui de l'Amerique Eſpagnole ; l'Angleterre perdra une partie du commerce de ſes Colonies pendant la guerre, & ſi, comme le prétend le *a* Chevalier Petty, elle entretient quatre cens Vaiſſeaux en temps de Paix ; ce nombre ſe trouvera reduit à la moitié par la guerre.

Nous ne pouvions empêcher même pendant la Paix une infinité de contreventions à l'Acte de Navigation, qui ordonne que tout le commerce des Colonies ſe faſſe par la voye d'Angleterre. La guerre eſt encore un temps moins propre à le faire obſerver exactement , & cependant ceux de nos Autheurs qui ont voulu deffendre l'utilité de nos *b* Colonies

a Dans la preface de ſon Arith. politique.
b Le Chevalier Child. page 178.

du Continent de l'Amerique,a tombent d'accord, que sans une ponctuelle observation de l'Acte de Navigation ; ces Colonies sont dommageables à l'Angleterre. Nous avons vû pendant la derniere guerre des Vaisseaux de Baston & de Philadelphie passer jusque dans la Méditerranée, pour y porter les marchandises & les denrées des Barbades & des autres Isle de l'Amerique Angloise : que pouvons-nous donc attendre de la presente guerre', si ce n'est que les soixante mille familles Angloise qui sont en Amerique s'authorisent encore davantage à correspondre directement avec les étrangers, & qu'au retour de la Paix elles ne voudront plus renoncer à un commerce, dans lequel elles auront trouvé tant de douceur ; Quel avantage pour un Vaisseau de Baston qui porte du Sucre qu'il a chargé aux Barbades directement dans la Méditerranée ; de n'y avoir pour concurrens que des Marchands qui ont été obligez de faire de grands frais pour porter d'abord leurs Sucres en Angleterre, y payer des doüanes & freter ensuite un autre Vaisseau pour le

a *Davenant, tome 2. p. 133.*

porter en Eſpagne ou en Italie. Les tentatives qu'il nous faudra faire dans la ſuite pour réduire ces Colonies à la juſte obéïſſance qu'elles doivent à l'Etat qui les a établies, n'aboutiront peut-être qu'à les faire ſoulever quand elles auront appris qu'elles peuvent ſe paſſer de nous.

Le commerce direct des Colonies du Continent avec les étrangers ſera d'autant plus préjudiciable a l'Angleterre pendant la guerre, que nos Marchands troublez par les Armateurs qui infecteront nos côtes, ne pourront point porter dans les Iſles Angloiſes les marchandiſes & les denrées qui s'y conſomment au même prix que par le paſſé. Ces Marchands perdront une partie de leurs Vaiſſeaux, où étant obligez de payer de groſſes aſſurances, ils ſeront contraints d'augmenter le prix des denrées qu'ils débitent à la Jamaique, Antegoa, la Barbade, ſaint Chriſtophe, Nieves & Montſerrat. Les Marchands de Baſton, de Philadelphie, de Manate, de la Caroline, & de Maryland, faiſant plus ſeurement leur commerce, ne ſeront point obligez de rehauſſer le prix des leurs, & comme à quel-

que marchandiſes prés leurs envoys aux Iſles Angloiſes ſont de même nature que ceux de nos Marchands de Londres & de Briſtol, nos Marchands Americains vendront au préjudice des Européens. Dés que ces Americains débiteront beaucoup, ils emporteront beaucoup de marchandiſes du crû de ces Iſles, comme Sucre, Cacao, Indigo, &c. & les porteront vendre directement aux étrangers. L'Angleterre perdra par ce commerce les droits qui auroient été levez ſur ces marchandiſes, ſi elles avoient paſſé par ſes ports, & elle perdra encore le gain qu'elle auroit fait ſur leur débit & ſur leur fret.

Il eſt encore à craindre que les habitans de nos Colonies du Nord de l'Amerique n'abuſent des déſordres de cette guerre, comme ils firent des déſordre de la derniere, pour envoyer dans la Mer rouge & dans les Mers des Indes Orientales, des Vaiſſeaux Forbans, dont les pirateries deſhonorent nôtre Nation & ruinent nos Marchands, à qui les Princes du Pays ſe prennent du brigandage des Corſaires Anglois.

La guerre expoſe encore nos Co-

lonies aux invasions des François. Il nous enleverent nos postes de la baye de Hudson pendant la derniere guerre ; ils s'emparerent du Havre de S. Jean, & de nos meilleurs établissemens sur la côte de Terre-Neuve, & la Jamaïque n'est pas encore remise de ce qu'elle souffrit par leurs descentes. Ils sont beaucoup plus redoutables en Amerique qu'ils ne l'étoient alors, puisqu'ils peuvent se servir aujourd'hui contre nous, des Ports & des forces de l'Amerique Espagnole.

La seconde branche de nôtre commerce d'Amerique est la contrebande que nous faisons dans les Pays de la domination du Roy d'Espagne. Nous envoyons à la Jamaïque les marchandises propres pour la consommation des Colonies Espagnoles, & nos Vaisseaux les remportent furtivement aux lieux où nous avons des correspondans. Nous les y débitons argent comptant, où nous y recevons en payement des marchandises précieuses, & sur lesquelles ont fait de gros gains, comme de la Cochenille & de l'Indigo. Quoique l'on ne puisse pas connoître à fonds le produit de ce commerce, l'on en sçait assez pour assu-

rer qu'il monte au moins à six millions de piecces de huit par an, d'où nous en recevons trois en espece ou en lingots;de maniere qu'il entre plus d'argent en Angleterre par cette contrebande, que par Cadix ou par aucun autre endroit. Non seulement ce negoce ne nous est point permis par aucun traité, mais il nous est même deffendu trés expressement.

Il est dit dans le Traité de Madrid de 1667. a *que nôtre commerce avec l'Espagne sera soûmis aux mêmes exceptions que celui des Hollandois.* Et les Hollandois par le sixiéme article du Traité de b Westfalie, s'étoient engagez à s'abstenir de fréquenter les Ports & Havres de la Monarchie d'Espagne dans les Indes Occidentales. Il est vrai que les Hollandois n'ont pas mieux observé leur Traité que nous avons fait le nôtre, & ils ont toûjours fait par l'entrepost de Curassol avec l'Amerique Espagnole, le même commerce que nous faisions par la Jamaïque.

Dans le Traité que nous fîmes à Madrid en 1670. c pour faire cesser

a Du 13. May, Article 8
b En 1548.
c Du 28. May.

les hostilitez que les Espagnols & les Anglois d'Amerique exerçoient les uns contre les autres, à l'occasion des courses de nos Filibustiers, il est dit *a* *que les Sujets du Roy de la grande Bretagne ne navigueront ni ne trafiqueront dans les Havres & Places que le Roy Catholique possede dans lesdites Indes.*

Les Espagnols avoient toûjours toleré ce commerce par pure consideration pour l'Angleterre. Quoiqu'ils fussent en droit de l'empêcher, & qu'il fut tres-préjudiciable à leur Roi, qui perdoit par nôtre contrebande, avec ses Sujets d'Amerique, les droits qui se levent à Cadix sur les marchandises qui s'envoyent aux Indes & sur tous les effets qui en reviennent. La rupture interrompra infailliblement ce commerce, & il n'y a guere d'aparence que les Espagnols, irritez par une guerre purement politique, & que nous leur avons declarée dans le temps qu'ils cherchoient à vivre en bonne intelligence avec nous, veüillent aprés le rétablissement de la Paix, tolerer que nous rétablissions nôtre contrebande. Dés que le Roy d'Espagne voudra faire des exemples seve-

a Article 8.

tes de ceux de ses Gouverneurs qui permettent des correspondances contre les loix dans l'étenduë de leur jurisdiction, & tenir seulement six fregattes en mer pour croiser sur les petits bâtimens que nous employons ordinairement à ce commerce, il nous sera impossible de le rétablir sans que nous puissions nous plaindre de sa conduite. Il ne fera qu'executer un pouvoir que lui donnent les traitez que nous avons avec lui, & qui seront renouvellez lors de la Paix. La loi qui exclut les Etrangers de venir negotier dans les Colonies d'aucun Etat, est une loi qui ne souffre point de dispute, & dont l'authenticité est reconnuë dans toute l'Europe.

Nôtre commerce de Guinée en perdra son plus bel appanage. Nos Marchands vendoient aux Espagnols de Terre-ferme, cinquante livres sterlings un negre, qui n'en vaut pas vingt dans nos Colonies, & la nouvelle Compagnie qui s'est formée en France & en Espagne pour ce commerce va s'affermir pendant la guerre à la ruïne d unôtre.

Nos établissemens de la côte d'Afrique furent encore assez mal-traittez

par les François, qui prirent Gamby dans la derniere guerre, pour craindre un plus grand desastre pendant le cours de celle-ci.

TROISIE'ME BRANCHE.

Le Commerce de la France & des Pays-bas. Espagnols.

Avant la declaration que le Roi de France rendit peu de jours avant la guerre, pour défendre dans ses Etats beaucoup de marchandises Angloises, & pour charger les autres d'impositions excessives qui en empêchassent la consommation, nous faisons avec ce Royaume un commerce tres-avantageux. Depuis la paix de Riswich l'on avoit fondu à la Tour & converti au coin d'Angleterre pour six cens mille livres sterlings de monnoyes de France. Les impositions que nos marchandises payoient en France étoient modiques, & nous y envoyons beaucoup. Du contraire les marchandises & les denrées de France avoient été chargées ici pour 23. ans d'impôts excessifs sur les memoires de Monsieur de Sacherville. Ces impôts empêchoient

qu'il n'en entrât une grande quantité en Angleterre, & les François qui recevoient beaucoup des nôtres, & qui nous vendoient fort peu des leurs, nous demeuroient redevables de grosses sommes, dont ils ne s'acquittoient qu'en argent comptant.

Quoi qu'il en soit nôtre commerce avec cette Nation n'auroit plus consisté même en temps de paix, qu'en contrebandes, & il ira toûjours son train. Les François malgré la guerre trouveront encore le moien d'avoir de nos laines, nous leur envoierons toûjours des marchandises des Indes Orientales, qui sont de contrebande chez eux, & de même nous recevrons toûjours de France des taffetas de Lion & d'autres manufactures de soye, dont l'entrée en Angleterre est prohibée. Le gain que l'on fait de part & d'autre dans ces commerces est trop grand pour qu'il manque jamais de temeraires qui les entreprennent malgré les ordonnances les plus severes.

Il n'en est pas de même du commerce de la Flandre Espagnole, que nous perdons par la guerre. Nous vendions aux Flamands beaucoup plus de nos marchandises que nous n'achep-

tions des leurs, ſur tout depuis la deſenſe de leurs points &c. de leurs dentelles. Il eſt vrai qu'ils deffendirent auſſi nos marchandiſes il y a trois ans, mais cette prohibition s'executoit ſi peu ſur les lieux, qu'elles n'en étoient pas encheries de deux pour cent, & nous y en voyions à l'ordinaire, des bas, des chapeaux, des draps, des metaux & des marchandiſes des Indes. Il n'y a point de Marchands ſur la Bourſe qui ne tombe d'accord que ce negoce ne nous fût tres-profitable : il ſeroit difficile de determiner la ſomme que nôtre Nation y gagnoit, je me contenterai de faire une remarque qui prouve qu'il nous étoit bien avantageux.

La guerre qui preceda la paix de Riſwich avoit rempli ce petit pays de nos eſpeces, & en 1697. elles y étoient auſſi communes, ſur tout celles d'or, que les eſpeces au coin du Roi d'Eſpagne. Pluſieurs perſonnes dignes de foi m'ont aſſuré que l'on n'y en voioit plus en 1702. & qu'elles étoient toutes rentrées en Angleterre pour le payement des ſommes dont les Flamands nous demeuroient redevables pour les marchandiſes qu'ils recevoient de nous.

QUA-

QUATRIEME BRANCHE.

L'Est, le Nord & la Hollande.

Nos écrivains Politiques sont de entimens opposez sur nôtre commerce de Hollande. Tout ce que j'en sçai le positif, c'est qu'il nous est ou plus uïneaux ou moins utile qu'autrefois, lepuis les manufactures de draps & de erges à l'imitation des nôtres que les Hollandois ont établies chez eux. Il era de tous nos commerces le moins ndommagé par la guerre, mais il ne aissera pas d'en être alteré. Le commerce de nos Colonies étant troublé par les pirateries des François, nous ne pourrons plus envoier en Hollande la même quantité de sucre & de tabac que nous y debitions pendant la paix, & la disette des laines d'Espagne nous empêchera d'y vendre autant de draps fins que par le passé.

Il en est de même du commerce de Hambourg & des autres Ports de l'Est. Le produit de nos Colonies & nos draperies fines sont le chef principal des envois qui partent d'Angleterre pour les pays. Ces envois ne peuvent que

diminuer pendant la guerre, &
guerre augmentera le besoin que n
avons des marchandises de ces c
trées.

Le commerce que nous faisons
Norwegue & dans la mer Balti
nous étoit déja à charge. Nous éti
obligez de porter de l'argent en e
ce, sur-tour dépuis que les Rois
Nord ont voulu avoir des Manu
tures chez eux, & qu'ils ont dé
du dans leurs Etats beaucoup de n
chandises de nôtre fabrique. Ce c
merce par les raisons precedentes r
sera encore moins avantageux pen
la guerre, mais à quelque prix qu
soit, nous serons toûjours oblige
le continuër. Sans ce commerce r
n'aurions ni assez de bois pour b
nos vaisseaux marchands, ni les m
les agrets, le goudron & les au
choses necessaires à leur équipem
Il vaut même mieux que nous all
chercher en Norvvegue avec de
gent comptant les bois necessaires
embalages, aux menuiseries, à la c
penterie, & aux lambris de Lonc
que d'y employer celui de nos fo
qui doit étre conservé si précieuser
pour l'usage de nôtre navigation.

Il feroit difficile de marquer precisément quels sont ceux des Ports de Norvvegue, & de la mer Baltique, où nous faisons un commerce desavantageux; mais il est sûr en general que ce commerce coûte de l'argent à l'Angleterre. Nous envoyons tous les ans dans ces mers (c'est toûjours le sentiment d'un de nos Autheurs *a* qui a residé depuis long tems à Coppenhague avec caractere) entre deux & trois cens vaisseaux, dont aucun ne raporte de l'argent en Angleterre, & presque tous en transportent. Il est vrai que nous recevons quelque cuivre de Suede dont nous fabriquons de la mônoye; mais si nous envoyons vingt mille livres sterlings dans le Nord, il ne s'y en employe pas deux en ce metail. Le reste sert pour acheter des bois de toute espece, du fer, du goudron, du chanvre, de la poix, & d'autres choses qui perissent par l'usage.

Nous serons obligez d'y envoyer encore plus d'argent pendant la guerre, parce que nous aurons plus de besoin de materiaux pour nos armemens de mer, & pour bâtir incessam-

a Monlesvvod ch. 9.

ment des nouveaux vaisseaux marchands à la place de ceux qui nous seront enlevez. Cependant le commerce de nos Colonies étant interrompu, nous ne pourrons plus y envoier autant de sucre & d'autres denrées que par le passé. L'argent que nous coûtoit le commerce du Nord n'empêchoit pas qu'il ne nous enrichi pendant la paix, puisqu'il nous mettoit en état de faire les autres, mais l'argent que nous y depenserons desormais doit être regardé comme une pure perte pour la nation, quand les marchandises qui nous viendront du Nord, au lieu d'être employées à mettre en mer des vaisseaux marchands qui rendroient avec usure à l'Angleterre ce qu'ils lui avoient coûté, seront consommées la plûpart par des vaisseaux de guerre dont les voiages n'enrichissent pas un pays.

Nous faisions autrefois en Moscovie un commerce tres-florissant, mais les Hollandois trouverent le moyen de le ruïner, & de nous y rendre odieux du temps de Cromwel. Ils exagererent avec tant de succez l'horreur de l'execution de Charles premier dans un Etat despotique, & où la venera-

tion pour le Souverain est extrême, que les Anglois en f. rent chassez, & l'on sçait le traittement que fit le Czar à l'Ambassadeur de Milord Protecteur. Depuis nous avons envoïé quelques vaisseaux à Archangel, mais nous n'y avons jamais retabli nôtre ancien commerce, dont les Hollandois & sur tout ceux d'Amsterdam se sont emparez.

Les principaux envois que nous y faisons consistent en draps fins de toutes couleurs, & en sucres. Ces envois diminueront encore lorsque nous aurons perdu le commerce d'Espagne, & que celui de nos Colonies sera interrompu.

CINQUIE'ME BRANCHE.

La Mediteranée & le Levant.

Ce commerce *a* n'est peut-être pas aussi lucratif pour l'Angleterre que le commerce d'Espagne : mais il ne lui est pas moins utile. Il lui sert à debiter une grande partie de la pêche qui lui entretient en mer tant de matelots; elle y vend des marchandises des In-

a Discours sur l'argent & le Commerce, Pag. 85.

des, ses draps & ses autres étoffes de laine. On lui rapporte en échange des poils de Chameaux & de Chevre, des soies écruës avec lesquelles elle maintient ses manufactures; des savons, de l'alun, du soulfre, & sans parler des raisins de Corinthe, beaucoup de drogues necessaires à nos fabriquants.

Nous perdrons absolument la partie de ce commerce que nous faisions dans les Etats que le Roy d'Espagne possede en Italie, Naples, la Sicile, Milan & la Sardaigne. La partie de ce commerce qui nous restera sera bien alterée, puisque de tous nos vaisseaux marchands les plus exposez pendant la guerre, seront ceux qui passeront le detroit pour entrer dans la Mediterranée. Tous les Ports de la Monarchie d'Espagne seront ouverts aux escadres Françoises, & ils seront fermez à nos flottes, de maniere qu'à la moindre tempête elles pourront être maltraittées & separées. Les vaisseaux qui joints ensemble auroient pû braver les Armateurs ennemis, seront enlevez sans combat, quand ils seront rencontrez un à un ou deux à deux par les François. Si pour y envoier nos flottes nous choisissons l'Eté com-

me moins sujet aux tempêtes, elles y coureront encore plus de risque dans cette saison que dans les tems les plus orageux. La mer Mediterranée est couverte des Galeres des Couronnes, dont un petit nombre suffiroit pour détruire pendant le calme la flotte la plus nombreuse, & nous ne pouvons y avoir aucuns bâtimens à rame à leur opposer.

Enfin les envois ples plus considerables que nous fassions partir pour les Echelles de Turquie, où roule la meilleure portion de nôtre commerce de la Mediterranée, sont en pieces de huit & en draps fabriquez d'une grande partie de laines d'Espagne. Ces laines venant à nous manquer, nous n'y pourrons plus porter la même quantité de draps ni la même qualité. Les François, qui seuls pourront acheter ces laines, & qui les fabriquent déja à Carcassone & en d'autres lieux à peu prés aussi-bien que nous, se rendront les maîtres de ce commerce que nous ne recouvrerons jamais aprés une interruption un peu longue. Au lieu de draps il y faudra porter des pieces de huit en plus grande quantité, pour continuer l'achapt des soies & des au-

tres choses necessaires à nos manufactures d'Angleterre, en un temps où les canaux par lesquels l'argent entre dans nôtre pays seront coupez. Il y a même apparence que ce negoce demeurera entierement suspendu dez que les ennemis auront pris leurs mesures pour nous faire une guerre piratique, ce qui arrivera dans un an d'ici au plus tard. Les assurances deviendront si excessives pour les vaisseaux qui passeront le détroit, que le gain que l'on fait dans le commerce du Levant ne les pourra point porter, & il n'y aura pas apparamment de Negocians assez hardis pour y avanturer des vaisseaux sans les avoir fait asseurer.

L'aneantissement de nôtre commerce du Levant fera tomber celles de nos manufactures qui fabriquent les étoffes de laine que nous y envoyons, & celles qui trouvent leur employ dans la fabrique des soyes & des autres marchandises écruës qui nous en viennent.

SIXIE'ME BRANCHE.

Le Commerce des Indes Orientales.

Si le commerce eſt utile à l'Angleterre, c'eſt parce qu'elle revend aux étrangers une partie des marchandiſes qu'elle en rapporte; de lui-même il eſt ruineux. *a* Les Anglois envoyent à Surate & dans les autres Ports des Indes de l'argent comptant, & ils en reçoivent des étoffes de ſoye, des mouſſelines, & d'autres Manufactures. L'uſage de ces Manufactures fait tort à celles d'Angleterre, & il épuiſeroit bien-tôt tout ſon argent ſi les marchandiſes des Indes que l'on vend aux étrangers ne faiſoient rentrer dans le Royaume autant & plus d'argent que nous n'en envoyons aux Indes. Dans cette ſuppoſition le commerce des Indes eſt utile à l'Angleterre; elle nourrit aux dépens des étrangers les Matelots & les Commis qu'elle employe pour le faire: les marchandiſes des Indes qu'elle conſomme chez elle ne lui coutent rien, & ces marchandiſes lui

a Voyez l'écrit intitulé. *les Manufactures d'Angleterre ruinées par celles des Indes*, imprimé en 1696.

épargnent la consommation de beaucoup d'autres. Sans les toiles & les étoffes des Indes, l'Angleterre consommeroit bien plus qu'elle ne fait d'étoffes de soye, de France & d'Italie; sans les toiles des Indes elles achepteroit beaucoup plus de toiles de Picardie, de Bretagne, de Normandie, des Pays-Bas & d'Ecosse, & il faudroit qu'elle payât de grosses sommes à ses voisins pour leurs Manufactures.

Avant l'établissement de la nouvelle Compagnie des Indes Orientales qui obtint sa chartre en 1698. l'ancienne, envoyoit aux Indes a année commune cinq cens mille livres sterlings en argent, & l'on faisoit état qu'elle vendoit aux étrangers de ses retours à peu prés pour la même somme. Depuis l'établissement de la nouvelle Compagnie, il paroît que l'Angleterre a envoyé aux Indes toutes les années un million sterling en argent; mais il est aussi évident que nos ventes ont augmenté à proportion plus que nos achapts, & que le Royaume a reçû plus d'argent en Europe, qu'il n'en avoit envoyé en Orient. Le nom-

a Davenant, Commerce des Indes, page 377.

bre des Vaisseaux que nous avons eu en Mer pour ce commerce a souvent été de quarante Vaisseaux, & par consequent le double de celui qu'avoit l'ancienne Compagnie : Cependant la consommation des marchandises des Indes n'a point doublé en Angleterre, & n'en est que trés-peu augmentée par l'ordre que l'on y a apporté : nos achapts étant neanmoins doublez, il est sensible que nous vendons aux étrangers une plus grande portion de nos retours, que nous ne le faisions du temps de l'ancienne Compagnie, temps où nous ne laissions pas de tirer des étrangers la même quantité d'argent que nous avions envoyé aux Indes.

Nous ne pouvons faire ces ventes considerables qu'à la faveur de la Paix, & par le commerce de la Méditerranée & des Etats du Roy d'Espagne ; c'est-là que nous envoyons une partie de nos toilles & beaucoup d'étoffes de soye.

Si pendant la guerre nous diminuons nos achapts aux Indes, parce que nos ventes seront diminuées en Europe : les Hollandois profiteront de ce rallentissement pour ruïner nô-

tre Compagnie. Sans parler de la crainte que cette Compagnie leur donne pour l'avenir, elle leur est assez à charge dés aujourd'hui, pour leur faire souhaitter sa destruction. Depuis son établissement les Hollandois ont été obligez de baisser le prix de beaucoup d'especes de leurs marchandises des Indes, & il leur a fallu pour soûtenir le commerce qu'ils ont à Surete, à Bengale, & dans quelques autres Ports, envoyer toutes les années aux Indes quatre ou cinq cens mille livres sterlings en argent comptant, au lieu que jusques-là ils n'y avoit pas envoyé un million de florin par année.

Les Manufactures des Indes venant à baisser de prix par la diminution de nos achapts, les Hollandois profiteront du bas prix pour en amasser pour deux & trois millions sterlings sur les lieux. Ils le pourroit faire même sans envoyer de l'argent d'Europe à Surate & à Bengale, puisqu'ils possedent aux Indes quatre mines d'or qui leur suffiroient pour ces achapts dés que les Anglois ne concoureroient plus avec eux. Ces mines d'or sont le commerce du Japon dont ils tirent plus de six

vingt mille livres ſterlings toutes les années en or & en autres métaux : la Canelle griſe, la Muſcade & le Cloud de Girofle, dont le débit eſt encore plus grand dans les Indes qu'en Europe. Comme ils ſont ſeuls maîtres des lieux où croiſſent ces épiceries, ils les vendent ce qu'ils veulent, & ils s'en font payer le même prix aux Indes qu'en Hollande. Les Hollandois ayant fait un grand amas de Manufactures des Indes, ruïneront infailliblement nôtre commerce en Europe les deux premieres années qui ſuivront la Paix prochaine.

Dés que les Anglois recommenceront à faire de grands achapts aux Indes, le prix des marchandiſes qui varie beaucoup dans ce Pays y augmentera de trente & de quarante pour cent, de maniere que la Compagnie de Hollande venant à vendre en Europe aux prix coutant les marchandiſes qu'elle auroit acheptées aux Indes pendant la guerre, les Anglois ſeront obligez, s'ils veulent vendre les leurs, de perdre deſſus trente & quarante pour cent, c'eſt à dire, ce qu'ils les auroient payé aux Indes plus cher que les Hollandois. Cette perte jointe aux

frais du commerce des Indes dégouteroit nos Marchands qui seroient forcez de l'abandonner, si les Hollandois continuoient pendant deux ans à tenir à bas prix les marchandises des Indes en Europe, tandis que la vivacité des achapts qui accompagne toûjours la premiere année de la Paix, auroit rehaussé leur prix dans les Indes.

Les Hollandois manqueront d'autant moins à faire joüer ces ressorts qu'ils ne perdront rien dans cette manœuvre : ils manqueront seulement à gagner sur la branche de leur commerce des Indes Orientales qui consiste en manufactures, & cette Nation, quoique trés-avide du gain, sçait mieux se passer de gagner dans l'occasion, & même quand il est à propos, perdre de grosses sommes pour les interêts de son commerce.

Si nous voulons d'un autre côté continuer aux Indes nôtre commerce accoûtumé, & y entretenir nos habitudes, qu'elles sommes d'argent, ne sortiront pas d'Angleterre pour l'achapt de marchandises, dont l'on ne trouvera point de débit quand elles y seront arrivez, puisqu'il est impos-

ſible d'en vendre la même quantité que nous en avons aporté depuis cinq ans, ſans un commerce floriſſant avec l'Eſpagne & dans les échelles de la Méditerranée.

Cependant nous avons vû que le commerce des Indes n'eſt avantageux à l'Angleterre qu'autant que ce commerce eſt ample & floriſant. Il lui ſera déſavantageux dés qu'elle n'envoyera ſes Vaiſſeaux & ſon argent aux Indes que pour en rapporter les manufactures du Pays, neceſſaires à ſa conſommation ; je m'en rapporte à l'Autheur du Livre, *les Manufactures d'Angleterre ruïnées par celles des Indes*. Ceux qui ont écrit contre lui, & qui peut-être par des vûës intereſſées ont voulu faire l'apologie de ce commerce, & montrer qu'il étoit avantageux à l'Angleterre, ſe ſont appuyez de la ſuppoſition que nous revendions aux étrangers une telle quantité de nos achapts que nous gagnions ſur ces ventes le prix des Manufactures des Indes qui ſe conſommoient en Angleterre. Cette ſuppoſition qui étoit plus que vrai-ſemblable pendant la Paix, deviendroit ridicule durant la guerre préſente.

SEPTIE'ME BRANCHE.

Le Commerce de la Pesche.

La Pesche & le commerce du Charbon sont les deux pepinieres des Matelots d'Angleterre. Nous concevons si bien l'importance de ces deux commerces, que nous avons toûjours protegé ce dernier, jusques à mettre obstacle à l'entreprise de quelques Philosophes qui vouloient planter assez de bois aux environs de la Tamise pour en fournir Londre; de maniere que l'on y cessât l'usage du Charbon de terre. Nous aymons mieux y respirer un air moins sain que de ruïner un commerce qui entretient six ou sept mille Matelots.

Le commerce de la Pesche nous forme des Matelots comme celui du Charbon, & il à encore un grand avantage sur l'autre. Comme nous ne transportons guere de Charbon chez les étrangers, son commerce qui se fait d'un endroit du Royaume à un autre n'enrichit point le Pays, mais le commerce de nôtre Pesche que nous vendons aux étrangers, nous vaut

beaucoup d'argent. Mum dans son Traité *a* du commerce étranger, estime à cent quarante mille livres sterlings le poisson que nous vendions de son temps aux étrangers, & depuis Cromwel ce commerce a augmenté en general, quoique certaines de ses branches ayent diminué.

Nous portons en Espagne & dans la Mediterranée la partie la plus considerable de nôtre Pesche, & leur commerce étant interdit nous perdrons prés de deux cens mille livres sterlings que nous y recevions en échange d'un poisson qui ne nous coûtoit que la peine de le prendre & quelque sel. Si la guerre dure long-temps, nous ne rétablirons jamais ce commerce tel qu'il étoit avant la rupture; les étrangers qui avoient coûtume de consommer nos pesches en auront disette la seconde année de la guerre. Ils aprendront aparamment des manieres de s'en passer, & lors de la Paix nous les trouverons peut-être dans le dégoût de ce qu'il nous ont payé si cher jusques ici.

La grande consommation de nos pescges se fait dans les Pays Catholi-

a Chap. 10.

ques qui s'en nourrissent les jours que leur Loi deffend l'usage de la viande. La necessité pourra bien obliger ceux qui conduisent le peuple dans ces Pays, à relâcher pendant la guerre quelque chose de l'observation de ces loix, & à permettre l'usage de certains alimens qui jusqu'ici ont été prohibez les jours maigres. Dés que ces sortes de relâchemens ont été permis une fois, l'on ne revient jamais à l'ancienne austerité, & c'est elle seule qui est cause de la consommation de nos pesches en Italie & en Espagne. Il y a d'ailleurs assez d'autres vivres en ces contrées s'il étoit permis de s'en servir indistinctement tous les jours de l'année.

Le Pape qui nous regarde comme des Sujets revoltez, qui tous les ans brûlent son effigie avec ceremonie, & qui détiennent injustement des biens appartenans à une Eglise, dont il est le Chef: le Pape, dis-je, n'y fera-t'il pas intervenir son authorité avec joye, & n'accordera-t'il pas, autant qu'il en sera besoin, suivant les regles du gouvernement de l'Eglise Romaine, les dispenses convenables pour ce relâchement, quand il sera informé

le l'importance du coup que ſa com-
plaiſance portera à nôtre navigation &
à nôtre commerce ? Il ſe rendra d'au-
tant plus facile que l'expedition de ces
diſpenſes apportera encore de l'argent
à la Cour de Rome.

L'experience de la derniere guerre doit encore nous faire craindre l'aneantiſſement de nôtre commerce de la peſche pendant celle-ci : quoique nous euſſions conſervé preſque tout nôtre negoce, nôtre peſche diminua les deux tiers. D'ailleurs les François en prenant le Havre de ſaint Jean, & quelques autres poſtes que nous avions ſur la côte de Terre neuve, nous avoient comme exclus du commerce des moruës ſeiches ; perte que nous aurions ſenti bien vivement ſi la guerre avoit encore duré deux années. Les François peuvent faire aujourd'hui ce qu'ils firent alors, mais nous ne ſçaurions plus porter nos pêches dans les ports d'Eſpagne & d'Italie, comme nous l'avons pû faire tant qu'a duré la derniere guerre.

HUITIE'ME BRANCHE.

Le Commerce du dedans du Pays.

Ce commerce dépendant entierement du commerce étranger, il tombera en même-tems que l'autre décheoira. Nos Ouvriers en laine ne trouveront plus à gagner leur vie dés que le Marchand qui les employoit ne trouvera plus à vendre ses étoffes, les soyes écruës devenant rares & cheres en Angleterre, il s'y en consommera moins, tout le monde se servira des étoffes des Indes que nous ne trouverons plus à débiter aux étrangers, & l'on les déguisera de maniere qu'elles passeront pour marchandises fabriquées en Angleterre. Nous voyrons, comme dans la guerre précedente, nos Ouvriers en soye mourir de faim, & exciter des seditions qui ne s'appaiseront peut-être pas aussi facilement que par le passé. Il est vrai que nous tirerons toûjours quelque profit de la vente de nos laines écruës que les étrangers viendront enlever, mais c'est ce qui nous apauvrira plus promptement. La main de l'Ouvrier

gagné quatre-vingt pour cent ſur les étoffes de laine, & ce profit reſte dans le Pays où l'on travaille : la même quantité de laine dont les étrangers nous payoient cent livres ſterlings, quand nous la leur vendions en étoffes fabriquées, nous la leur donnerons pour vingt livres ſterlings quand nous la vendront écruë : les autres quatre-vingt livres ſterlings qui faiſoient vivre nos Fileurs, nos Tiſſerant, nos Laineurs, nos Teinturiers, nos Tondeurs, & tant d'autres Ouvriers, ſeront un argent perdu pour l'Angleterre; les Ouvriers de France & de Flandre en profiteront.

Une grande partie de la richeſſe de l'Angleterre provient de ſes laines; mais elle ne vient pas tant de nos moutons que des hommes : c'eſt à vendre nos laines manufacturées aux étrangers, que nous avons fait un commerce lucratif avec les étrangers. Nous ſerons bien-tôt réduits à l'indigence ſi nous les leur livront écruës. La Republique de Florence étoit opulente quand les ſoyes qui croiſſent dans le Pays s'y travailloient & fourniſſoient l'entretien à un peuple nombreux, dont alors il étoit habité;

mais cet Etat jadis si opulent & si peuplé, est devenu pauvre & inhabité depuis que l'usage de vendre les soyes écruës aux étrangers s'y est introduit par une suite d'évenement qu'il seroit hors de propos d'expliquer, la continuation de la guerre menace l'Angleterre d'une pareille destinée.

Nôtre commerce étant diminué d'ailleurs, & le produit de nôtre pesche & de nos mines ne se vendant plus aux étrangers, le revenu de ceux qui ont leur bien en fonds de terre diminuera en même-temps, d'autant plus que nôtre menu peuple ne gagnant plus sa vie comme par le passé, ne consommera plus la même quantité de denrées, & les Fermiers qui ne trouveront plus à débiter les leurs, payeront mal. Nous nous soutînmes un peu pendant la derniere guerre à l'aide de la cherté qui regnoit dans les Etat voisins. Le haut prix des denrées dans les Pays où nous portions vendre les nôtres, & le débit qui s'y en faisoit, empêchoit que l'on ne s'apperçut ici de la misere du peuple, & il indemnisoit ceux qui cultivoient la terre, d'une partie des taxes ausquelles les Actes du Parlement les condam-

noient toutes les années. Maintenant l'abondance des vivres est à son dernier periode dans les Etats voisins, & si la guerre que se font les Princes du Nord n'empêche pas les Hollandois d'y trouver les grains necessaires à leur consommation, de maniere qu'ils soient obligez d'en venir prendre chez nous ; à quoi se trouvera reduit le revenu des Gentilshommes d'Angleterre surchargez de taxe d'un côté & privez de l'autre, par les suites de la guerre, du débit ordinaire de leurs denrées.

Le commerce du dedans du Royaume souffrira encore du transport des especes inévitable pendant la guerre, & il n'est que trop facile de prouver que ce transport est réellement inévitable.

a Nos Ecrivains prétendent qu'en temps de Paix nous gagnons deux millions sterlings dans le commerce que nous faisions avec les étrangers : Ils estiment que nous gagnons six cens quatre-vingt mille livres sterlings sur les machandises des Indes Orientales.

Sept cens vingt mille livres ster-

a Discours sur le commerce des Indes Orientales, page 317.

lings sur les marchandises de nos Co-
lonies.

Six cens mille livres sterlings s
nos pesches & les autres marchandis
d'Europe.

De ces deux millions il n'entre gue
en Angleterre, que cent trente mil
livres sterlings pour y demeurer. Il e
hors de doute qu'il y en vient un
bien plus grande somme par la J
maïque seule, mais il en sort aussi p
nôtre commerce : nous portons beau
coup d'argent en especes & en barr
aux Indes Orientales, au Levant &
dans le Nord.

Les dix-huit cens soixante & di
mille livres sterlings restans des deu
millions, sont apportez en Angleter
en vins, sels, huiles, soyes, lain
d'Espagne, Indigo, Cacao, fruit secs
Eau-de-Vie, caffé, sucre, raisins d
Corinthe, bois, chanvres, toilles
dentelles, étoffes de soye, marchan
dises des Indes, thé, porcelaines, pa
piers, poils de differentes especes &
en beaucoup d'autres marchandises &
drogues, dont la consommation e
grande en Angleterre, quoi qu'elles n
soient point du crû du Pays.

U

Un Memoire *a* qui fut présenté à la Chambre des Communes en 1675. & qui contient un état de ce qui avoit été frappé de monnoyes neuves & fabriquées avec des matieres ou des especes étrangeres depuis 1657. ce Memoire, dis-je, prouve que l'argent n'augmentoit pas en Angleterre dans ces temps florissans, de cent trente-mille livres sterlings par an.

Il paroît par ce Memoire, que depuis 1657. jusqu'en 1675. l'on n'avoit frappé que deux millions deux cens trente huit mille neuf cens quatre-vingt diz sept l. sterlings, ce qui fait par an environ six vingt mille soixante & deux livres sterlings. *b* Dés qu'il n'y avoit que cette somme de monnoyée, il est trés probable qu'il n'en restoit guerre davantage dans le Royaume de tout ce qui pouvoit y être apporté par la Jamaïque ou par Cadix, & c'est beaucoup de supposer qu'il y en demeuroit encore neufs cens mille livres sterlings en especes etrangeres y ayant

a Il est raporté dans le Livre Anglois, qui porte le titre Latin de *Britannia languent.*

b Il est deffendu d'emporter les especes au coin d'Angleterre hors du Royaume, mais il est permis d'en faire sortir les lingots & les especes étrangeres, par *Acte du 27. Juillet 1663.*

cours, comme sont les loüis d'or de France & quelques autres especes. Loin que les particuliers perdent quelque chose en portant à la *a* Tour des linquots ou des especes étrangeres pour être convertis en monnoye au coin d'Angleterre *b*, ils y trouvent du gain; ces matieres étant reçûës à la Tour à un plus haut prix que dans le commerce.

J'ai vû d'autres calculs des monnoyes neuves, frappées depuis 1675. jusqu'en 1688. Ces monnoyes se montoient à un million six cens cinquante six mille six cens quatre livres sterlings, ce qui fait environ cent vingt huit mille livres sterlings par an d'augmentation pour le Trésor de la Nation.

Il est bon d'avertir ici, que dans les deux calculs précedens il n'est fait mention que des especes fabriquées au coin d'Angleterre avec des especes étrangeres ou lingots Il n'y a que l'espece fabriquée avec un argent entré nou-

a C'est le lieu où l'on frappe la monnoye d'Angleterre.

b La monnoye se frappe en Angleterre aux dépens de l'état, en vertu d'un Acte Passé la dix-huitiéme année de Charles II. & continué depuis. On rend poids pour poids aux particuliers sans rien retenir, ni pour les droits du Roy, ni pour les frais de monnoyage.

vellement dans le Royaume, que l'on puiſſe compter pour l'augmentation annuelle de ſon Tréſor. La ſomme ſeroit beaucoup plus forte ſi l'on faiſoit état de tout ce qui a été frappé à la Tour depuis 1657. juſqu'en 1688. L'on a fondu pendant ce temps pour des grandes ſommes de monnoyes de Cromvvel, de pieces à la croix & de Jacobus, qui ont été converties en eſpeces d'or & d'argent au coin de Charles II. & de Jacques II. Nous verrons, même inceſſamment, que depuis 1660. juſqu'en 1689. l'on avoit frappé à la Tour pour cinq millions ſterlings de Guinées; mais la plûpart de ces Guinées étoient fabriquées avec les anciennes eſpeces d'or d'Angleterre, & dans un calcul qui ne regarde que l'augmentation annuelle du Tréſor de la Nation, je n'ai dû faire mention que des eſpeces qui ont été frappées avec des lingots ou des monnoyes étrangeres. La Nation n'en devient pas plus riche, lorſque cent marc d'or qui étoient déja dans les Pays en Jacobus, ſont convertis en Guinées.

Comme nous n'avons en Angleterre ni mines d'Or, ni mines d'Argent, *l'eſpece* ne ſçauroit s'y multi-

plier que par les métaux que le commerce nous apporte, & un commerce désavantageux qui feroit sortir l'argent de l'Isle, nous réduiroit à la derniere pauvreté. Le commerce ne nous apporteroit en temps de Paix que cent trente mille livres sterlings; ainsi dés que le gain que nous faisions dans le commerce sera diminué de cent trente mille livres sterlings, l'on ne nous en apportera plus: Or non seulement le gain que nous faisions dans le commerce diminuera de cent trente mille livres sterlings; mais il est trés probables que ce gain, qui en temps de Paix se montoit à deux millions sterlings, sera réduit à moins d'un million dans la guerre présente. Elle nous ôte absolument deux branches de nôtre commerce, les six autres en demeurent alterées, & les Corsaires François commenceront incessamment à faire une guerre vigoureuse à nos Vaisseaux Marchands.

Il paroît par le produit du Tonnage & Pondage, que nôtre commerce étoit diminué de plus d'un tiers pendant la derniere Guerre. Il produisit,

En	1688.	510769. liv. sterl.
	1689.	416517.
	1690.	245951.
	1691.	399770.
	1692.	482222.
	1693.	287681.
	1694.	407584.
	1695.	362707.

Il sera sensible que nôtre commerce étoit alors diminué de plus d'un tiers, si l'on fait une année commune à commencer par 1689. & cependant nous joüissions en ce tems-là du plein commerce des Etats du Roy d'Espagne : il nous est interdit présentement, & cette interdiction jointe aux alterations qu'elle causera dans les autres branches du commerce d'Angleterre, le diminuera au moins de moitié.

Dans cette supposition il paroît d'abord, qu'au lieu de cens trente mille livres sterlings qui entroient dans le Royaume en argent comptant pendant la Paix, il en devroit sortir pendant la guerre présentement, 870000. liv. sterlings.

Dans le temps que nous gagnions deux millions dans le commerce é-

tranger, nous ne recevions que cent trente mille livres ſterlings en argent, & nous prenions les dix-huit cens ſoixante & dix mille livres reſtans en marchandiſes, donc lors que nôtre gain ne ſe montera plus qu'à un million, il faudra payer huit cens ſoixante & dix mille livres en argent en recevant toûjours pour dix-huit cens ſoixante & dix mille livres de marchandiſes étrangeres.

Mais il eſt plus que probable que nôtre conſommation de denrées & de marchandiſes étrangeres diminuera en même temps que nôtre gain dans le commerce diminuera auſſi : il eſt vrai cependant que cette conſommation ne ſçauroit diminuer à proportion de nôtre gain dans le commerce étranger. Nous ne ſçaurions diminuer de moitié la conſommation des denrées & des marchandiſes étrangeres, quoique nôtre gain diminuë de moitié. La plûpart de ces marchandiſes, comme celles du Nord, la ſoye, les huiles & les toiles ſont neceſſaires à nôtre navigation & à nos manufactures, & nous perdrions encore plus à nous en paſſer qu'à les achepter argent comptant. Les autres, comme les vins, les drogues

les fruits secs, où sont devenuës necessaires à la vie, ou les Anglois y sont si accoûtumez, qu'ils ne voudront jamais y renoncer.

J'estime que l'on ne peut porter la diminution qui arrivera dans la consommation des denrées & des marchandises étrangeres pendant la guerre, plus bas que le tiers de ce que nous en consommions en temps de Paix. Il nous en falloit alors pour dix-huit cens soixante & dix mille livres sterlings, & il ne nous en faudra plus qu'environ pour douze cens quarante six mille livres sterlings. Nôtre gain dans le commerce ne se montant plus qu'à un million sterling, nous serons obligez d'envoyer toutes les années aux étrangers, deux cens quarante six mille livres sterlings.

Consommation des marchandises étrangeres pendant la guerre.	1246000.
Gain de la Nation dans le commerce étranger.	1000000.
Excedant de la consommation sur le gain.	246000.

La dépenſe de vingt-deux mille hommes que nous voulons entretenir en Flandres avec un train d'artillerie convenable, ne peut monter à moins de huit cens mille livres ſterlings. Nôtre commerce étranger ne ſuffiſant pas à lui-même, & devenant ruïneux à la Nation, comme nous le venons de voir, ſera bien hors d'état de fournir des fonds pour l'entretien de ces Troupes; ainſi il faudra faire paſſer en argent dans la Hollande ces huit cens mille livres, parce que l'on doit ſuppoſer que nous pourrons bien y envoyer la valeur de cent mille livres ſterlings en denrées & en marchandiſes neceſſaires à nos troupes, leſquels effets nous n'aurions point fait paſſer en Hollande, ſi ces troupes n'y avoient point été.

Les ſept cens mille livres ſterlings que la Reine fera paſſer en Hollande toutes les années pour payer l'armée, cent mille livres ſterlings que je ſuppoſe que nos Generaux & nos Officiers emporteront de leur revenu particulier, joint aux deux cens quarante ſix mille livres que nous perdrons dans le commerce étranger, feront ſortir toutes les années d'Angleterre,

plus

plus d'un million ſterling.

Ainſi nous devons faire état que la premiere année de la guerre nous enlevera une douziéme partie de nôtre argent, la ſeconde année une onziéme partie, & la troiſiéme année une dixiéme partie, & de même des années ſuivantes.

Je ſçais bien que Monſieur Davenant *a* a calculé à ſeize millions ſterlings, l'argent comptant qui étoit en Angleterre en 1698. mais je crois avoir de bonnes raiſons pour n'être pas de ſon ſentiment. Je tombe bien d'accord avec lui, que depuis l'avenement du Roy Guillaume à la Couronne, juſqu'en 1698. l'on avoit frappé pour douze cens mille livres ſterlings de Guinées & ſix millions ſept cens mille livres ſterlings d'eſpeces d'argent, tant de la vaiſſelle qui avoit été portée à la Tour en vertu de differens Actes du Parlement, que de l'ancienne monnoye fabriquée au marteau, dont l'on avoit fait une refonte generale pour remedier aux déſordres dont elle étoit cauſe depuis que les Rogneurs l'avoient alterée de plus d'un tiers.

a Tome 2, page 154.

Ce ſont des faits prouvez par les Regiſtres de la Tour, & dont je demeure d'accord, mais je ſuis perſuadé qu'en 1698. nous n'avions point en Angleterre cinq millions ſterlings en Guinées de Charles I I. ou de Jacques II. non plus que pour deux millions deux cens mille livres ſterlings d'eſpeces d'argent fabriquées au Moulinet au coin de ces mêmes Princes, comme le ſuppoſe cet Ecrivain, pour trouver ſeize millions ſterlings en Angleterre.

Comme il eſt impoſſible de ſçavoir la verité dans la queſtion dont il s'agit, qu'en allant du certain à l'incertain, je me ſervirai de cette maniere de raiſonner. Il eſt ſûr que nous avions en 1698. pour ſix millions ſept cens mille livres ſterlings à peu prés d'eſpeces d'argent au coin de Guillaume III. il y en avoit eu cette ſomme fabriquée en Angleterre,& il eſt à croire qu'il y avoit eu tres-peu de ces eſpeces tranſportées hors de l'Iſle ; le temps qui ſe paſſa depuis la grande reforme de nôtre monnoye juſques à la paix de Ryſwick n'ayant pas été bien long. Si nous avions en 1698. pour deux millions deux cens mille livres

ſterlings de monnoye d'argent au moulinet au coin des Freres Stuards, l'on auroit dû voir dans les payemens deux écus de Charles II. ou de Jacques II. contre ſix de Guillaume III. Pendant deux mois que je me ſuis appliqué à connoître la proportion de la monnoye de ces Princes, & que j'ai compté pour m'en inſtruire ou fait compter à mes amis de *Lombarde ſtreet* deux cens mille livres ſterlings eux & moi, nous avons toûjours trouvé huit ou neuf écus de Guillaume pour un des Freres Stuards, & quinze Schillings de Guillaume, contre un Schilling d'un de ces deux Princes. Ainſi je ne penſe pas qu'en 1698. nous euſſions huit cens mille livres ſterlings en eſpeces d'argent au coin de Charles II. ou de Jacques II. quoiqu'il y ait eû en dix-huit ans pour trois millions de ces eſpeces frappées à leur coin. Le reſte avoit été porté en Hollande lors de la derniere guerre, & ces eſpeces y étoient devenuës ſi communes que les Hollandois, pour nous ôter le chagrin de voir chez eux une ſi grande quantité de nôtre argent, les firent fondre pour en fabriquer leurs nouveaux Ducatons.

La ſuppoſition de cinq millions ſterlings de Guinées au coin des Freres Stuards exiſtans en Angleterre en 1698. eſt encore plus ſuſpecte. Juſqu'en 1698. il n'y avoit pas eu encore desGuinées fabriquées au coin de Guillaume. III. pour treize cens mille livres ſterlings, les Guinées de ce Prince étoient aſſez communes en Flandres & en Hollande, pour ſuppoſer qu'il n'en reſtoit guere plus d'un million en Angleterre. Cela étant, l'on auroit dû voir dans la ſuppoſition de M. Davenant cinq Guinées des Freres Stuards contre une de Guillaume III. c'eſt ce qui n'étoit pas, & l'on voyoit au plus trois Guinées de Charles II. ou de Jacques II. contre une de Guillaume III. Ainſi je ne crois pas que nous euſſions en 1698. plus de trois millions ſterlings en Guinées des regnes precedens.

Voici un ſyſtême ſur la quantité d'eſpeces d'or & d'argent qui ſe trouvoit en Angleterre en mil ſix cens quatre-vingt dix huit.

Des huit millions frappez tant en or qu'en argent depuis la revolution, il nous reſtoit ſept millions cinq cens mille livres ſterlings. Le tranſport d'ar-

gent dont la guerre avoit été cause, étoit tombé principalement sur les Guinées des regnes précedens, lesquelles étoient trente & vingt contre une Guinée de Guillaume III. les premieres années du regne de ce Prince.

Il en étoit de même pour les especes d'argent jusqu'en 1695. il y avoit eu peu de monnoye d'argent au coin de Guillaume, & la guerre ne dura plus que dix-huit mois quand nous eûmes fait nôtre grande reforme, & que l'on commença d'en voir une grande quantité.

Il nous restoit trois millions sterlings en Guinées & huit cens mille livres sterlings en monnoye d'argent des Freres Stuards fabriquée au Moulinet.

Ces sommes font en tout onze millions trois cens mille livres sterlings.

Pendant les quatre années de paix qui ont suivi le Traité de Riswick, nôtre commerce a été tres-florissant: nous avons tiré beaucoup d'argent de la France & des Pays-Bas; nous en avons reçû beaucoup d'Espagne, parce que les Gallions qui avoient été retardez par la guerre, arriverent l'année qui suivit la paix avec une riche

charge. Ainsi l'on peut faire état que malgré les sommes excessives que la nouvelle Compagnie des Indes Orientales a envoyé dans l'Orient, & les sommes qu'ont retiré d'Angleterre les particuliers Hollandois, qui pendant la guerre avoient fait valoir leur argent sur nos fonds publics, l'on peut compter, dis-je, que le Trésor de la Nation est augmenté par an de deux cens mille livres sterlings, ce qui fait huit cens mille livres sterlings.

Cette somme jointe aux onze millions trois cens mille livres que nous pouvions avoir en 1698. fait douze millions cent mille livres sterlings à quoi peut se monter tout l'argent existant aujourd'hui en Angleterre. Ce qui nous reste en Jacobus est si peu de chose, qu'il ne vaut pas que l'on en fasse mention, l'on n'en ramasseroit point pour dix mille livres sterlings dans tout le Royaume. Il n'y a point à douter que l'Angleterre ne fut beaucoup plus riche en argent comptant avant la derniere revolution; cependant nous avons éprouvé bien sensiblement la disette des especes dans la guerre qui la suivit immediatement. Nous y avons vû compter les assigna-

tions ſur l'Echiquier à trente & quarante pour cent, & l'argent manquer ſi abſolument, que nos Officiers étoient hors d'état de partir pour aller en campagne ; on peut juger par ce qui arriva dans la guerre précedente de la rareté d'argent, que cauſera celle-ci.

La navigation d'Angleterre que l'on peut regarder comme une partie du commerce du dedans du Pays, fait ſa ſureté, & tant que nous ſeront les maîtres de la mer, nos voiſins ſe ligueront vainement contre nous. La conſervation de nôtre navigation doit donc faire nôtre premier ſoin ; en vain l'Angleterre acquereroit des Empires au-delà de la mer ; ſi ſa navigation perit, elle ſera hors d'état de conſerver ſes acquiſitions & ſes anciens domaines. La guerre fait deux mauvais effet à cet égard, elle ruine la navigation de l'Angleterre, & elle augmente celle de la France de toutes les Puiſſances ; la ſeule qui ſoit aujourd'hui redoutable à l'Angleterre. La guerre interrompt tout nôtre commerce qui ſe fait par mer, & le commerce Maritime des François eſt ſi peut de choſe, qu'il n'eſt pas ſuffiſant pour

nous entretenir un nombre de Vaisseaux Corsaires qui puisse faire un objet. Les François qui ont occasion de faire sur nous de riches prises augmentent leur Marine au contraire par le grand nombre d'Armateurs qu'ils mettent en mer : l'armement des flotes de guerre est peu propre à faire de nouveaux Matelots : la paye de ceux qui s'y engagent est peu de chose, & cette paye fait tout leur profit. Il faut pour déterminer les gens à embrasser la vie d'un Matelot, ou l'esperance du pillage qui fait prendre parti sur les Vaisseaux Corsaires, ou l'attente du gain que l'on peut se promettre sur un Vaisseau Marchand avec le profit présent de la grosse paye que l'on y reçoit.

Nous n'avons point cependant de genre de peuple qui ait plus besoin de supplément & de nouveaux venus, que nos Matelots qui sont sujets à tant d'accidens ausquels les autres hommes ne sont point exposez. Aussi sommes-nous forcez depuis un temps à nous servir dans nos guerres de malheureux pris par force, qui n'étant point nez pour ce service perissent dés la premiere campagne. Nous nous

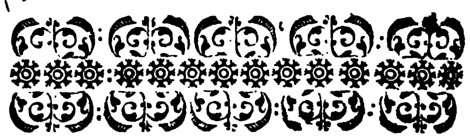
ſommes aſſez apperçûs par la difficulté que nous trouvions à armer nos Flotes, laquelle augmentoit toutes les années de la diminution du nombre des Matelots d'Angleterre. Cette diminution ſera plus ſenſible encore dans la guerre préſente, lorſque les frequens *Embargo* & les pirateries des François auront dégouté nos Marchands de mettre des Vaiſſeaux en mer. Ils en étoient ſi fort dégoutez pendant la derniere guerre, qu'ils avoient pris le parti de ſe ſervir des Vaiſſeaux neutres; les étrangers profitoient par là du fret des marchandiſes qu'ils nous apportoient & de celles qu'ils remportoient chez eux, gain dont l'Angleterre à toûjours été ſi jalouſe avec raiſon, puiſque c'eſt ce gain qui fait ſubſiſter ſes Matelots qui ſont à la fois ſa ſureté & ſa richeſſe.

Le nombre de nos Vaiſſeaux Marchands étoit tellement diminué pendant la derniere guerre, que l'hyver de 1695. l'on ne comptoit des Vaiſſeaux Anglois dans la Tamiſe, que juſques à la concurrence de ſoixante & cinq mille ſept cens quatre-vingt huit tonneaux, & il y en avoit d'étrangers juſques à la concurrence de quatre-

vingt-trois mille deux cens trente-huit tonneaux : c'eſt ce que l'on n'avoit point vû depuis l'Acte de navigation; & je ſouhaite pour la ſatisfaction des bons Anglois qui ne ſçauroient voir jamais rien de plus triſte, que l'on ne le revoye plus; mais outre la neutralité, quel avantage les étrangers n'ont-ils pas ſur nous en temps de guerre pour l'équipement de leurs Vaiſſeaux, depuis que nous avons ſi fort augmenté l'Exciſe & ſurchargé de droits toutes les denrées qui ſervent dans les voyages de mer ? Elles nous coûtent aujourd'hui le double de ce qu'elles coutent à beaucoup de peuples, & de ce qu'elles nous coutoient à nous mêmes dans des temps plus heureux. Ce ſont choſes trop connuës pour en parler, & je ne dirai que deux mots du ſel dont il ſe fait une ſi grande conſommation dans l'équipement des Vaiſſeaux. Le Tonneau de quarante boiſſeaux de ſel de l'Iſle de Rhé ſe donnoit à Londres en 1688. pour deux livres ſterlings cinq ſchillings, & celui d'Oleron à peu prés pour le même prix ; aujourd'hui quarante boiſſeaux de ce ſel payent treize livres ſterlings dix ſchillings d'impoſition, outre le

droit de vingt-cinq pour cent qui ſe leve ſur les marchandiſes de France. Le Tonneau de ſel de Lisbonne qui ne valoit que trois livres dix Schillings, vaut preſentement treize livres ſix Schillings. Nôtre ſel de Limington & de Nieu-Caſtel paye prés de ſept livres ſterlings d'impoſt par Tonneau, de maniere que le ſel ſeul coute preſque autant aujourd'hui à ceux qui équipent les Vaiſſeaux, qu'ils payoient autrefois de la chair toute ſallée.

Fin du premier Traité.



LES INTERESTS DE L'ANGLETERRE MAL-ENTENDUS DANS LA GUERRE PRESENTE.

SECONDE PARTIE.

Discussion des motifs qui ont engagé l'Angleterre dans la guerre contre les Couronnes.

LA guerre a des suites si funestes en Angleterre, que nous ne devons jamais la faire, si elle n'est absolument necessaire, ou si nous ne sommes assurez d'y remporter des avantages assez considerables pour nous indemniser avec usure de nos maux & de nos pertes.

La guerre que nous faisons aujourd'hui, est une guerre offensive, que nous avons declarée aux Couronnes de France & d'Espagne, quand elles cherchoient à vivre en bonne intelligence avec nous. Il n'étoit point necessaire de l'entreprendre ; les avantages que nous pouvons nous en promettre sont fort incertains, & ils ne vallent pas ceux que nous trouvions à observer le Traité de Riswick.

Je diviserai ma seconde Partie en deux Dissertations : J'examinerai dans la premiere, la necessité où l'on a prétendu que l'Angleterre se trouvoit il y a huit mois, de declarer la guerre aux Couronnes : & dans la seconde Dissertation, je discuterai les avantages que l'on a supposé que nous en devions tirer.

PREMIERE DISSERTATION.

Sur la necessité de la guerre presente.

Ceux qui ont le plus appuyé dans les deux Chambres sur la necessité de faire la guerre à la France, se sont fondez sur deux raisons.

La premiere, étoit l'outrage que *le*

Roy des François avoit fait à la Nation Angloiſe en reconnoiſſant le Fils de Jacques II. refugié à ſaint Germain, pour Roy d'Angleterre, & l'inobſervation du Traité de partage.

La ſeconde, étoit le danger dont nôtre Nation étoit menacée par l'accroiſſement exceſſif du pouvoir de la France, qui venoit de donner un Roy à l'Eſpagne : Ces deux raiſons qui ont entraîné tant de monde, ou du moins qui ont paru entraîner tant de monde dans les deux Chambres du Parlement, ne ſont que des pretextes dont l'on s'eſt ſervi pour nous animer & nous faire approuver dans la chaleur de l'emportement, une guerre où nous ne pouvions pas nous determiner de ſang froid. Le Roy de France n'avoit point outragé nôtre Nation, & le danger dont elle pouvoit être menacée, auroit pû être prevenu par des moyens plus ſurs & moins violens qu'un Traité de ligue offenſive qui nous aſſociât aux chagrins de l'Empereur & aux terreurs des Hollandois.

Le Roy de France, lors de la derniere revolution, avoit donné retraite dans ſes Etats à Jacques II. & à ſon fils, & il avoit aſſiſté ce Prince de

toutes ses forces pour le rétablir sur le Trône, dont la Nation avoit jugé necessaire de l'ôter. Ses desseins n'aïant pas réüssi, ce Monarque déterminé de laisser sur le tête du Roy Guillaume la Couronne que nous y avions mise, entra avec l'Angleterre dans la negociation qui fut terminée par le a Traité de paix signé à Riswick. Nous n'y exigeâmes d'autres obligations du Roi de France en faveur du Gouvernement présent, que *de ne point assister directement ni indirectement ceux qui entreprendroient de troubler la possession du Roy regnant, & d'entretenir une Paix éternelle avec ce Prince, ses Peuples & ses Successeurs.* Il n'y fut point parlé du traitement qu'il faisoit à Jacques II. & à son fils.

Le Roy de France n'a point violé ces articles du Traité de Paix, dés qu'il n'a pas assisté directement ni indirectement les ennemis du Roy Guillaume. Ce Monarque s'est contenté de lui permettre de prendre chez lui le titre de Roy d'Angleterre à la mort de son pere, sans lui donner aucun secours pour remonter sur le Trône

a Voyez l'Article premier & l'Article quatriéme de ce Traité.

où il croit avoir droit. L'article quatriéme du Traité de Rifwick oblige bien le Roy de France à ne point aider les ennemis du Roy Guillaume; mais cet article ne l'engage point à perfecuter fes ennemis & à violer les droits de l'hofpitalité à leur égard, en empêchant un Prince malheureux refugié chez lui, de prendre un titre qu'il s'imagine lui être de confequence de porter.

Le Roy Guillaume & le Roy Jacques avoient chacun leurs prétentions d'être Roys legitimes d'Angleterre; prétentions dont le Roy de France n'étoit pas Juge. Le traité de Rifwick l'obligeoit à ne point troubler la poffeffion du Roy Guillaume, & il a obfervé exactement le Serment qu'il avoit fait de le garder, mais il ne s'étoit pas engagé par ce Traité, à ne pas reconnoître le fils du Roy refugié chez lui, pour heritier legitime des prétentions de fon pere; il n'y eft fait aucune mention du cas dont il s'agit.

Les Traitez n'engagent les Princes, que comme les Contrats obligent les particuliers, & les Contrats ne les obligent que pour les articles lefquels

y

y ſont énoncez, ſur tout quand ces articles ſont onereux. Dés que le Roy de France n'avoit pris à Riſwick aucun engagement contraire, auroit-il pû ſans injuſtice refuſer de reconnoître le Fils de Jacques II. pour heritier des prétentions de ſon pere, quelles que fuſſent ces prétentions.

Quand par le Traité de Riſwick nous laiſſions au Roy de France la pleine liberté de traiter le Roy Jacques en Souverain, & ſon Fils en Prince de Galles, il étoit facile de prévoir ce qui arriveroit infailliblement à la mort du pere. La Monarchie d'Angleterre eſt une Monarchie hereditaire, dont le pere mort ſaiſit le fils vivant. Permettre à quelqu'un de traiter un enfant en fils aîné du Roy d'Angleterre; lui permettre de le traiter en Prince de Galles du vivant de ſon pere, c'eſt lui permettre authentiquement de le reconnoître pour Roy d'Angleterre, quand ſon pere ſera mort.

Diront-nous que les Anglois qui paſſent avec juſtice pour gens à reflexion & qui cruſent les affaires plus profondement que les autres Nations, ont eu les yeux aſſez bouchez lors

des negotiations de Rifwick qu'ils trouvoient si longues, pour ne point prévoir un cas absolument inévitable, & qui se présentoit d'abord à l'esprit : c'est ce que personne n'oseroit avancer. Nous l'avons prévû, il suffit de se souvenir des discours que l'on tenoit alors en Angleterre, pour en être convaincu, & si nous n'en parlâme point à Riswick, ce fut parce que nous regardions cet évenement comme indifferent ; aussi ne nous sommes nous mis en colere quand il est arrivé, que par les soins que l'on a pris & par l'argent que l'on a dépensé pour nous mettre de mauvaise humeur.

La Paix dureroit encore si ceux qui nous gouvernoient n'eussent été soigneux que de la gloire & des interêts de l'Angleterre. Loin de faire prêcher dans les Eglises & dans les Caffez, que la démarche du Roy de France étoit une infraction intolerable du Traité de Riswick, que c'étoit un attentat sur l'indépendance de nôtre Couronne, qu'il s'arrogeoit le droit de conferer par une entreprise pleine d'audace. Les Ministres d'Etat d'alors, s'ils eussent souhaité le bien de

l'Angleterre inseparable de la Paix, devoient instruire les peuples de la verité par les voyes dont ils sçavoient si bien se servir pour leur insinuer leurs sentimens. Ils devoient faire representer que le Roy de France n'avoit rien fait contre les Traitez, qu'il avoit agi suivant les regles de l'équité qui lui deffendoit de faire tort au Fils d'un Roy, qui étoit venu chercher un azile chez lui, en le privant d'un droit dont il n'étoit pas Juge, & que ce Prince n'avoit violé aucun des engagemens où il étoit entré au Traité de Riswick, quand il declaroit solemnellement le vouloir toûjours observer, puisque la reconnoissance du Fils de Jacques II. pour Roy d'Angleterre, aboutissoit à des traitemens de Ceremonial. Ces Ministres enfin devoient faire representer aux Anglois, qu'ils n'étoient point en droit de se mêler de ce qui se passoit à la Cour de France, en des choses qui n'interessoient en aucune maniere les Traitez que nous avions avec cette Couronne; que les Souverains étoient maîtres dans leurs Etats en ces occasions, & que si leurs voisins étoient mal satisfaits, il n'avoient que la voye de remontrance

dont ils puſſent ſe ſervir avec juſtice.

Mais ces Miniſtres avoient reſolu de faire la guerre ſous quelque prétexte que ce fût; les uns pour ſe mettre à couvert des vives pourſuites d'une Chambre baſſe juſtement indignée contre leurs brigandages; les autres par un motif encore plus bas, je veux dire par l'eſperance d'augmenter dans une nouvelle guerre, les richeſſes qu'ils avoient acquiſes dans la précedente, par des voyes qui ſont connuës de tout le monde.

a *Criminibus debent hortos, prætoria, menſas,*
Argentum vetus, & ſtantem extra pocula caprum.

Ces Miniſtres de colere n'obmirent rien de ce qui pouvoit animer les eſprits, & ils obligerent enfin la Nation à ſe plaindre d'un outrage qu'elle n'avoit pas reçû, afin que ſon honneur fût engagé à en pourſuivre la vangeance. Juſques ici avoit été inoüi qu'un Souverain eût declaré la guerre à un autre Prince, parce que ce Prince donnoit à un tiers le titre d'un Etat qu'il croyoit lui appartenir. Les Anglois ont donné le premier exemple de cet em-

a Juvenal Sat. pri.

portement : comme si les sujets de guerre n'étoient pas déja en assez grand nombre ; nous les avons multipliez & nous avons montré que l'on pouvoit en aller chercher dans l'avenir. Tandis que nous sommes si avares du sang des criminels , nous avons entrepris une guerre qui coutera la vie à plusieurs milliers de nos meilleurs Compatriotes , pour un fait lequel nous est indifferent dans le fond.

Si les Anglois étoient les premiers qui se fussent trouvez dans un pareil cas , l'extrême hauteur avec laquelle ils ont pris le procedé du Roy de France , seroit plus pardonnable. Le droit entre les Souverains n'est pas reglé aussi exactement qu'entre les particuliers , leur conduite à l'égard les uns des autres dépend de la coûtume , c'est elle qui decide de la nature d'une offense & de la grandeur du ressentiment que l'on en doit montrer. Il ne seroit pas surprenant , si le cas dont il s'agit ici étoit nouveau , que le courage anglois se fut emporté au-de là de la raison & que nous eussions fait un sujet de guerre de ce que nous devions feindre d'ignorer : mais l'Histoire nous fournit l'exemple de plusieurs Princes à qui

l'on n'a jamais reproché de lâcheté, & qui n'ont point couru aux armes dans une occasion semblable à celle qui nous les a remises à la main dans un temps où nous n'avions pas encore la force de les porter. Les Anglois pouvoient, à l'exemple du procedé tranquille de ces Princes, demeurer en paix aprés que le Roy de France eût souffert que le Fils de Jacques II. prit le titre de Roy d'Angleterre à saint Germain: la conduite de tous les Princes dont nous allons parler auroit suffisamment justifié la leur.

Aprés la mort du dernier Viscomti, Charles Duc d'Orleans, fils du frere de Charles VI. Roy de France & de Valentine, Viscomti prit le titre & les armes de Duc de Milan jusques sur la monnoye qu'il faisoit battre; monnoye dont les cabinets des Curieux sont encore remplis. Sforce jaloux au dernier point de passer pour legitime Souverain de ce Duché, ne s'en plaignit jamais à Loüis XI. son ami si intime & Souverain de Charles Duc d'Orleans.

Aprés la mort de nôtre Reine, Marie fille de Henry VIII. Marie Stuard Reine d'Ecosse & femme du Dauphin

de France qui fut depuis François II. prit le titre *a* & les armes de Reine d'Angleterre. Quand la Paix se fit à Cateau Cambresis entre Elizabeth & Henry II. Roy de France pere du Dauphin, Elizabeth n'obligea point ce Prince beaupere de Marie Stuard, à aucune abjuration sur cet article, elle n'en fit point un de ses griefs, & il n'en est pas dit une parole dans tout ce Traité de Paix. Ce ne fut que plus d'un an aprés qu'Elizabeth s'avisa de stipuler quelque chose sur ce sujet dans un Traité *b* particulier qu'elle fit avec le Roy Dauphin & la Reine d'Ecosse, aprés la mort de Henry II.

Jamais Gustave Adolphe, sa fille Christine, ni Charles Gustave son Successeur n'ont fait la guerre à la France parce qu'elle donnoit le titre de Roy de Suede aux Roys de Pologne de la maison de Vasa dans tous les Traitez qu'elle faisoit avec eux avant la Paix d'Oliva. Gustave Adolphe & sa fille n'en ont pas moins été en bonne intelligence avec la France & même dans l'alliance la plus étroite avec cette Couronne.

a Le 21 Avril 1559.
b Traité d'Edimbourg, du 6 Iuillet 1560.

a La France même que les étrangers accusent de porter la hauteur & l'envie de quereller plus loin que ne faisont la République Romaine, s'est-elle jamais plainte que les autres puissances donnassent le titre de Roy de France aux Rois d'Angleterre, & celui de Duc de Bourgogne aux Rois d'Espagne; l'Espagne dans son plus haut point de prosperité a-t'elle jamais attaqué personne, pour avoir appellé un Roi de France, Rois de Navarre ou Duc de Milan?

Loin qu'un Prince soit autorisé, même par l'usage, à declarer la guerre à un Souverain qui donne à un tiers le titre d'un Etat dont il est possesseur, il est établi par l'usage, de regarder avec indifference le procedé d'un Souverain qui se pare du titre d'un Etat qui nous appartient, & dont il nous reconnoît lui-même pour lui-même pour legitimes possesseurs par des Traitez de paix. C'est une triste consolation que l'on laisse ordinairement à ceux

a Les Ambassadeurs que le Czar envoye au Roy de Pologne en recitant à leur Audience les titres de leur Maître, lui donnent celui de Souverain de beaucoup de Pays, qui sont actuellement soûmis aux Rois de Pologne. Les Polognois n'en témoignent pas d'autre ressentiment, que de faire dire par le Chancelier qui est présent à l'Audiance, que le Czar prend à tort tels & tels titres.

que l'on a dépoüillez d'un Etat : il suffit qu'ils se soient engagez à ne point troubler directement ni indirectement nôtre possession.

Les Espagnols satisfaits de la joüissance de la Navarre & du Duché de Milan que les François leur avoient cedez, ont laissé prendre aux Rois de France le titre de Rois de Navarre & de Ducs de Milan toutes les fois qu'ils l'ont jugé à propos.

Les Gennois satisfaits d'être reconnus par la France pour un Etat libre, ne se scandalisent point toutes les fois que les Rois de France prennent le titre de *Duc de Milan & de Seigneur de Gennes*, dans les Traitez qu'ils font avec les Suisses.

Le Duc de Savoye à qui il sembloit que la France accordât tout ce qu'il lui plaisoit de demander lors du a Traité de Turin, ne s'avisa point d'y rien stipuler sur le titre de Comte d'Ast que les Rois de France ajoûtent encore à leurs autres titres quand ils traitent avec les Suisses.

De leur côté les François n'ont jamais fait de procez aux Rois d'Espagne, parce qu'ils continuoient de prendre le

a En 1696.

titre de Seigneur de Provinces & Etats qu'ils leur avoient cedez, quand il n'y a pas eu de conventions particulieres sur ces titres. La raison pour laquelle l'Angleterre s'est déterminée à dépenser tant d'argent & à verser tant de sang n'entra jamais dans les manifestes que les Maisons de France & d'Autriche ont publiez reciproquement l'une contre l'autre depuis deux cens ans, quoique l'aigreur & la passion ayent souvent fait glisser dans ces Manifestes, des motifs de guerre assez frivoles.

La Couronne d'Angleterre n'est point d'une nature differente des autres : pourquoi donc n'en sçauroit-on porter le titre & même souffrir chez soi, ceux qui le prennent, sans devenir aussi tôt l'ennemi de la Nation, quoique d'ailleurs l'on cherche à vivre en bonne intelligence avec elle ? Si le procedé du Roi de France nous est un titre suffisant pour lui declarer la guerre, voilà les Rois de France présent & à venir, autorisez à nous la faire toutes les fois qu'ils trouveront à nous attaquer à leur avantage. Quoique nous ayons reconnu les Rois de France pour legitimes Souverains de cet Etat, qu'il y a deux cens cinquante ans que nous

ayons renoncé par des Traitez de paix, aux droits d'Edoüard III. & de Henri V. & que dés le regne de Henri VIII. nous ayons passé un Acte du Parlement, pour permettre à qui en auroit envie, d'appeller Roi de France, le Souverain que l'on n'avoit pû jusques-là, sans devenir coupable de trahison, nommer autrement que le Roi des François, nos Rois ne laissent pas de prendre encore aujourd'hui le titre & les armes de Roi de France, ce qui est bien plus outrageant que de donner à un tiers le titre de Roi d'Angleterre: Mais les François à qui l'on a tant reproché leur hauteur & leur delicatesse excessive, s'en mettent si peu en peine, qu'ils reçoivent même nos ratifications où le Roi d'Angleterre prend la qualité de Roi de France. Lors du Traité de Risvik, leurs Plenipotentiaires n'en firent difficulté, que parce qu'ils ignoroient l'usage ou qu'ils feignoient de l'ignorer. Ils reçurent la ratification telle que l'on l'avoit présentée quand ils sçurent qu'elle étoit pareille à celle qui avoit été delivrée pour le Traité de Breda.

Je ne prétens point avoir rapporté tous les exemples que l'on pourroit al-

leguer sur le sujet dont il s'agit. Tous ces titres des Princes de l'Europe sont remplis de ces vestiges de prétentions sur les Etats d'autrui, prétentions qu'ils se sont interdits de poursuivre & dont la décision est remise à la seconde année du regne de mille ans.

Le Roi de France n'avoit point engagé l'honneur de la Nation par son procedé, il n'avoit point prétendu donner aux Fils de Jacques II. un nouveau droit à la Couronne d'Angleterre, soit qu'il l'appellât Roy d'Angleterre ou Prince de Galles, il en étoit toûjours également éloigné, pourquoi donc prendre avec tant d'aigreur la démarche du Roi de France ?

Ce Prince, a-t-on dit dans la Chambre des Communes, donnoit à connoître par sa démarche qu'il n'avoit prétendu traiter à Risvix qu'avec la personne du Roy Guillaume, & qu'il entendoit s'être reservé le droit d'aider Jacques II. & son fils contre les Successeurs, que l'Acte du Parlement de 1689. qui regle la succession parmi nous ; donnoit au Roi Guillaume : c'est avoir de bons yeux & bien de la penetration, que de voir tant de mysteres dans la main droite, que ce Prince

veut bien en certaines occasions ceder au Fils de Jacques II. mais ceux qui ont débité ces visions dans la Chambre basse, auroient dû sçavoir que les Traitez de paix sont de peuple à peuple & point de Prince à Prince personnellement. Il n'est pas besoin d'avoir étudié Grotius pour le sçavoir, il suffit d'avoir jetté les yeux sur le premier article d'un Traité de paix. Le Roi de France en faisant la paix à Risvik avec les Anglois, & en promettant d'observer une paix *a* éternelle avec le Roi Guillaume, *ses Peuples & ses Successeurs*, s'étoit engagé à ne point troubler le Gouvernement établi par l'Acte du Parlement de 1689. Il ne pouvoit pas ignorer quels étoient ces Souverains à venir en vertu de cet Acte qui ne pouvoit pas lui être inconnu, & dont il n'avoit pas demandé la revocation. L'interpretation que nos Harangueurs ont fait faire au Roi de France du Traité de Risvik, est-elle, que l'on ne peut sans une temerité inexcusable supposer qu'un Prince ait l'intention de s'en servir, sur tout quand il ne donne point de sujet à une accusation si injurieuse? Voulons-nous que

a Article premier.

l'on nous reproche encore nôtre facilité à prendre l'allarme & à nous forger des monstres pour les combattre ? Ne nous a-t-on point appliqué assez de fois le Passage d'un Prophete, *tout ce dont parle ce Peuple est conjuration.*

Il est vrai que le Roi de France par son procedé, a témoigné qu'il doutoit de la justice de l'Acte du Parlement, par lequel nous avons détrôné Jacques II. & son Fils, & de celui par lequel nous avons mis en leur place Guillaume III. & ses Successeurs, mais n'y a-t'il personne qui en doute en Angleterre, & même dans les deux Chambres parmi ceux qui sont les plus attachez au Gouvernement present ? Combien des gens & des plus considerables de la Nation s'opposerent à ces Actes dans le temps qu'ils passerent, & combien de questions se sont émuës dans le Parlement sur la nature du droit du Roi Guillaume à la Couronne ? Quel est l'Ecrivain assez hardi pour entreprendre de répondre au Manifeste que publia Jacques II. lors des Conferences de Risvix ? est-il même possible de le faire en suivant nos loix & maximes ? A parler sans déguisement, il est impossible de le refuter sans adopter

les principes de Milton ou d'Abbadie, dont le livre écrit pour justifier la Nation Britannique sur la derniere révolution, a été reçû avec le dernier mépris en Angleterre ; Avons-nous oublié que lorsque ce Manifeste parût on appliquoit au Roi Jacques, le bon mot que dit Milon aprés avoir lû l'Oraison de Ciceron écrite pour le deffendre. Milon ayant tué Clodius fit plaider sa cause par Ciceron, cet Orateur s'en aquitta fort mal & Milon fut relegué à Marseille. Ciceron pour rétablir sa réputation qui souffroit d'un mauvais Plaidoyer fait dans une belle cause, fit aprés coup l'oraison pour Milon que nous admirons aujourd'hui. Milon la lût dans son exil, & s'écria aprés l'avoir lûë. *Si Ciceron eut plaidé* à Rome de la sorte, Milon ne mangeroit point de lamproyes à Marseille. *Si Cicero sic Roma perorasset, Milo Massilia Murœnas non comederet.* Nous faisions dire à ce Prince malheureux aprés la lecture de son Manifeste : *Si ma cause eût été ainsi deffenduë en Angleterre, je ne serois pas à saint Germain.*

Mais qu'importe à la Nation ce que pense le Roi de France de l'Acte du

1689. pourvû qu'il ſoit engagé à
point troubler l'execution, com
l'étoit veritablement par le Trai
Riſvick. Jamais aucun Souverain
il inquieté de ce qu'un autre p
interieurement de la juſtice d
droits? Quelle ſcene ne donnero
à l'Europe un Roi de Suede q
clareroit la guerre à un Roy de
nemark, parce qu'il ſeroit écl
quelque choſe à ce dernier, qui
veroit qu'il ne ſeroit pas conv
interieurement, que les Suedois
ſedaſſent à juſte titre la Provin
Schonen. Nôtre procedé eſt e
plus outré, puiſque le Roi de Fr
quand il auroit été convaincu
juſtice du procedé du Parlement
gleterre, ne pouvoit pas ſans viol
droits de l'hoſpitalité, empêcl
Fils de Jacques II. de prendre l
de Roi d'Angleterre, dés qu'il n
pas juge de ſes prétentions.

Nous avons même eu une occ
de nous éclaircir avant que d'
en guerre ſur les intentions du
de France, touchant l'obſervatio
Traité de Riſvick. Le Roi Guil
mourut avant que la guerre fut
rée, & nous pouvions penetrer,

Roi de France avoit l'envie de broüiller dont l'accusoient ceux qui veritablement vouloient broüiller les affaires en Angleterre. Si la Reine lui eût fait donner part de son avenement à la couronne ; ceremonie sans laquelle les Princes ne font aucune démarche vers les nouveaux Souverains, & que ce Roi eût refusé de la reconnoître pour Reine d'Angleterre, il étoit temps de prendre des mesures ; mais s'il l'avoit reconnuë pour Reine, tous les soupçons étoient évanoüis. L'on sçait rarement le secret des Princes, mais suivant toutes les nouvelles qui nous sont venuës de France, la Cour de Versailles eût fait les démarches necessaires pour reconnoître la Reine.

L'inexecution du Traité de partage n'étoit point un plus juste sujet de guerre contre la France ; son Roi l'auroit-il pû executer quand même il en auroit eu l'envie, vû les sentimens où nous étions à l'égard de ce Traité ; sentimens qui éclaterent assés dés que le Parlement fût assemblé. Les deux Chambres d'un commun accord ne les jugerent-elles pas pernicieux & contraire au bien de la Nation ? Ne parla-t-on point aussi-tôt de faire le pro-

cés aux Ministres qui l'avoient conseillé.

D'ailleurs le Roi de France ne fit rien contre ce Traité en acceptant l'offre de la Couronne d'Espagne pour un de ses petits fils ; Nos Ecrivains ont reconnu qu'il ne s'étoit pas engagé à la refuser en signant le Traité de partage : Voici comme s'explique un membre de la Chambre Basse en parlant de ce fameux Traité a. *Rien ne surprit davantage les personnes intelligentes, que l'inadvertance de nos hommes d'Etat qui n'avoient inséré dans le Traité aucun article pour énoncer ce que le Roi de France seroit tenu de faire en cas que la Couronne d'Espagne fût laissée à un de ses petits fils* ; mais ajoûte ensuite cet Auteur b, *de la maniere dont le Traité est conçû, l'on laisse expressément au Roi de France l'alternative & le choix de celui de ces deux partis qui paroîtra le plus convenable, ou d'ajoûter de nouvelles Provinces à la Couronne de France, ou de mettre la Couronne d'Espagne sur la tête d'un Prince de la Maison de France.* Ce Prince avoit fait le Traité de partage avec le Roi

a Essai sur la ballance du pouvoir, page 6.
b Page 68.

Guillaume & les Hollandois, pour prévenir la guerre qui étoit inévitable si le Roi d'Espagne appelloit l'Archiduc à sa succession, quand la France de son côté s'obstineroit à faire valoir ses droits qu'elle avoit sur sa Monarchie. Dés que le cas n'est point arrivé, le Traité a été nul de lui-même; la France n'est coupable d'aucune infraction pour ne l'avoir pas observé; & ce n'est point à elle que nous devons nous prendre des suites du Traité de partage; c'est aux Ministres du Roy Guillaume que nous devions nous attaquer seulement, puisqu'ils ont conseillé à leur Maître de signer un Traité si désavantageux pour nous, & dont les suites nous empêchent de faire la même figure en Europe, que nous y faisions auparavant.

La seconde raison qui nous a fait reprendre les armes, a été le danger dont le grand changement arrivé en Europe à la mort du Roi d'Espagne menaçoit nôtre Nation. L'avenement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne fait perdre à l'Angleterre beaucoup de la consideration que les differens perpetuels des François & des Espagnols lui donnoient; mais cet évenement n'est

pas aussi fatal à nôtre patrie qu'on a voulu nous le persuader, & il n'étoit pas besoin d'entreprendre une guerre si ruineuse pour écarter un peril incertain & à coup sûr bien éloigné.

Il y a plus d'aveuglement que de lumiere dans une prudence pareille à la nôtre, c'est s'éblouïr pour vouloir découvrir le trop loin. La veritable prudence songe à éviter les malheurs presens avant que d'entreprendre d'écarter les disgraces éloignées, & c'est un manque de sagesse, que de voir si loin dans l'avenir, sans faire attention à ce qui se passe aujourd'hui, *à chaque jour suffit sa peine*, dit le Saint Esprit.

L'Espagne & la France lors de l'avenement de Philippe V. à la Couronne, avoient besoin de repos, & de long temps ces deux Royaumes n'eussent été en état de souhaitter la guerre. Avant que ces deux Puissances fussent parvenuës à un degré d'abondance d'hommes & d'argent qui les fit penser à des conquêtes étrangeres. La jalousie reciproque des deux Nations auroit separé leurs interêts, & ceux d'entre nous qui ont témoigné le plus de timidité, ne sçauroient disconvenir

que l'Angleterre n'a rien à craindre d'une de ces deux Couronnes qui l'attaqueroit sans être secondée de l'autre. Le peril que nous craignons étoit éloigné, il étoit incertain ; mais les malheurs de la guerre sont inévitables, & ils ensuivront de trés prés la declaration, l'on peut nous appliquer ce que Martial disoit d'un Romain qui se tua lui-même.

Dic mihi quis furor est, ne moriare mori.

Si nous nous croyons présentement assez forts non seulement pour resister à ces Puissances, mais même pour entreprendre de les abatre, pourquoi aurions nous été plus foibles qu'elles dans vingt ans d'ici en cas qu'elles eussent entrepris alors de subjuger les peuples voisins ? Si elles avoient augmenté leurs forces en vingt ans de paix, nous eussions aussi acrû les nôtres, & le commerce d'Angleterre étant plus florissant que celui de France & d'Espagne, nous étions à portée d'augmenter nôtre Puissance beaucoup plus que les Couronnes ne pouvoient augmenter la leur.

Nous aurions eu dans vingt ans les mêmes Alliez que nous avons aujour-

d'hui s'il avoit falu alors entrer en guerre avec elles. Les Hollandois, la Maison d'Autriche & les autres Princes du Nord de l'Allemagne ont ils si peu d'interêt à nôtre conservation, qu'ils refusent jamais de signer une ligue deffensive avec nous, qui contribueroit encore plûs à leur seureté qu'à la nôtre? personne ignore-t-il aujourd'hui la maxime qu'Agricola apprit à nos ancêtres à leurs dèpens, que tout le parti est bien-tôt écrasé lorsque les Princes qui le composent au lieu de courir au secours du premier qui est attaqué, attendent pour prendre les armes, que l'on les viennent chercher.

a *Dum singuli pugnant universi vincuntur.*

Mais, dira-t-on, la France & l'Espagne eussent ruiné nôtre commerce en vingt ans de paix & ses Puissances ayans augementé leurs forces dans le temps que les nôtres seroient diminuées, auroient alors subjugué facilement une Nation épuisée. La politique conseille bien de prendre des mesures en pareilles conjonctures, elle conseille bien de faire des Traitez de commerce avec ceux dont les intentions sont suf-

a Tacite, vie d'Agricola.

pectes, de s'assurer par des Alliances, de ceux dont l'on a besoin, & qui ont besoin de nous, mais il n'y a que la passion qui conseille de recourir d'abord à la guerre, & de la declarer sans avoir cherché auparavant à sortir d'inquietude par un autre expedient.

Les Traitez de commerce que nous aurions fait avec les Couronnes de France & d'Espagne, répondra-t-on, n'auroient été observez qu'autant qu'il auroit plû à ces Couronnes de les maintenir, & ils ne l'auroient pas été long-temps, nous ne sommes pas assez forts par nous-mêmes pour les assujettir à le faire, & ceux qui nous offroient leur alliance en 1702, auroient refusé la nôtre en 1715.

Il est aisé de répliquer que nous ne devons point craindre que nos Alliez nous manquent jamais, nous leur sommes plus necessaires qu'ils ne nous sont utiles, ils nous donnent de petits secours dans la cause commune, & nous leur en donnons de grands. Que deviendroit la Hollande? Que deviendroit l'Empire, si l'Angleterre étoit jamais envahie par les Puissances ennemies: Mais il n'est pas aussi assuré que leur ruine fût nôtre perte, du

moins survivrons-nous à ces Etats plusieurs années. Ils voyent aussi bien que nous combien leur importe nôtre conservation, & jamais Souverain ne manqua à un interêt si évident. Les froideurs, les inimitiez, les jalousies, les haines mêmes les plus vives cedent au pressant motif de secourir un voisin dont la chute nous accableroit. Il n'y a pas de gens si éloignez qu'un tel motif ne raproche, point d'ennemi qu'il ne reconcilie. Deux voisins ont beau s'être querellé, si le feu prend à la maison d'un d'entre eux, l'autre oublie bien-tôt ses chagrins pour le secourir & travailler à éteindre un incendie qui le brûleroit lui même s'il le negligeoit.

Henri VIII. avoit juré la perte de François I. Roi de France, mais il ne sçut pas plûtôt le désastre de Pavie, qu'il changea de parti & passa du côté de son ennemi, pour empêcher l'excessive Puissance de Chales Quint, de s'acroître encore aux dépens de la France.

Il n'y eût jamais de haine si envenimée que l'étoit dans le dernier siecle celle que les Hollandois portoient aux *Espagnols*. Tout ce qui peut enflam-

mer cette paſſion avoit concouru pour faire haïr ſouverainement les Eſpagnols par leurs anciens ſujets : La difference de la Religion, une longue perſecution ſoufferte à ce ſujet, des cruautez inoüies exercées contre tout ſexe & tout âge, la crainte d'être remis ſous le joug de leurs anciens Maîtres irritez, une guerre de ſoixante & dix ans; quels ſujets de haine ? Cette haine ceda cependant au deſir d'empêcher l'agrandiſſement de la France, l'Amie, l'Alliée, la Protectrice de leur Republique. Les Hollandois reconciliez avec leurs anciens ennemis furent les plus ardens promoteurs de la triple Alliance qui ſauva l'Eſpagne des mains de la France en 1669.

Ce que je dis plus bas touchant nos Alliez, m'empêche d'en parler ici davantage. Avec leurs ſecours nous étions en état de faire obſerver les Traitez de commerce que nous pouvions faire avec la France, comme nous étions en état de faire obſerver le Traité de Riſvich, lorſque nous le conclûmes, c'eſt-à-dire, en pouvant nous vanger de l'inobſervation du Traité par une guerre dont les Infracteurs ſouffriſſent autant que nous ; c'eſt

O

une doctrine diabolique que celle qui enseigne à ne se fier aux Traitez qu'autant que le Prince avec qui l'on traite est dans l'impossibilité de les violer sans être accablé le lendemain. Les suites de semblables maximes sont détestables : elles obligeroient de faire la guerre jusques à ce que l'un des deux partis eût entierement écrasé l'autre : il faudroit s'entrégorger tant qu'il resteroit un Anglois & un François capables de porter les armes ; & qui nous répondroit que nous ne succomberions pas ?

Dire que les étrangers doivent se fier à nous, & que nous ne devons pas nous fier à eux, c'est une doctrine qu'il est ridicule de vouloir persuader à personne ; si la prudence nous deffend de mettre bas les armes tant que nous ayons mis les François hors d'état de nous nuire, la prudence leur conseillera aussi la même chose.

Il en est des Etats comme des hommes, il est toûjours facile de trouver un sujet pour authoriser sa méfiance à leur égard, parce que l'on peut toûjours reprocher quelque chose contre la vertu aux plus vertueux: si pour fonder nôtre défiance de la France, nous allons

rassembler les occasions où il semble qu'elle n'ait pas observé assez scrupuleusement les Traitez, & où l'on veut qu'elle ait entrepris des guerres équivoques, elle trouvera de son côté des sujets de méfiance dans la conduite que l'Angleterre a tenuë en certaines rencontres. La premiere guerre que fit Charles II. aux Hollandois, que nous apellions par dérision la guerre de Mylord Cliffort, & la surprise de la flote de Smyrne en 1672. sont des actions qui ont besoin d'une interpretation bien favorable. Je ne serois pas surpris de voir ces maximes de Bandits, qu'il ne faut se fier aux sermens, que quand l'on a mis ceux qui les font hors d'état de les violer. Je ne serois pas surpris, dis-je, de voir ces maximes dans un de ces malheureux libelles qui nous viennent tous les mois de Hollande, & qui sont l'ouvrage de quatre ou cinq Refugiez, gens sans principes, sans lumieres & sans morale, lesquels n'ont d'autre vocation pour écrire de politique, que la necessité d'avoir du pain. Je pardonne à ces miserables les impertinences, le mauvais sens, & les insolences contre ce qu'il y a de plus respectable, dont leurs libelles sont rem-

plis. Ils travaillent pour vivre, & ils mourroient de faim si au bout du mois, ils n'avoient rempli un certain nombre de pages : Ils n'ont pas aussi le temps de rien examiner, quand ils seroiẽt capables de le faire. Ce qui m'étonne, c'est que l'on ait osé fonder sur ces maximes, des discours faits en plein Parlement, & que ce Corps Auguste ait paru agir en consequence. Une assemblée qui represente une Nation, qui passe pour être plus sage que beaucoup d'autres, devoit témoigner de l'horreur contre de pareils sentimens : Elle devoit méme paroître, pour l'honneur de la Nation, un peu plus persuadée qu'il y a encore de la probité & de la bonne foi dans le monde.

D'ailleurs la voye que nous avons prise pour mettre nôtre commerce en seureté, le ruinera plus en deux ans, que n'auroient pû faire vingt années de chicane & d'inobservation des Traitez pendant la Paix. L'on ne perd pas si facilement un commerce dont l'on est en possession de longue main, mais l'on rétablit difficilement un commerce interrompu par quelques années de guerre : le commerce pendant ce temps à pris un autre route, & les Marchands

reviennent aprés la Paix dans un
où ils avoient avant la rupture
icoup d'amis & de correſpondans,
vent les uns morts,les autres enga-
avec d'autres negotians, d'autres
chandiſes en uſage à la place des
s,.& les eſprits aigris & alienez
les hoſtilitez de la guerre.
lous ne pouvions perdre le com-
:e d'Eſpagne qui fait nôtre objet
cipal, ſuppoſé même que Philippe
:ût manqué à l'obſervation des
tez que par des nouvelles marchã-
; que l'on y auroit débitées au pré-
:e des nôtres.Mais qui auroit four-
:s marchandiſes? de long-temps il
eut y avoir en Eſpagne aſſez d'Ar-
is pour fabriquer la moitié des ma-
ctures neceſſaires à la conſomma-
du Pays. Les François auroient-
fourni ces marchandiſes? Mais
ſçait aſſés qu'ils ne ſont point des
ıx redoutables pour les Anglois
le commerce, la Cour de Madrid
uroit en vain favoriſez; leurs mar-
ıdiſes & ſur tout leurs drapperies
t toûjours de dix ou douze pour
plus cheres que les nôtres,& d'ail-
; de moindre qualité,nous euſſions
lu préferablement à eux, dés qu'il

nous eût été permis de vendre en concurrence avec eux. Les François & les Flamands ne sont à craindre pour nous, que parce qu'ils seront seuls les maîtres du terrain pendant la guerre, & qu'ils feront le commerce d'Espagne sans que nous puissions les y traverser.

D'ailleurs auroit-il été de l'interêt de l'Espagne de tâcher d'abatre nôtre commerce pour établir celui des François ? Sans entrer dans la discution des raisons de politique qui en eussent dissuadé l'Espagne, elle n'auroit jamais pris cette résolution si contraire à l'avantage présent de ses peuples. Les Ministres du Roi Catholique auroient-ils pû être assés aveuglés, pour ne point prévoir que dés que les François achetteroient seuls leurs laines, & qu'ils leur porteroient seul des manufactures, ils imposeroient aux unes & aux autres marchandises le prix qu'ils jugeroient à propos d'y mettre, au lieu que la concurrence des Anglois dans leurs achapts & dans leurs ventes obligeroit les François de donner leurs manufactures à meilleur marché, & d'achepter plus cher les laines du Pays : Si la complaisance ou l'interêt avoient ar-

raché des Miniſtres de la Cour de Madrid, des ordres de vexer le commerce des Anglois, les Eſpagnols qui ſont dans les ports de mer, & que l'éxécution de ces ordres auroit regardé, ſeroient-ils entrés aveuglément dans l'intention des Miniſtres contre une Nation qu'ils euſſent reconnu tous les jours être ſi utile à leurs interêts ? Ou ces ordres n'euſſent point été executez dans un Pays tel que l'Eſpagne, ou ils ne l'euſſent jamais été que bien foiblement.

Quand nous ſommes entrez en guerre, il eſt ſûr que la France & l'Eſpagne ſouhaittoient la continuation de la Paix avec trop d'ardeur, pour nous refuſer un Traité de commerce auſſi avantageux que celui que la France accorda à la Hollande à Riſwick. Nous ne ſçavons pas aujourd'hui quels ſeront les ſuccés de la guerre, & ils ſeroit neceſſaire qu'ils fuſſent extrêmement heureux pour obtenir à la Paix un Traité de commerce pareil à celui que nous pouvions avoir ſans tirer l'épée. Nous pouvions nous promettre alors une obſervation exacte & entiere d'un premier Traité. Les Eſpagnols juſques-là avoient été amis des Anglois, & le

Roi d'Espagne allié du Roi d'Angleterre : la bonne intelligence des deux Nations n'ayant pas été rompuë, les Espagnols eussent toûjours continué de nous regarder comme tels, il ne sera pas aussi facile de rétablir cette bonne intelligence qu'il auroit été aisé de la maintenir. Nous avons irrité cette fiere Nation par une guerre purement politique, & qu'elle ne s'étoit point attirée par aucun mauvais procedé à nôtre égard ; nous l'avons outragée dans son endroit le plus sensible, je veux dire sa Religion ; nous avons profané ses Eglises à sainte Marie, & les Espagnols sçauront que l'argenterie de ces Eglises a été publiquement fondu à la Tour, comme faisant parti du butin de Vigo. C'est une playe profonde, & elle ne se refermera jamais si bien qu'il n'en demeure une cicatrice bien marquée, & nous devons tout appréhender pour nôtre commerce d'Espagne, du ressentiment d'une Nation dont les haines sont éternelles. Avant la rupture les Marchands & les particuliers Espagnols étoient disposez à favoriser nôtre commerce quand la Cour de Madrid y auroit été contraire ; nous les trouverons à la Paix dans des senti-

mens

mens differens & disposez à nous nuire d'eux-mêmes. Nôtre declaration de guerre a réüni contre nous Rome & Carthage, elle a mis les Espagnols dans la necessité de se jetter entre les bras des François, qui de leur côté profitans de nôtre faute, font l'impossible pour s'acquerir l'amitié utile d'une Nation reconnoissante & maîtresse de la distribution des trésors du Mexique & du Perou. Chaque année de la guerre augmentera l'aversion des Espagnols pour les Anglois : & si elle dure six ans, l'amitié & la confiance de cette genereuse Nation est perduë à jamais pour nous : quand les Anglois remettront le pied en Espagne, l'on ne les y regardera plus que comme des Héretiques & incendiaires.

Supposé que le benefice du temps n'eût servi de rien à l'Angleterre, que les Couronnes de France & d'Espagne fussent restées dans l'union la plus étroite, & qu'elles eussent un jour aprés vingt ans de repos, conspiré sa ruine & pris leur temps pour l'attaquer, le pis qu'il lui pouvoit arriver, c'étoit d'avoir la guerre à soûtenir tandis que l'Empereur auroit été occupé ailleurs. La Hollande qui ne sçauroit plus avoir

a fait voir, *Que la France fa ports & par dés obstacles fondez nature méme, ne pouvoit jamais ên puissante par mer que l'Angleterre iculier & la Hollande en parti*

Que pouvons-nous redouter d tre Isle quand nous sommes a d'avoir deux ou trois Vaisseaux contre un qu'y pourroient mett ennemis? Les Rois du Nord ver ils encore l'invasion de l'An par les François sans nous envo secours de Vaisseaux dont ils co cent d'avoir un si grand nombre tes les divisions & toutes les jal cesseroient alors pour s'entr'aide courir un Etat qui acableroit les sous sa ruine. Nous sommes inco tablement plus puissant en mer q François ne peavent le devenir, deux siecles d'ici les Alliez des F çois, les Espagnols ne sçauroient en état de leur fournir le quan

a Arithmetique politique chap. 3. pag.

Vaisseaux que nous pourrions recevoir de nos Alliez, si nous étions attaquez : D'ailleurs les Espagnols & les François ne peuvent avoir augmenté leurs forces navales sans avoir augmenté leur commerce, & sans avoir en mer un grand nombre de Vaisseaux marchands. Ce commerce nous seroit un sur garand que ces Nations observeroient les Traitez, puisqu'elles ne pourroient les violer sans exposer leur commerce aux incursions de nos Armateurs, dont la mer seroit couverte, dés que l'on pourroit faire sur l'ennemi des prises qui valussent les frais des Armemens.

Mais dira-t'on, n'avons-nous pas souvent appréhendé des descentes pendant la guerre derniere, malgré le nombre de nos Alliez, & dans un temps où la France n'avoit que ses propres forces pour se défendre & pour attaquer un monde d'énemis, sans examiner s'il n'y avoit pas dãs ces craintes des terreurs paniques que l'on fût bien aise de donner à la Nation, je répondrai que c'étoit justement ce grand nombre d'Alliez qui nous exposoit aux décentes. La France pouvoit saisir le tems que nos flotes étoient aux In-

des Occidentales ou à Cadix pour leur ſecours ; mais jamais nous ne craindrons les tentatives, quand nos flotes ſeront uniquement employées à la conſervation de nôtre Iſle.

Les Eſpagnols & les François, ajoûtera-t'on, ne nous auroient attaquez qu'aprés avoir mis les Hollandois hors d'état de nous ſecourir, en ruinant leur commerce & leur marine. Ce que j'ay répondu pour raſſurer les Anglois ſur les alarmes qu'ils pouvoient prendre pour leur commerce, ſuffit pour répondre à ceux qui allegueroient cette derniere raiſon comme un juſte motif de rupture.

Enfin, dira-t'on, ſi la France & l'Eſpagne avoient pris leur temps pour attaquer la Hollande quand l'Empereur & l'Empire auroient été occupez ailleurs, l'Angleterre ſeule n'auroit pas été aſſez puiſſante pour la deffendre : les conquêtes de la France y euſſent été auſſi rapides qu'elles le furent en 1672. & la Hollande conquiſe, l'on ſe ſeroit ſervi de ſes flotes contre l'Angleterre hors d'état de reſiſter à tant de forces réünies contre elle.

Ce raiſonnement, quoi que peu ſolide, merite d'être examiné avec atten-

tion, puisqu'il a été assez éficace pour déterminer beaucoup de membres de la Chambre basse, à voter pour consentir que le Roi Guillaume fit des Traitez de ligue offensive & deffensive contre la France.

L'Angleterre & la Hollande seront toûjours en état, même sans les secours de l'Empire, de repousser les invasions de la France & de l'Espagne dans les Provinces Unies. Il est vrai que cette Républiqüe témoigna bien de la foiblesse en 1672. & que les progrez de Loüis XIV. y furent si rapides, que toute l'Europe en fut saisie d'un long étonnement; mais la France étoit aidée alors de l'Angleterre qui lui donnoit des secours de Vaisseaux, qu'elle ne tirera jamais de l'Espagne: elle avoit pour Alliez des Princes d'Allemagne qui ne voudroient plus contribuer à la conquête de la Hollande, & cette République ne fut d'abord assistée de personne. Ses troupes étoient dans un état où elles ne retomberont plus, & il n'y a pas d'apparence que toutes les circonstances qui concouroient alors à sa ruine, circonstances *a* qui se trouvent expliquées avec tant

a Etat de Hollande, chap. dernier.

d'esprit & de netteté dans le Livre du Chevalier Temple, se réunissent jamais.

Mais quelque guerre que l'Empereur put avoir sur les bras, il resteroit toujours en Allemagne des troupes auxiliaires, dont l'Angleterre & la Hollande pourroient disposer. Un Traité avec les Rois du Nord, les Electeurs de Brandebourg, de Saxe, de Brunswvik & quelques autres Princes assureroient aux deux Nations moyennant un subside leger, vingt mille hommes d'infanterie & quinze mille chevaux, dont l'on pourroit se servir en cas de rupture. Les Hollandois pourroient entretenir chez eux même en temps de paix, quarante mille hommes de pied & dix mille chevaux sans se sentir incommodez par une dépense qui ne feroit pas sortir l'argent de leurs Provinces, & l'Angleterre tiendroit dans les trois Royaumes vingt mille hommes prêts a être transportez en Hollande aux premier bruit de guerre. La Frontiere de ce Pays est telle par sa situation, par les rivieres qui l'arrousent & par les places fortes dont elle est déja hérissée, qu'avec un peu de dépense pour en fortifier quelques autres, &

aire des inondations en quelques enlroits qui ne sont pas couverts par les ivieres, l'on pourroit la rendre facile défendre à cent quinze mille hom-1es dont l'armée des Etats se trouveoit composée aux premiers mouvenens des ennemis. On ne pourroit pas ui faire beaucoup de mal par terre, andis qu'elle ruineroit le commerce le ses ennemis par la mer, dont elle étoit la maîtresse.

J'oserai même avancer ici un Paraloxe, que non seulement l'Angleterre ie seroit pas accablée sous la chute de a Hollande, mais même qu'elle deviendroit plus forte & plus inacessible ux armes de la France, si cette Couonne s'étoit rendu maîtresse des sept Provinces unies. Il est vray que l'on ie sçauroit s'empécher de trembler l'abord à la vuë des flotes de France & le Hollande combinées pour attaquer l'Angleterre, mais quelques réflexion lissiperont peut-étre unè terreur mal fondée.

Les François en conquerant la Hollande ne se rendroient pas par leur conquéte les maîtres des forces de cet Etat. Ces forces ne consistent pas en huit millions d'arpens de terre dont

les sept Provinces sont compo terres qui ne rapporteroient pl qu'elles coûtent à deffendre con mer, dés que le Pays seroit moins pli de peuples & de richesses q l'est présentement. Les forces Hollande consistent dans l'abon de son peuple, dans la quantité Vaisseaux, le grand nombre des lots que l'on y trouve toûjou dans le commerce florissant qu'el dans tout l'Univers ; commerce étendu encore à ce qu'on prétend nos Cartes de Geographie. Un raisons qu'employoit Barnevelt détourner le Prince Maurice de N de la résolution qu'il avoit prise faire Souverain des Provinces U c'est que leur opulence étoit ins ble de leurs libertez. Nous en po croire Barnevelt sur le genie des landois, & s'il les trouvoit si peu pres à vivre sous la domination Prince leur compatriote, le Prot de leur Religion & de leur liber le fils du Fondateur de leur Ré que, l'on ne sçauroit douter q

du Gouvernement de la France ſuſpect aux Proteſtans, ne fiſſent paſſer dans les Etats voiſins les Ouvriers, les Matelots & le commerce de la Hollande.

L'Angleterre où regne la Religion Proteſtante, où les Ouvriers & les Matelots trouveroient de l'emploi à leur arrivée, l'Angleterre enfin qui eſt la plus belle retraite que les peuples de Hollande puiſſent choiſir, & où l'on peut ſe rendre par mer en deux ou trois jours des principales Villes de Hollande, ſeroit ſans doute l'azile où les trois quarts de ſes habitans viendroient ſe refugier.

Quand cet Etat fût à deux doigts de ſa chute, & quand le Roi de France aprés la priſe de Naerdem menaçoit de prés Amſterdam, les plus conſiderables Marchands meditoient déja leur retraite en Angleterre. Quoique nous fuſſions alors en guerre avec eux, ils y faiſoient déja paſſer leurs effets, & les lettres de change ſur Londre ſe vendoient dans les Bourſes de Hollande, dix ou douze pour cent plus que leur valeur ordinaire : cependant la France dont ils fuyoient la domination, n'avoit pas encore revoqué l'Edit de Nantes : Elle laiſſoit alors aux Proteſ-

tans ses Sujets, l'exercice public de leur Religion, & ils n'étoient pas méme éloignez des charges & des emplois dans ce Royaume.

Les richesses & les peuples de la Hollande passant en Angleterre la rendroient le Pays le plus riche & le plus abondant qui ait été depuis les temps heureux de la République d'Athenes, & elles en feroient une forteresse inaccessible à ses ennemis.

J'ai toûjours mis les choses aux pis dans ces reflexions, pour mettre mes raisonnemens plus à l'abri de la contradiction; mais il est à croire que les choses n'en seroient point venuës à cette extremité. La France est un Pays épuisé par une guerre de dix ans & affoibli par la sortie des Protestans, & son Roi dont l'Histoire est assez remplie, n'auroit pensé qu'à faire gouter à ses peuples, & à gouter lui méme, les douceurs du repos, si nous lui avions permis de demeurer en paix. L'Espagne est un corps languissant & énervé qui ne demandoit qu'à vivre : elle ne se seroit peut-être avisée jamais de chercher d'elle-méme les remedes necessaires à sa foiblesse, ausquels nous l'obligeons d'avoir recours; remedes

qui pourroient bien lui rendre ſa premiere vigueur à la ruine de nôtre commerce, & de celui de nos Alliez.

L'Eſpagne, il eſt vrai, ne nous a pas offert le Traité de commerce que je propoſe ici comme un moyen que nous avions d'éviter la guerre; mais avons-nous négotié avec la France ni avec l'Eſpagne depuis la mort de ſon Roy Charles II. en gens qui cherchaſſent de bonne foi à s'accorder? Nos Miniſtres ſont intervenus aux congrez de la Haye, & méme nous y avons fait faire des propoſitions; mais ces propoſitions de paix étoient une veritable declaration de guerre. Nous & nos Alliez nous n'avons pas eu honte en entamant une negotiation, de demander à des Puiſſances qui n'avoient pas encore combattu, & dont les forces étoient entieres, plus de places que nous n'en ſçaurions prendre en dix campagnes des plus heureuſes, ni de propoſer des conditions telles que nous pouvions les impoſer aux François aprés les batailles de Creci: de Poitiers & d'Azincort. Nous voulions encore que l'on donnât ſatisfaction à l'Empereur ſur ſes prétentions, ſans expliquer quel les étoient ces prétentions, nous

reſervant par-là de pouvoir les faire monter ſi haut, qu'elles fuſſent toûjours un prétexte prêt pour rompre la negotiation. Il n'eſt point ſurprenant que l'on n'ait rien offert à des gens qui faiſoient de telles propoſitions, & qui ſe reſervoient le droit d'en faire encore de plus fortes quand les premieres demandes auroient été accordées.

Il eſt vrai que le Traité de Ligue deffenſive du 13. Mars 1678. renouvellé par Jacques II. en 1685. & par Guillaume III. en 1689. nous obligeoit d'aſſiſter les Hollandois de troupes & de vaiſſeaux; mais ce Traité ne nous obligeoit pas d'entrer en guerre à leur conſideration : il ſuffiſoit pour remplir le devoir auquel il nous engage de prendre les armes pour les deffendre, quand la France les auroit priſes pour les attaquer, & la conduite de cette Couronne & les proteſtations de ſes Miniſtres perſuadoient aſſez, qu'elle n'avoit aucun deſſein de commencer la guerre.

Mais pouvions-nous, dira-t'on, laiſſer les Hollandois dans la triſte ſituation où ils étoient, & dans laquelle ils ſeront toûjours, tant qu'ils confineront avec un Pays poſſedé par un fils

de France, & qu'il n'y aura pas une barriere ſûre entre eux & des voiſins ſi inquiets? Il eſt bien vrai, ajoûtera-t'on, que le Roi de France offroit de retirer ſes troupes des Pays Bas Eſpagnols; mais comme il auroit pû les y faire rentrer, dés qu'il l'auroit jugé à propos, tant qu'elles fuſſent demeurées au pouvoir de ſon petit fils, il falloit pour la ſeureté & le repos des Hollandois, que ces places ſi jalouſes fuſſent depoſées entre leurs mains.

Je conçois bien que tant que les Troupes de France auroient pû rentrer dans les places de la Flandre Eſpagnole, les Etats Generaux n'auroient jamais été ſans inquietude, mais il eſt de l'interêt de l'Angleterre, qu'ils ne ſoient pas ſi tranquilles & qu'ils craignent toûjours. Les Hollandois auront peur de la France, cultiveront nôtre alliance avec empreſſement, ils ne tenteront point de ruiner nos manufactures, ils ne traverſeront pas nôtre commerce, ils reſpecteront nôtre pêche, & ils ne chicaneront pas ſur le Pavillon. Ils auront un trop grand interêt de conſerver nôtre alliance & nôtre amitié, puiſque nous ſommes à portée par nôtre ſituation & par nos for-

ces, de leur donner les premiers & les plus puissans secours lorsqu'ils seront menacez d'une invasion : Mais si le peril étoit passé, s'ils avoient conquis assez de places en Flandre, pour s'en faire une barriere contre la France, nous serions bien-tôt le Saint dont parle le proverbe *a* Italien.

Du temps de la Reine Elizabeth la Protectrice de leur Republique, & tant que nous tînmes garnison Angloise dans la Brille, Flessingue, & Rammeken; places qui nous avoient été données *b* pour sureté du remboursement des sommes que nous avions prêtées aux Hollandois dans leur pressant besoin, ils eurent pour nous tous les égards qu'a pour son Bienfaicteur un homme interessé qui a reçû un grand service, & qui en attend encore d'autres. Dés que Jacques I. se fut laissé gagner par Barnevelt, & que les garnisons Angloises furent sorties des places engagées, les Hollandois commencerent à traverser le commerce des Anglois même par les voyes les plus violentes. Un des premiers traits de la reconnoissance Hol-

a Passato il pericolo gabbato il santo.
b En 1585.

landoise, fut le massacre d'Amboina, *a* où ils surprirēt les Anglois qui ne s'attendoient point à un pareil attentat au milieu de la paix. Ils étoient en un lieu où ils ne faisoient d'autre mal aux Hollandois que d'y recueillir du girofle, ce qui ne leur déplaisoit que parce qu'ils avoient déja résolu de se rendre seuls les maîtres de ce negoce. A quelque temps de-là ils se rendirent encore maîtres de Batavia qui est aujourd'hui la Capitale de leurs Etats aux Indes Orientales, par la plus noire des trahisons, en égorgeant la garnison Angloise *b* qui les avoit accueillis comme des Alliez qui avoient fait naufrage prés de son établissement. Il seroit trop long de détailler tous les griefs que nous avons contre eux; souvenons nous seulement qu'ils nous ont ôté dans le dernier siecle, le commerce de Moscovie, celui de Groendland, qu'ils sont venu sans nôtre permission pêcher nôtre harang en vûë de nos côtes & qu'ils ont ruiné le commerce que nous faisiōs autrefois de harangs blans. Il nous ont ôté de la possession où nous étions, de porter dans le Nord le vin,

a En 1623.
b Voyage de Schevvister, chap. 2.

les sels & les eaux de vie de France. Crainte que nous ne regagnassions ce commerce, ils ont si bien negotié sous le regne de leur compatriote Guillaume III. qu'ils sont venus à bout de faire mettre par le Parlement l'impôt excessif de cinquante deux livres sterlings sur chaque tonneau de vin de France qui entre dans le Royaume ; de maniere que lors qu'un tonneau de ce vin est entré une fois en Angleterre, il n'y a pas à craindre que nous le commercions avec les étrangers, qui ont coutume d'en achepter d'eux. Les Hollandois ont encore débauché beaucoup de nos Ouvriers pour établir chez eux des manufactures de laine qui fissent tomber les nôtres, & il n'y a rien qu'ils n'ayent fait pour mettre obstacle au commerce que nous avons voulu faire au Japon.

A peine la paix de Nimegue étoit-elle faite ; paix avantageuse aux Hollandois & dont ils avoient l'obligation aux démarches de l'Angleterre, qu'ils enleverent un vaisseau de nôtre Compagnie des Indes qu'elle avoit prêté au Roi de Java, pour porter ses Sujets qui faisoient le pellerinage de la Meque. Ils prirent occasion des

broüilleries survenuës entre les Rois de Bantam, pour enrichir leur commerce aux dépens du nôtre. Ils appuyerent le fils contre son pere, pour avoir occasion de s'emparer de Bantam & de nous chasser d'un lieu où nous faisions un trop grand commerce de poivre à leur gré. Je m'en rapporte à ce qu'en a écrit le nommé Frixe qui étoit alors à Batavia dans le service de la Compagnie Hollandoise, dont la relation fut traduite en nôtre langue il y a trois ans.

Les députez que les Hollandois envoyerent alors à Londres, y vinrent plus pour nous amuser que pour nous donner une satisfaction que nous n'avons pas encore obtenuë, & nôtre moderation augmentant leur audace, ils firent une nouvelle insulte à la Nation en 1687. insulte dont un Ecrivain qui demeuroit chez eux semble tirer un sujet de gloire, parce qu'elle demeura impunie. Nos Marchands *a* étoient établis à Masulipatan où ils faisoient un commerce florissant, & où ils avoient un Comptoir rempli d'effets considerables. Les Hollandois d'accord avec le Roi de Golkonde à qui ils fei-

a Leti theatro Belgico, part. 2.

laires qui infectent les mers des
Orientales, & dont les pirateries
tent préjudice à nôtre commerc
tant de manieres, je n'en veux
parler : les faits que l'on a debit
ſujet ne ſont pas encore ſuffiſam
éclaircis ; il eſt certain cependant
de tous les vaiſſeaux qui navi
dans les mers des Indes, ces Pirat
reſpectent que ceux des Hollan
qu'ils n'attaquent pas quoiqu'i
trouvent ſouvent faciles à être p

Mais il n'eſt pas beſoin d
chercher en Aſie ni ſous les
éloignez, des preuves de la recon
ſance que les Hollandois ont e
nôtre aſſiſtance, dés qu'ils on
qu'ils s'en pouvoient paſſer, o

nos Compatriotes. Les avanies que leur peuple faisoit tous les jours aux Soldats Anglois, qui ne passoient la mer que pour les secourir, ne meriteroient que des plaisanteries, si elles ne marquoient pas une dureté d'ame & une insensibilité aux bienfaits qu'on ne connoît pas hors des Provinces Unies. Ce qui est plus considerable, au milieu de la guerre derniere, quand l'Angleterre s'épuisoit d'hommes & d'argent pour les interêts des Hollandois, ces mêmes Hollandois la mirent à deux doigs de sa ruine par le désordre qu'ils causerent dans nos monoyes.

Nous avions alors a en Angleterre des especes d'argent de deux façons. Les unes étoient fabriquées au Moulinet, marquées sur la tranche & par là, hors d'atteinte du cizeau des rogneurs. Les autres especes fabriquées au marteau étoient d'une rondeur negligée, sans lettres ni grenetis sur la tranche, & il étoit facile de les rogner, sans que les pieces rognées fussent assez differentes des autres pour ne pouvoir plus être employées dans le commerce. Dés 1689, il y avoit quel-

a En 1695.

ques unes de ces dernieres especes entamées; mais elles étoient en petit nombre & peu affoiblies. Comme ces especes avoient cours en Angleterre, ainsi que celles qui n'étoient pas rognées, les Hollandois toûjours attentifs à faire leur profit de tout, rognerent chez eux jusques aux vifs, nos especes d'argent fabriquées au marteau & les renvoyerent en Angleterre. Ces especes étoient si fort alterés, qu'un sac de cent schillings rognez de la façon des Hollandois, ne pesoit pas soixante schillings entiers, ainsi avec soixanre mars d'argent que ces Alliez nous rapportoient, ils trouvoient en Angleterre, moyennant un ou deux pour cent, cent mares d'argent en especes qui n'étoient pas alterées, & qu'ils remportoient chez eux. Rien ne leur étoit plus facile que de changer cent schillings rognez contre cent schillings entiers en donnant ce mediocre profit; il étoit indifferent à ceux qui vouloient dépenser leur argent dans le Royaume, d'avoir dans leur poche des schillings entiers ou des schillings rognez, quand les uns & les autres avoient cours indistinctement. Une partie de nôtre monoye avoit été rognée en Angleterre,

il eſt vrai,mais la plus grande quantité avoit ſouffert le martire en Hollande, outre la notion publique & les faits particuliers dont chacun ſçait quelqu'avanture, il n'y a perſonne qui ne ſe ſouvienne qu'en differens temps, & lors du plus grand déſordre de la monnoye, l'on ſaiſit & l'on confiſqua trente ou quarante barils de ſchillings rognez ſur des bâtimens venus de Hollande. Ces ſchillings étoient legers de prés de moitié, & ſoixante-deux ſchillings qui devoient peſer une a livre de douze onces, ne peſoient pas ſept onces du même poids, tant le cizeau Hollandois en avoit retranché. Jamais Medaille Antique aprés avoir pourri mille ans dans la terre ne fut ni ſi alterée ni ſi défigurée que l'étoient ces ſchillings, pour avoir fait un voyage *Outre-mer*: comme un baril de ſchillings eſt un effet qui ſe cache facilement ſur un vaiſſeau, & que c'eſt un hazard lorſque les Doüanniers peuvent le découvrir; comme il étoit encore facile de les apporter ſur les bâtimens lainiers qui ne viennent pas ſe faire vi-

a *Il y a deux livres de poids en Angleterre, la* livre de Troye *de douze onces &* l'avoir du poids *de ſeize, l'on ſe ſert dans les Monoyes de la* livre de Troye.

Q 3

siter aux Bureaux de la Doüanne, ce qu'il y a eu de barils de schillings rognez saisis en arrivant de Hollande, prouve qu'il en étoit venu des milliers.

L'on n'auroit pas rogné si facilement ni si impunément nôtre monoye en Hollande; si les Magistrats eussent apporté la même attention pour empêcher que l'on ne touchât à nos especes, qu'ils apportent pour empécher que l'on ne rogne celles qui sont au coin des Provinces Unies. Ces especes n'ont ni grenetis, ni lettres sur la tranche, & leur figure ne les met pas plus à couvert du cizeau du rogneur, que l'étoit nôtre monoye au marteau, cependant il est presque inoüi que l'on ose toucher en Hollande à la monoye du Pays. La memoire de l'extrémité où nous avoit réduit le désordre de nôtre monnoye, sera long-temps recente en Angleterre. Nous y mîmes ordre, il est vrai, & même avec generosité. Nous rejettâmes l'avis de Monsieur Lowndes qui avoit écrit *a* pour persuader le Parlement de faire porter la perte de l'alteration des monnoyes aux

a *Son Livre s'appelle* Essay sur le rétablissement de la monnoye d'argent.

particuliers en changeant leur prix nous suivîmes des maximes plus équitables que Monsieur Locke avoit soutenuës contre lui *a* & dans nôtre reforme nous avons rendu un schilling entier pour un schilling rogné, & cent marcs d'argent pour soixante. Mais cette entreprise faite pour remedier à un desordre dont les Hollandois étoient la cause principale, ne fit-elle point courir quelque risque à l'Etat? voici comme s'en explique un de nos Ecrivains des plus intelligens. *C'étoit une démarche téméraire aprés laquelle l'on ne pouvoit plus retourner en arriere. Elle nous entraînoit dans le précipice, s'il nous fut arrivé le moindre échec, ou si la France pour des raisons que nos Ministres n'oseroient se vanter d'avoir prévû, n'avoit pas montré tout à coup tant de passion pour la Paix.*

La Hollande est un petit pays engagé à faire de grandes dépenses. Sa situation l'oblige à se défendre tout à la fois contre la mer & contre de puissans voisins. Il n'y croît pas la cin-

a *Monsieur Locke a écrit deux traitez à ce sujet, le premier* du rehaussement de nos monnoyes, *le second est intitulé* Courtes observations, &c.
b Essay sur la balance du pouvoir, pag 70.

venir à tant de dépenſe. La Holl
ſe trouve obligée d'être pauvre o
juſte ; auſſi dans le temps que les
landois obſervent entre eux mieux
les autres nations, toutes les regl
la juſtice & de la bonne foi, da
temps que leurs Magiſtrats gouver
le dedans du pays avec autant d'
grité que de douceur, l'on accuſ
mêmes Hollandois ſi équitables
eux, d'être au-déhors injuſtes, ja
de la proſperité des autres nati
uſurpateurs du bien d'autrui, vi
contre les étrangers, & les tyran
peuples qui leur ſont ſoumis.
peut dire en general des habitans
Hollande, ce que dit Tacite d'une
tie conſiderable de ſes citoyens

religionibus patriis tributa & stipes illuc congerebant. Undè aucta in immensum Judaeorum res, & quia apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu, sed adversus omnes alios hostile odium.

Ce portrait semble avoir été fait pour les Hollandois ; & Juvenal les auroit aussi reconnus dans ce qu'il disoit du même peuple dont a parlé Tacite, quand il accusoit les Juifs de ne vouloir pas seulement enseigner les chemins, ni montrer les fontaines à ceux qui n'étoient pas leurs freres.

Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti,
Quaesitum ad fontem solos deducere verpos.

Le commerce des Hollandois ressemble assez à leur Patrie. Ils habitent des terres dont ils ont chassé la mer, depuis que la mer s'est ouvert le lac Flevon elle n'étoient plus destinées à être habitées par des hommes. Ils les ont gagné par force, & ils s'y maintiennent par industrie. Sans les ramparts artificiels qu'ils opposent aux eaux, elles regagneroient bientôt leur ancien lit, & recouvriroient facilement un pays plus bas que la mer qui l'environne. Les bornes que la nature

a opposées elle-méme par tout ailleurs à la violence des flots, sont en Hollande l'ouvrage des hommes. C'est ce que dit un Poëte *a* du pays en parlant des digues.

Tellurem fecere Dii sua littora Belga.

De méme le commerce des Hollandois est le fruit de leur industrie. Leur pays ne produit pas la centiéme partie des marchandises qu'ils vendent aux étrangers, & ils ne consomment pas la vingtiéme partie de ce qu'ils en acheptent. Comme il seroit plus naturel que les peuples qui ont certaines marchandises de trop, les portassent eux-mêmes chez ceux qui en ont besoin pour en rapporter celles dont ils manquent chez eux, que de se servir de la Hollande comme d'un entrepôt necessaire, & qu'il faut payer trés-cher ; les Hollandois doivent étre toûjours en d'aussi grandes appréhensions de se voir enlever un commerce usurpé, & qui ne subsiste que par artifice, que de voir la mer inonder les prairies dont ils l'ont chassée. Ils doivent craindre toûjours que les François aprenant à porter eux-mémes dans le Nord leur vin, leur sel,

a Pikaerne.

& leurs eaux de vie pour en rapporter les marchandises du pays, que les Hollandois ont coûtume de leur vendre, ils ne perdent le gain qu'ils font sur les marchandises de France & sur celles du Nord. Ils doivent toûjours appréhender que la France ne veüille faire toutes les pesches qui se consomment chez elle. Les demarches de la France pour augmenter son commerce à la ruine de celui qu'ils faisoient dans ses Etats, les ont toûjours plus allarmez que toutes ses conquêtes dans les pays-Bas. Elles n'ont été que le pretexte de l'inquietude que les Hollandois témoignent depuis trente-cinq ans pour le salut de l'Europe. Dés que le Roi de France a bien voulu leur faire un bon parti sur le commerce, ses conquêtes ne leur ont plus parû d'une consequence si dangereuse. Ne consentirent-ils pas à Nimegue à laisser à cette Couronne l'importante place de Cambray & tant d'autres forteresses des Pays-bas, pour en obtenir un Traité de commerce avantageux. Dés qu'ils l'eurent obtenu ils signerent la Paix *a* sans aucuns égards pour le Roi d'*Espagne* qui n'avoit attiré la

a *Voyez les Memoires du Chevalier Temple.*

tentatives de la France pour étab
commerce, puiſſent donner au
landois, leur premiere jalouſ
toûjours contre l'Angleterre. Pl
nation eſt en état de ſe paſſer
& de faire le commerce des a
plus ſa puiſſance maritime doi
être ſuſpecte, & plus ils doiv
cher de l'abattre. Il n'y a pas c
tion plus entreprenante ni plus
dans le commerce que la nôtre:
en a pas qui ait tant de fonds à
tre, & tant de vaiſſeaux pro
y être employez. Les Holland
ſçauroient avoir oublié que le
ſes n'ont pas toûjours été de
Avant l'Acte de navigation lor
étoit libre à toute ſorte de vai

contre eux, puis qu'il n'y avoit guere que les Hollandois qui apportassent en Angleterre des marchandises qui ne fussent pas du crû de leur pays, l'on n'y en a vû que trés-peu par comparaison aux temps précedents. Au lieu que suivant les remarques du Chevalier *a* Child, nous n'avions pas sous le regne de Charles I. trois vaisseaux marchands du port de trois cent tonneaux, nous en avions sous Charles II. plus de quatre cent de cette force.

L'Article *b* du traitté de Breda qui permet aux Hollandois d'apporter en Angleterre les marchandises du crû de la basse Allemagne, n'y a pas rétabli leur ancien commerce, & il est impossible qu'ils ne fassent souvent reflexion au tort que nous pouvons faire à leur commerce, tant que le nôtre fleurira, & aux avantages qui leur reviendroient s'ils nous avoient reduits au méme état où nous étions autrefois. Non seulement nous avons borné leur commerce en Angleterre, mais si par des voyes basses & injustes ils nous ont enlevé une portion du nôtre, nous

a Traité du commerce, pag. 68.
b Article second du Traité de commerce.

avons aussi diminué le leur en nous servant des avantages que la nature nous a donnez, & sans employer que des voyes permises & honorables. Nous avons été jusques dans les Indes Orientales partager leur negoce, & nous pouvons porter encore plus loin nôtre commerce. De temps en temps nous faisons des tentatives pour augmenter nôtre pêche, nos Ports sont meilleurs & plus commodes que les leurs, nos matelots sont plus braves, il nous est plus facile qu'à eux d'avoir des vaisseaux, le produit de nôtre terre & nôtre consommation sont un chef de commerce considerable, nous détruirons leur pêche quand il plaira à nôtre Gouvernement, & nous pouvons devenir comme nous l'étions du temps du Chevalier Petty [a], c'est à dire, avant la revolution : nous pouvons, dis-je, devenir comme autrefois assez riches pour faire seuls le commerce de toute la terre. En voilà suffisamment pour être perpetuellement en but à une nation jalouse de tout son commerce, sans lequel elle seroit pauvre, & en un danger perpetuel du côté des élemens & des hommes.

[a] Arith. Pol. chap. dernier.

L'on peut conſiderer les Hollandois parmi le genre humain, comme des inſectes qui ne ſont bons à rien, ou comme ces perſonnes à chargè à la Societé, qui ſans avoir ni patrimoine ni une profeſſion utile, ne laiſſent pas de ſubſiſter par une induſtrie qui les fait vivre aux dépens des autres. Il n'y a qu'à perdre dans leur amitié. Si l'on en tire quelque profit, c'eſt qu'ils ont occaſion de gagner ſur nous, l'on gagneroit davantage à ſe paſſer d'eux, & à traitter directement avec ceux pour qui ils s'entremettent. Si ces perſonnes n'étoient point, la ſocieté n'y perdroit rien. De même ſi les Hollandois n'étoient pas au monde, le commerce general de l'Europe, dans lequel ils mettent ſi peu du leur, ne diminueroit pas; les nations negotieroient immediatement entre elles, & le gain que font ces courtiers tourneroit au profit de ceux à qui ils vendent & de qui ils acheptent.

L'on peut encore comparer les Hollandois aux Agents qui ſont dans leurs Bourſes; ces Agents tirent du vendeur & de l'achepteur, un profit qu'ils ne feroient pas ſi ces deux perſonnes pouvoient s'aboucher entre elles ſans l'en-

tremise d'un tiers. Comme les agents empêchent autant qu'ils peuvent, que ceux qui ont des marchandises à vendre, ne connoissent ceux qui veulent achepter, parce que les uns & les autres trouveroient leur compte à se passer d'eux ; de même les Hollandois par la méfiance qu'ils sement entre les nations, tâchent d'empêcher la correspondance directe entre les Etats qui ont des natures de marchandises propres reciproquement pour les pays des uns & des autres. Ils répandent autant qu'il le peuvent des terreurs paniques, afin que les nations épouvantées d'un danger imaginaire les regardent comme le boulevart de la liberté de l'Europe ; ils mettent tout en œuvre pour se faire considerer & pour faire par là respecter leur commerce. Que deviendroient-ils en effet, si toutes les nations dont ils écrément pour ainsi dire le commerce, venant à ouvrir les yeux sur leur veritable interêt, faisoient chacune dans son pays un Acte de navigation pareil au nôtre, & par lequel les Hollandois seroient exclus d'y apporter d'autres marchandises, que celles du crû de la Hollande, & le produit de leurs manufactures ? A quoi

feroit reduit ce commerce si florissant si les habitans des sept Provinces ne pouvoient plus trafiquer que des denrées qui croissent chez eux, des marchandises qui s'y fabriquent, ou de ce qui se consomme dans leur patrie.

Les Hollandois sont à plaindre dans cette situation, & de n'être pas comme les Anglois, assez riches de leur propre fond, pour faire avec honneur un commerce capable de fournir aux frais de l'entretien de leurs digues, à ceux de la guerre, & aux autres dépenses du pays. Ils sont à plaindre de ne faire qu'un commerce precaire dont ils sont souvent à la veille de perdre une partie, ou de faire une injustice. Quand les Etats avec lesquels ils trafiquent, & avec quel Etat ne trafiquent-ils pas? quand ces Etats, dis-je, augmentent leur commerce & entreprennent de faire eux-mémes leur negoce; ils se trouvent dans la situation où se rencontreroient ceux des habitans de Londres, qui gagnent leur vie à fournir des carosses de loüage à ceux qui n'en entretiennent pas. Si tout ce qu'il y a de monde dans la ville, vouloit prendre carosse, seroit-il étonnant que ces loüeurs de carosse de pro-

ſeſſion qui ne ſont pas d'une qualité à avoir l'ame belle, tâchaſſent par toute ſorte de voies de l'empêcher? Eſt-il donc ſurprenant que les Hollandois ayent deconcerté par des intrigues ſecretes, les tentatives que faiſoient les Flamands pour établir chez eux une Compagnie des Indes Orientales, & pour l'excavation d'un Canal, qui malgré l'article quatorziéme de la Paix de Munſter a rédoit à Anvers & à Gand une partie de leur ancien luſtre aux dépens des villes de Hollande qui ont attiré chez elles leur commerce? J'excuſe la jalouſie des Hollandois contre le commerce des nations étrangeres. Que deviendroient-ils ſi elles avoient une fois ſenti, que par un commerce direct entre elles l'on peut ſe paſſer d'eux? Ils ne peuvent ſans artifice & ſans la même attention qu'il faut pour

a *Il eſt porté dans le Traitté de Munſter*, que l'Eſcaut & le Canal de Gand demeurerons clos de la part des Etats. *Ce Traitté fut la ruine du commerce d'Anvers & de Gand qui perdirent par là leur communication avec la mer. Les Flamands pour la rétablir voulurent entreprendre en 1698. un Canal qui partit de Bruges & v'nt Anvers, & cette derniere place. Les vaiſſeaux qui viennent de la mer juſqu'à Bruges par le Canal d'Oſtende, ſeroient arrivez à Anvers par le nouveau Canal. Les Hollandois firent échouër l'entrepriſe.*

entretenir les machines Hydrauliques, maintenir en possession d'un commerce que la nature ne leur a pas donné, & qui est le fruit de leur industrie. Ceci soit dit neanmoins sans excuser des violences comme celles d'Amboina & de Batavia, ni des trahisons a semblables à celles qui leur procura le commerce du Japon dans le dernier siecle. C'est aux autres Etats à se garantir des menées des Hollandois, & l'Angleterre qu'ils ont plus en but qu'aucun autre, doit aussi apporter plus d'attention pour n'en pas souffrir. Tant que les François seront aux portes des Hollandois, nous ne craindrons rien de leur avidité pour le commerce, nous pourrons même les obliger en consideration d'une assistance necessaire, à respecter nôtre negoce en Europe, & à ne venir plus nous voler sur nos côtes un poisson qui semble nous être envoyé par la nature, du moins sans une permission que nous leur accorderons quand bon nous semblera. Tant que les Hollandois qui sçavent faire toutes choses à meilleur marché que les autres nations, y pourront venir pescher à leur gré, nous ne ferons que

a Tavernier. La conduite des Hollandois en Asie.

des vains efforts pour rentrer en possession du commerce de la pesche. Pourront-ils nous refuser de faire cesser chez eux des marchandises qu'ils tirent en fraude d'ici pour nous ruiner? si nous ne pouvons pas empêcher nos laines écruës de sortir d'Angleterre, les Magistrats de Hollande peuvent empécher que l'on n'en employe chez eux, & nous pourrions demander qu'il fût fait défense à leurs ouvriers de se servir de nos laines à nôtre préjudice, dans le temps que nous serions les seuls qui pussent leur donner un promt & puissant secours, s'ils étoient attaquez par la France. Sans entrer dans un plus grand détail, nous serions en droit d'exiger d'eux qu'ils ne chargeassent plus nos boissons de droits excessifs, qu'ils ne traversassent plus nôtre commerce aux Indes Orientales, & qu'ils n'employassent plus des mauvais moyens pour empêcher la réussite du voiage du Capitaine Dampierre vers la nouvelle Guinée, si comme il le promet dans sa derniere relation, a il en entreprend bientôt un autre pour la découverte des nouvelles Isles, où l'on trouve de la Muscade & du Gi-

a Imprimée en 1703.

toffle, marchandises dont nos voisins sont si jaloux d'être les uniques negociants.

Les Hollandois ne refuseront pas d'avoir pour nous ces égards, ni d'observer un nouveau Traité de commerce que nous pourrions faire avec eux sur les Memoires de nos marchands, tant qu'Annibal sera à leurs portes, mais ces égards leur coûteroient trop à observer dés que le peril seroit éloigné. Que l'on ne nous dise point que la reconnoissance leur feroit faire d'une maniere plus noble pour eux & plus honorable pour nous, tout ce que nous pourrions esperer d'en obtenir dans leurs allarmes. La reconnoissance ne fut jamais la vertu des Republiques. Sans remonter à celles d'Athenes & de Rome, il suffit de lire l'Histoire d'Hollande pour voir combien peu cette vertu y est en recommandation. Barnevelt le plus illustre de ses fondateurs executé dans la vieillesse la plus venerable par la main du bourreau pour des fautes legeres & tellement inévitables dans le manîment des affaires, qu'il n'y eût jamais de Ministre d'Etat qui en fut exempt : Jean & Corneille de VVit qui avoient porté si haut la

gloire du nom Hollandois, massacrez dans la Capitale de l'Etat avec tant d'impunité, qu'ils semblent avoir été égorgez par authorité publique, sont des faits que tout le monde a presents à ses yeux. Pourquoi les Hollandois n'oublieroient-ils pas dans la suite le peril dont la Reine Anne les auroit tirez, comme ils avoient oublié ceux dont la Reine Elisabeth les avoit sauvez. Nous avons vû de quelle maniere ils se ressouvinrent des services que l'Angleterre leur avoit rendu dans la guerre qui fut terminée par la Paix de Nimegue. Ces services ne pûrent même gagner qu'ils supprimassent tant de monumens odieux de l'affaire de Chatam, où ils n'avoient réussi que pour nous avoir surpris.

Si j'ai dit ces choses qui nuisent à la reputation des Hollandois, ce n'a point été dans le dessein de les décrier. J'ai voulu donner des avis utiles aux Anglois, je n'ai point songé à nuire aux autres. Je puis faire ici la même protestation qu'Erasme leur compatriote. *Admonere voluimus non mordere, prodesse non lædere, consulere non officere.* Je blâme de tout mon cœur

a *Tavernier.* Conduite des Hollandois en Asie.

les deux Autheurs Protestans *b* qui ont écrit de propos deliberé pour reprocher aux Hollandois je ne sçai combien de choses fâcheuses, dans le seul dessein de les mortifier. Comme je n'ai dit que la verité, & que j'ai été obligé de la dire pour l'interêt de mes Compatriotes, je souffrirai ce qu'un chagrin injuste pourra faire écrire contre moi, même les invectives d'un Monsieur de *c* Quellenburghs.

SECONDE DISSERTATION.

Des avantages que l'Angleterre peut tirer de la guerre presente.

Il semble d'abord que nous devions nous promettre de grands avantages de la guerre presente, puisque nous y sommes entrez, quoi qu'elle ruine l'Angleterre & qu'il ne fut point necessaire de la declarer. Il me paroît cependant que nous n'en devons attendre aucun, même dans la supposition que toutes les campagnes nous seront aussi heureuses que le fut celle

b *Stoppa.* Religion des Hollandois.

c *C'est l'Autheur d'une réponse flamande à Tavernier imprimée en 1684 sous le titre de* Vindiciæ Batavicæ.

de 1702. Nous ferions les frais de la guerre, & les conquêtes seroient pour d'autres. L'Empereur & les Hollandois en se liguant avec nous, ont fait comme les curieux de la Pierre Philosophale. Ils s'associent ordinairement avec des personnes aisées qu'ils éblouïssent par des promesses specieuses, & dont ils sçavent bien que l'execution est impossible. Si les tentatives avortent, il se trouve encore qu'ils ont gagné sur les frais qui se sont faits dans l'entreprise. Si par hazard l'on trouve en travaillant quelque secret de Chymie (c'est le mieux où puissent parvenir ces travaux) ils sont les maîtres d'en faire telle part à leurs associez qu'ils jugent à propos. Nous faisons les plus grande frais de la guerre : si elle est malheureuse l'Empereur aura toûjours profité de nos subsides, & il n'aura perdu que quelques troupes. Mais si les succez en sont heureux, nous n'aurons que ce que l'Empereur voudra bien nous donner, & ce qu'il conviendra aux Hollandois que nous possedions. La Maison d'Autriche n'est pas en reputation d'être reconnoissante au point de donner ses Etats, & d'ailleurs l'Empereur qui est Catho-

lique

lique jusque à la superstition, & qui a risqué sa Couronne pour avoir entrepris à contretemps de détruire les Protestans de Hongrie, voudra-t-il jamais ceder à des heretiques Anglois aucun des pays dont la Monarchie Espagnole est composée, pays qui ne sont peuplez que de Catholiques. La crainte de déplaire aux Espagnols qui ne veulent point le demembrement de leur Monarchie, joint à celle de nuire à sa religion, sera toûjours pour l'Empereur une raison de nous refuser. Veritablement dans les principes où est ce Prince, il ne peut nous ceder un pouce de terre dans un pays Catholique, sans agir manifestement contre sa conscience, & se perdre de reputation à Rome & à Geneve.

Mais supposons que la generosité de l'Empereur l'emportât sur sa religion, quand sa religion lui conseilleroit de ne pas se desaisir de son bien. Quelles Provinces de la Monarchie d'Espagne peut-il nous donner, qui nous indemnisent des pertes d'hommes & de vaisseaux, comme de l'interruption de nôtre commerce dont la guerre sera la cause? Les Etats de la Monarchie d'Espagne en Italie sont trop éloignez de

nous, & d'alleurs le Pape ni les autres Italiens ne souffriroient jamais que des Protestans y eussent un pied. De quel avantage nous seroit ou le port Maon ou Cagliari, quand nous avons jugé à propos d'abandonner Tanger beaucoup mieux situé & bien plus voisin de l'Angleterre, comme nous étant à charge & inutile ? L'Empereur ne nous donnera pas les ports du continent d'Espagne, si jamais son fils s'en rend maître, ce seroit lui mettre les fers aux mains. Ostende & Nievvports, il est vrai, seroient plus à nôtre bienseance, mais l'utilité que nous pourrions tirer d'Ostende & de Nievvport seroit bien balancée par ce qu'ils nous couteroient & par ce qu'il faudroit dépenser chaque année pour leurs garnisons, supposé que l'on les mit entre nos mains. Mais il est bien inutile de raisonner sur ce sujet, puisque quoi qu'il arrive, l'on ne nous livrera jamais Ostende ni Nievvport. Les Hollandois à qui l'Empereur auroit obligation comme à nous, sont trop interessez à ne point souffrir que les Anglois soient maîtres des Ports des deux côtez du Canal, pour n'y point mettre d'obstacles. Il est vrai qu'aux Conferences

de la Haye ils nous pousserent à demander que l'on déposât ces places entre nos mains, mais ils étoient bien assurez que nous n'obtiendrions rien. Ils songeoient seulement à nous faire piquer par un refus, & à se faire un merite auprés de nous, de l'attention qu'ils auroient témoigné pour les interêts de la nation. Cette finesse étoit des plus grossieres, & je ne sçai pourquoi les Ministres de la France ne s'en servirent pas contre ses autheurs, en feignant de consentir au dépôt d'Ostende & de Nieuport entre les mains des Anglois. Enfin Ostende & Nieuport sont les seuls Ports de mer de la Flandre Espagnole, qui ne communique avec le continent d'Espagne que par leur moyen, ainsi il n'y a point d'apparence que l'Archiduc Roi d'Espagne & Souverain des Pays-bas voulût jamais s'en dessaisir.

De tous les domaines appartenants à la Couronne d'Espagne, il n'y a que les Indes Occidentales qui nous conviennent, mais il n'y a pas de pays qu'il convient moins à l'Archiduc devenu Roi d'Espagne, de nous ceder. Le peu de sang qui roule encore dans les veines de l'Espagne, lui vient des

Indes Occidentales;elle ne seroit bientôt qu'un cadavre si elle ne les avoit plus. Le quart des vivres qui se consomment en Espagne & plus des trois quarts des habillemens dont l'on s'y sert, sont apportez des pays étrangers, auxquels elle est obligée faute d'autres marchandises, de payer en argent comptant la plus grande partie de ce qu'elle en achepte. Il y a long-temps qu'il ne resteroit plus une *Realle de Plate* à l'Espagne, sans les sommes qui viennent de temps en temps du nouveau monde, pour le compte du Roi, & celles qu'en apportent les Gouverneurs ; les Magistrats, les Prêtres, les Moines & les autres particuliers qui font les voyages d'Amerique pour faire leur fortune. Ainsi nous devons compter trés peu sur les esperances dont nous leure l'Empereur ; son fils devenu Roi d'Espagne seroit encore plus jaloux de l'Amerique & de son commerce, que ne l'est Philippe Cinquiéme.

Mais je veux bien supposer pour un moment, que l'Archiduc desesperant de se rendre maître de la Monarchie d'Espagne malgré les Espagnols, veüille bien la demembrer & que soi-

vant plûtôt le conseil de son dépit que de sa religion, il nous transporte son droit sur les Indes Occidentales qui font une portion si considérable d'une Monarchie à laquelle lui & les siens peuvent parvenir un jour par la voye tranquile de la succession, en vertu du Testament du feu Roi Charles Second. Je veux bien, dis-je, supposer que la Maison d'Autriche donne l'Amerique Espagnole à partager aux Anglois & aux Hollandois.

La moitié des Indes Espagnoles unie à la Couronne d'Angleterre, forme d'abord, je l'avouë, un spectacle enchanteur pour un Anglois. Nous y negocierons à droiture, & plus de la moitié des marchandises que l'on y porte, se reçoit en argent comptant. L'autre partie s'échange contre des marchandises prétieuses dont le debit est facile & rapporte un gain immense, comme le Cacao, la Cochenille, l'Indigo de Guatimala, la laine de Vigogne, les Pierreries de couleur, les Perles & une infinité de drogues. Nôtre nation ne manque ni d'industrie ni de fonds à mettre dans le commerce, ainsi quel profit ne tirerions-nous pas d'un pays qui envoye tant de richesses

aux Espagnols, tout incapables qu'ils sont de le faire valoir? nous aurions en abondance les Negres dont ils ont disette, nous tirerions avec leur secours des mines d'or, comme de la culture des terres, le double de ce qu'en tirent les Espagnols. Combien d'autres thrésors laissent-ils inutiles en Amerique, que l'humeur entreprenant des Anglois sçauroit faire valoir? Nous exclurions les François & les Italiens d'un commerce si riche, & l'argent étant multiplié chez nous en même-temps qu'il seroit diminué chez eux, ils ne pourroient plus conquerir avec nous les achapts de soyes de Levant, des marchandises du Nord necessaires à la navigation, & dans celui des étoffes & des mousselines des Indes Orientales. Deux marcs d'argent nous coûteroient moins qu'un marc aux autres, & nous donnerions seize onces de ce métail pour des marchandises dont ils n'oseroient pas donner quatre onces. Nous joindrions au trafic de l'Amerique, tous ces autres commerces dont il nous seroit facile de nous rendre les maîtres par l'abondance d'argent que ce premier nous procureroit. Quelle disette chez nos voisins? quelle

abondance chez nous ? Les Ouvriers déserteroient les villes *de Flandre, d'Allemagne & de France pour venir peupler les nôtres. Ces Etats verroient pourrir dans leurs ports leurs Vaisseaux devenus inutiles, tandis que nous couvririons la mer des nôtres, sur lesquels leurs Matelots seroient obligez de venir chercher de l'emploi. C'est alors que nous serions en état de donner la loi à toute l'Europe, loin de craindre les entreprises d'un voisin conquerant. Cromvvel, de tous ceux qui ont jamais regi le timon d'Angleterre, le plus capable & qui connût jamais le mieux ses veritables interêts, a toûjours songé à la conquête de l'Amerique, comme à l'entreprise la plus utile & la plus honorable où l'Angleterre pût employer ses forces. Il vouloit la rendre maîtresse de l'Europe par sa navigation & son opulence ; de maniere que les autres Etats devinssent pour me servir de l'expression d'un Autheur François, a *La basse Cour d'Angleterre.* Il commençoit l'execution de ce vaste dessein par la conquête de l'Amerique Espagnole, comme le *point* d'où dépendoit tout le reste.

* *Voyez une Lettre de Sorbiere écrite à ce sujet.*

Dés qu'il fut débarrassé de la guerre civile, & qu'il eut fait la [a] Paix avec la Hollande, il envoya une puissante flotte dans ce pays, son premier dessein ayant avorté, il préfera malgré l'antipathie que nous avons pour la France, de se liguer avec cette Couronne contre l'Espagne, quoi qu'elle ne lui offrit que la possession de Dunkerque & de Mardik ou de Gravelines pour un temps, lorsque l'on auroit pris ces places, encore avec l'obligation d'y conserver la Religion Catholique en l'état où l'on la trouveroit. Cependant les Espagnols pour l'attirer dans leur parti, lui vouloient donner sans coup ferir ces deux Villes, & leurs Ambassadeurs [b] à Londres offroient publiquement de prendre à frais communs Calais pour lui remettre encore cette place entre les mains. Mais Mylord Protecteur étoit persuadé que rien n'importoit tant à l'Angleterre que la conquête de l'Amerique, & il eut renoncé à l'attaquer en signant un Traitté de Ligue avec l'Espagne. Aujour-

[a] En 1634.

[b] Voyez le Memoire presenté à Cromwel par le Marquis de Lecde & Don Alonso de Cardenas Ambassadeurs de Philippe IV. le 21. May 1655.

d'hu

d'hui, dit-on, l'Empereur va nous donner ces mêmes Indes, & il nous les offre encore ſans ces reſerves incommodes en faveur de la Religion Catholique, & les biens des Eccleſiaſtiques que la France a toûjours ſtipulé ſi ſcrupuleuſement, toutes les fois qu'elle a traitté avec une Puiſſance Proteſtante, pour la conquête d'un pays de la Religion Romaine. C'eſt une delicateſſe que n'a point la Maiſon d'Autriche : elle eſt particuliere à la France, & c'eſt ce dont Cromvvel, le grand Guſtave, les Hollandois & les Princes Proteſtans d'Allemagne ſe ſont plaints ſi ſouvent.

L'acquiſition de l'Amerique Eſpagnole pour la Couronne d'Angleterre, avec la liberté de tourner à nôtre profit les richeſſes & les revenus immenſes que les gens d'Egliſe poſſedent dans ces contrées, eſt ſurement un avantage bien conſiderable pour nôtre Monarchie, c'eſt dommage que cette conquête ſoit comme impoſſible, & qu'elle ſoit encore accompagnée de circonſtances ſi fâcheuſes quand l'on ſuppoſe qu'elle pourroit réüſſir.

L'Empereur en nous faiſant preſent de l'Amerique Eſpagnole à nous &

aux Hollandois, ne nous donneroit autre chose, que le droit de la conquerir. Dans la situation presente des affaires, nous ne sçaurions, nous ni les Hollandois envoyer plus de soixante vaisseaux de guerre, & huit ou dix mille hommes de débarquement dans le nouveau monde. Le reste de nos forces nous est necessaire en Europe pour défendre la Hollande contre la France, pour escorter nos vaisseaux marchands, & pour garder nos côtes. Si nous nous défaisions pour huit ou neuf mois d'un plus grand nombre de vaisseaux; les François pourroient en armant avec la diligence qui leur est particuliere, ce qu'ils ont de vaisseaux, se rendre les maîtres de la mer à la ruine de nôtre commerce. Peut-être même ne serions-nous pas à l'abri d'une descente, si nous avions envoyé une plus grande flotte en Amerique. Je suppose que cette flotte partiroit dans une saison convenable pour cette entreprise, & que les longueurs si ordinaires aux Alliez, ne la retarderoient pas. Mais que feroit cette flotte pour la conquête de l'Amerique peuplée de tant de millions d'habitans? Je n'ignore pas leur peu de bravoure, mais n'est-

ce rien d'être en grand nombre contre un petit ! n'eſt-ce rien d'être attaqué chez ſoi par un ennemi qui trouve un poiſon dans l'air méme qu'il reſpire, & dans la plûpart des alimens dont il ſe nourrit ? Les Prêtres & les Moines qui auroient un ſi grand interêt à n'être pas ſubjuguez par des gens qui leur ôteroient leur revenu, ne pourroient-ils rien pour donner du courage aux peuples de ce pays qu'ils gouvernent abſolument ? La religion a ſouvent tenu lieu de valeur, & les Eſpagnols croiront marcher au martyre en venant combattre contre nous.

D'ailleurs les endroits où l'on peut mettre pied à terre pour attaquer l'Amerique Eſpagnole, ne ſont pas en ſi grand nombre, & cette nation qui les connoît tous depuis deux cens ans qu'elle eſt maîtreſſe du pays, les a fortifiez. Elle y a fait paſſer des Ingenieurs fameux, leſquels y ont bâti des forrereſſes; qui même en Flandre paſſeroient pour de bonnes places. Il eſt vrai que ces places ne ſont pas imprenables, Morgan & nos autres Flibuſtiers en ont ſouvent forcé, & en dernier lieu le Baron de Pointis emporta *a*

a En 1697.

Carthagene, qui passe pour la plus forte de toutes.

Chagre, l'ancien Panama, la ville de Vera-Crux, Venezuela & Portobello que nos Flibustiers ont pris, ne sont point les Places fortes d'Amerique: quelques determinez qu'ils soient ils n'ont jamais osé attaquer ni la Havane, ni le Château de la Vera-Crux, ni aucune des bonnes places des Espagnols, quoi qu'ils y pussent faire un riche butin. Il est vrai que le Baron de Pointis eut l'audace d'attaquer Carthagene la derniere année de la guerre, & que sa conduite, la valeur de ses gens & sa bonne fortune le rendirent maître de la place, mais en quel état l'avoit-il trouvée ? sans garnison, sans munitions, sans Ingenieurs; il avoit surpris les Espagnols, qui par trop de présomption avoient negligé leur défense.

Aujourd'hui Carthagene, Chagre, la Havane, Portobello, la Vera Crux & les autres places d'Amerique sont en état de défense. Depuis deux ans les Espagnols n'ont point cessé d'y travailler & d'y envoyer d'Europe de nombreux secours. Ils y ont fait passer un nombre d'Officiers & d'Inge-

nieurs François : quand nous les assiegerons, le terrein y sera disputé & s'y vendra aussi cher qu'en Europe. Mais je veux bien supposer encore que nos efforts seront heureux, & que nous emporterons la place que nous irons attaquer. Qu'est-ce que la prise de Carthagene & de la Vera-Crux même, par rapport au grand dessein de la conquête de l'Amerique. Comme nous n'irons jamais assez forts pour faire deux entreprises à la fois, dés que nous nous serons determinez à une, les ennemis tranquiles par tout ailleurs porteront leurs forces où nous nous serons attachez. Ils couvriront les campagnes des environs de leurs soldats, gens accoûtumez aux chemins du pays, & ils en enleveront en même temps les vivres & le bétail, que ferons-nous dans nôtre conquête, où nous ne pourrons point passer de la Cavalerie d'Europe, quand celle des Espagnols nous harcelera perpetuellement ? D'où tirerons-nous nos vivres dans un pays ennemi, & éloigné de plusieurs centaines de lieuës des terres Angloises ? Conserverons-nous nôtre conquête quand la France aura envoyé *des secours* pour nous en chasser ? Le

Baron de Pointis fut obligé d'abandonner la ſienne par la ſeule intemperie de l'air qui lui tua le tiers de ſes équipages, en un mois de ſéjour qu'il fit à Carthagene aprés la priſe de la place, quoique ſes hommes n'euſſent pas d'autre ennemi que les élemens.

Quand nous attaquerons les Eſpagnols, ils ſeront aſſurez de la victoire, s'ils peuvent pendant quelques mois s'empêcher d'être défaits. L'Air de l'Amerique Eſpagnole preſque toute ſituée entre les Tropiques, eſt toûjours dangereux pour les ſoldats Européens, mais il leur eſt mortel pendant ſept mois de l'année, les pluyes qui empoiſonnent l'air y durent plus de ſix mois. S'il y a une nation qui doive redouter le mauvais air de l'Amerique, ce ſont les Anglois d'Europe; ils ſont accoûtumez à reſpirer un air plus temperé qu'aucun autre, & la gourmandiſe ſi dangereuſe dans les pays chauds, ne les quitte jamais.

Suppoſons encore que malgré les efforts de l'Eſpagne & de la France, malgré l'éloignement du ſecours, nous conſervions Carthagene, ou la Vera-Crux aprés l'avoir priſe. Qu'avons-nous avancé pour nous rendre les maî-

tres des richesses de l'Amerique ? c'est du dedans du pays qu'elles viennent, & comment percer dans l'interieur du pays défendu par les Espagnols joints aux François, & encore plus par les mauvais chemins & la sterilité ? comment se presenter en campagne sans Cavalerie contre un ennemi qui en auroit dans son Armée, & qui nous harceleroit encore par le moyen de ses Mulâtres, gens pratiques du pays, infatigables & d'une vîtesse & d'une legereté fort au-dessus de celle des Grenadiers des Regimens des Gardes.

Si nous avions pris Carthagene, les ennemis n'auroient que le chemin de sainte Foy à garder contre nous, aucune autre route qui mene dans l'interieur du pays, n'aboutit à Carthagene. Ce chemin est pratiqué entre les forêts de Mangliers, des marais & des montagnes, & l'on a tant de peine à le passer quand l'on n'y trouve point d'obstacles, qu'il seroit facile aux Espagnols de nous le rendre impraticable. Si nous avions fait nôtre descente à Portobello, nous n'y trouverions de même qu'un chemin pour penetrer dans les terres, qui est celui de Panama, & ce chemin est si difficile, qu'il

seroit aisé à trois cents hommes résolus de le défendre contre une armée de vingt mille hommes. Je renvoye ceux qui voudroient s'en éclaircir, à la relation de l'expedition de Morgan qui prit cette derniere place en 1670. aprés avoir mis pied à terre à Chagre prés Portobello. D'ailleurs nous trouverions Panama bâti dans un autre endroit, & fortifié à la moderne de neuf bastions, de maniere que Mons seroit aussi facile à prendre. Si nous allions prendre la Veracrux, comment irions-nous à Mexique qui en est éloigné de soixante lieuës d'Espagne, & separé par des montagnes presque impraticables encore aujourd'hui au raport de Gemelli qui fit ce chemin en 1697? A quoi serviroit la prise de la Havane qui est dans l'isle de Cuba, qu'à obliger les vaisseaux Espagnols qui passeroient le détroit de Bahama, à ranger la côte de la Floride, & à faire perir toutes les années les trois quarts de la garnison que nous y tiendrions? L'on peut dire la même chose de tous les autres Ports de l'Amerique Espagnole situez sur la mer du Nord, dont nous pouvons nous emparer, quand même nous passerions la ligne pour al-

ler à *Buenos , ayres* dont il ne vient pas d'autres richesses, que celles que l'on y a apportées du Perou & du Tucuman. Cependant si nous ne penetrions pas dans l'interieur du pays, nôtre conquête deviendroit inutile. Elle serviroit bien à faire du mal aux Espagnols, mais nous en tirerions si peu d'avantage, que nous l'abandonnerions nous-mêmes ainsi que Tanger, en cas que les Espagnols ne nous en chassassent pas, comme ils chasserent il y a trois ans les Ecossois établis à Darien. Voilà les plus heureux succés que nous puissions nous promettre probablement en Amerique ; c'est à nous de voir si quelque butin que nous pourrions faire à la Veracrux ou à Carthagene, vaut les frais d'une entreprise si ruineuse, & les thresors & le sang que la guerre nous coûte ; encore pour nous flatter de cet heureux succés, faut-il croire que nos Ministres seront plus sages & plus heureux que Cromvvel.

Si Mylord Protecteur a si bien entendu les interêts de l'Angleterre, jamais personne ne sçût mieux aussi se servir de ses forces : J'en appelle à témoin la terreur que le nom Anglois *avoit répanduë* par tout l'univers du

temps de son gouvernement. Ce Crouvvel voulut conquerir l'Amerique dans un temps où il n'étoit distrait par aucune autre affaire, & aprés avoir medité pendant longtemps son entreprise, il fit partir sa flotte pour l'executer. Elle étoit composée de soixante & dix vaisseaux de guerre, & d'un nombre infini de bâtimens de transport sur lesquels il avoit embarqué six mille hommes de ces troupes Angloises qui avoient remporté tant de victoires, & qui étoient devenuës la terreur dss nations. Il choisit pour commander sa flotte le Vice Admiral Penn dont la posterité & le nom sont aujourd'hui si celebres en Amerique, & il fit le Colonel Venables General du débarquement. Thomas Gage Dominicain Anglois, qui de Moine s'étoit fait Protestant, aprés avoir demeuré prés de douze ans en divers emplois Ecclesiastiques dans les Etats du Roi d'Espagne en Amerique; dont il nous a donné une relation qui est traduite en tant de langues. Thomas Gage étoit à bord de l'Admiral pour l'aider de ses lumieres. La flotte avant que de rien entreprendre toucha encore à La Barbade, où elle prit deux mille hommes de debarque-

ment de gens du pays, aprés quoi elle fit voile vers les Ports d'Espagne. Leurs Gouverneurs ne s'attendoient à rien moins qu'à une invasion au milieu de la Paix, & dans le temps que le Roi avoit à Londres un Ambassadeur qui voyoit tous les jours Cromvvel. Cette entreprise faite dans des conjonctures si heureuses, & avec des forces qui seules sembloient répondre d'un heureux succez, ne laissa pas d'échoüer. Nos troupes furent battuës à saint Domingue, & nous fûmes obligez de revenir en Europe sans avoir fait d'autres progrez, que de nous être rendus maîtres de quelques Ports de la Jamaique, sans pouvoir encore conquerir l'interieur de l'Isle qu'avec quinze année de temps, & une infinité de travaux & de dépenses.

Nous ne surprendrons pas presentement les Espagnols, qui depuis plus de deux ans qu'ils s'attendent d'etre attaquez, se preparent à nous recevoir. Les Generaux de Cromvvel ne trouverent en Amerique, que les forces du pays, & nous y trouverons de puissans secours que l'on y a fait passer d'Europe depuis 1700. Cromvvel n'avoit pas d'autres affaires qui partageas-

sent ses soins & ses forces, & nous avons une cruelle guerre à soûtenir en Europe, dans laquelle l'Espagne est assistée de toutes les forces de la France. L'armée de Cromvvel étoit toute composée de ses vaisseaux & de ses soldats, & celle que nous envoyerions en Amerique, seroit composée d'Anglois & de Hollandois. Nous ne sçavons que trop par nôtre experience, combien il est rare de voir réussir des entreprises executées par des forces rassemblées, & nous sommes menacez d'une guerre bien infructueuse, si nous n'avons entrepris celle-ci que dans l'esperance de conquerir l'Amerique Espagnole.

Mais quand il nous seroit facile de faire cette conquête, seroit-il de nôtre interêt de l'entreprendre? Il nous faudroit partager l'Amerique avec les Hollandois; partage qui produiroit incessamment le même effet que celui du Royaume de Naples entre Loüis XII. Roi de France, & Ferdinand Roi d'Arragon, c'est-à-dire des broüilleries entre les compartageans. Ces broüilleries en des Pays si éloignez des Souverains, auroient bien-tôt causé des guerres qui nous mettroient les uns & les autres

en un état dont un tiers profiteroit. Posseder en commun & en paix les mêmes Pays, c'est une belle chimere qui ne peut avoir lieu que dans la Républi- que de Platon, l'Utopie de Morus & l'Atlantis du Chancelier Bacon. Il faut des bornes aux particuliers pour les faire vivre en repos, & il faut des frontieres & des limites aux Souverains pour les faire vivre en paix : Cependant l'Amerique Espagnole est située de maniere, que l'on n'en peut faire deux lots égaux, à moins d'enlacer les terres des uns & des autres d'une maniere aussi bizarre, que les frontieres de la Flandre Espagnole & de la France furent disposées à la paix d'Aix la Chapelle.

Si nous laissons aux Espagnols un pouce de terre en Amerique, les habitans du Pays étant portez d'inclination pour eux, il nous en chasseront un jour comme les Portugais ont chassez les Hollandois du Bresil qu'ils avoient conquis tout entier à la reserve d'un petit espace de terre. Si nous voulons conquerir l'Amerique entierement, il nous coutera des sommes immenses & des fleuves de sang avant qu'une pareille entreprise soit terminée ; mais

quand elle ſeroit enfin achevée, pourrions-nous ſans dépeupler l'Angleterre, conſerver ces Pays conquis ? Les naturels du Païs nous haïroient, parce que nous ſommes d'une Religion differente de la Catholique, à laquelle ils ſont dévoüez plus qu'aucun autre peuple. Nous leur reprocherions leur ſuperſtition, ils nous traiteroient d'impies, nous les mépriſerions comme des eſprits foibles, & ils nous auroient en horreur comme des Athées. Quelles ſources de ſédition & de carnage ! la plus violente de toutes les averſions vient de la difference des Religions.

a *Immortale odium & nunquam ſanabile vulnus*
Ardet adhuc Ombos & Tentira, ſummus utrinque
Indè furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, cum ſolos credat habendos
Eſſe Deos quos ipſe colit.

La haine de la Religion broüille enſemble ceux qui auroient d'ailleurs toutes les diſpoſitions imaginables à demeurer unis, & les habitans de l'Amerique Eſpagnole nous haïroient en-

a Juvenal, Sat. 15.

core, parce que nous ſerions étrangers & leurs maîtres : j'oſerai adjouter par ce que nous ſerions Anglois. Il ne faut point nous flater, ſe faire aimer des peuples ſoûmis, n'eſt pas un talent que le Ciel qui en a départi tant d'autres aux Anglois, leur ait accordé. Nous avons été chaſſez de France, plus par l'aversion de nos Sujets, que nous nous étions attirée, que par l'épée de la Pucelle d'Orleans, & les exploits du Compte de Dunois. Les Irlandois *a* ne laiſſent jamais paſſer un long-temps ſans nous faire ſouvenir, qu'ils ne nous aiment point, & nos Eſclaves Negres d'Amerique qui ſont ſi ſouples & ſi bons ſerviteurs chez les autres Européens, conſpirent ſans ceſſe pour nous couper la gorge. Lors de la premiere guerre *b* avec les François dans l'Iſle de ſaint Chriſtophe, nous étions obligés d'enfermer & de garder nos Negres, comme des ennemis, tandis que les François armoient les leurs & les menoient à la guerre comme leurs Alliez.

Dés que les Anglois ſeroient les

a Voyez l'Hiſtoire de la révolte d'Irlande par le Chevalier Temple. Le Livre eſt rare, parce que ſon Autheur le ſupprima à l'inſtance de Charles II.

b En 1665.

maîtres de l'Amerique Espagnole, Negres, Mestisses, Indiens, Mulâtres, Creoles, Espagnols, Européens, tout se réuniroit contre eux : il n'y auroit d'autre sureté pour ces nouveaux maîtres, que d'être par tout les plus forts : ils n'y sçauroient être les plus forts qu'il n'y passe plusieurs centaines de milliers d'Anglois, & nôtre Patrie n'est pas en état de se priver d'un si grand nombre de ses habitans. Si nous nous contentons de tenir des fortes garnisons dans les Ports & dans les Villes principales, nôtre conquête sera peu utile, & bien-tôt même ces garnisons nous seront à charge. Pour tirer du profit de l'Amerique, il faut en habiter le plat pays, en cultiver les terres, y nourir du bétail, & foüiller les mines ; ce qui ne se peut faire qu'a l'aide d'un peuple affectionné établi sur les lieux. Dés que le plat-pays seroit habité d'ennemis, & qu'il n'y auroit des Anglois que dans les Villes, nous ne tirerions pas même des vivres de la campagne : les anciens habitans se refugieroient dans les montagnes dont le pays est rempli ; ils nous troubleroient dans la culture des terres, ruineroient nos plantages, & donneroient

roient retraite à nos Negres Marons ou fugitifs. Nous n'oserions sortir des Villes pour aller chercher des vivres, & nos garnisons renfermées dans des places éloignées de deux mille lieuës de l'Angleterre & enveloppées d'un peuple ennemi, seroient tous les jours à la veille de mourir de faim. La Veracrux & Carthagene ne se secoureroient point comme Calais, dont l'on découvre les clochers de nos côtes. Nous avons vû deux ou trois mille malheureux Barbets harceler les armées nombreuses de la France, sans qu'elles en pussent avoir raison. Les Espagnols d'Amerique seroient cent contre un Anglois, & ils auroient de pareilles retraites dont ils descendroient pour ravager la campagne, où nous ne pourrions rien recueïllir. Nous avons un exemple dans ce qui est arrivé à la Jamaïque, de ce qui arriveroit dans nos autres conquêtes d'Amerique. Les Espagnols s'y mainterint encore quinze ans dans les montagnes aprés que nous eûmes conquis les Villes de cette Isle, & que nous fûmes maîtres des ports par où l'on pouvoit leur envoyer du secours.

Mais je veux bien supposer une

chose impossible, que nous viendrons à bout en quatre ou cinq ans de nous rendre maîtres des Villes, & de dompter entierement le plat pays. Nous ne pourrions au moins le tenir dans nôtre dépendance, & empêcher les mécontens de s'y cantonner qu'à l'aide de cinq ou six cens mille habitans Anglois qu'il y faudroit faire passer d'Europe. Ceux de nos Compatriotes qui sont établis dans les Colonies d'Amerique y sont trop à leur aise pour quitter leurs foyers : il faut être François pour abandonner sa patrie, quand l'on n'en est pas chassé par la misere. En vain nous avons voulu rapeller en Angleterre les habitans de quelques Colonies, ils ont été sourds à nôtre voix, ou s'ils l'ont écoutée, ç'a été pour proposer des conditions de même nature, que celles que les Hollandois proposerent en 1701. au congrez de la Haye; conditions qu'ils étoient bien assurez que l'on n'accepteroit pas : cependant nos terres ne sont déja que trop dépeuplées, & il n'a déja passé que trop d'Anglois en Amerique.

Lorsque le continent de l'Amerique septentrionale, que je suppose nous être échû en partage, ne seroit peuple

de ſept cent milles Anglois, & que les Comtez du Nord où la terre n'eſt déja que trop peu cultivée, en ſeront reſtez en friche: Comment en uſerons-nous avec ce nouvel état? en permettrons-nous le commerce aux étrangers? laiſſerons-nous nos Compatriotes Americains vivre libres des impôts que nous payons ici, & ſe gouverner ſuivant les loix qu'ils trouveroient bon de faire, au mépris des Actes du Parlement d'Angleterre; leur permettrons-nous d'établir chez eux des manufactures, & de trafiquer avec les étrangers? Si nous prenions ce parti, l'Angleterre tireroit peu davantage de ſa nouvelle conquête, les étrangers enleveroient la plus grande partie du commerce & du profit que donneroit l'Amerique Angloiſe; enfin l'on ne s'appercevroit dans le Royaume de la conquête des Indes, que par la ſolitude qu'elle y auroit cauſée, & aucune de ces idées flateuſes dont les Anglois s'entretiennent, ne réuſſiroit. Pour tirer du Mexique Anglois les avantages dont ces idées nous flattent, il y faudroit faire obſerver l'Acte de navigation, y empêcher comme font les *Eſpagnols*, la culture des vignes & des

oliviers, & les établissemens des manufactures. Il faudroit y continuer les impôts que le Roi d'Espagne y leve, en un mot le gouverner suivant les maximes que Philippe II. a laissée pour regir l'Amerique Espagnole; mais si nous voulions imposer un joug si pesant à un pays florissant, comme le seroit le Mexique Anglois, il seroit bien à craindre qu'il ne le secouât, étant éloigné de deux mille lieuës de ses maîtres: le pouvoir ne lui manqueroit pas, & il en auroit bien-tôt la volonté. Un pareil dessein ruineroit pour un temps les Anglois & les Espagnols, les anciens habitans & les nouveaux.

L'Espagne a tenu ce Pays & le reste de l'Amerique sous sa domination pendant prés de deux siecles; il est vrai, mais les choses n'ont pas été dans la situation où elles se trouveroient, aprés que le Mexique auroit été conquis & peuplé par les Anglois. La domination d'Espagne s'est établie en Amerique peu à peu, elle y a jetté de profondes racines à mesure que le Pays s'établissoit: quand elle s'y est trouvé assez de peuple pour remuer, les loix les plus dures étoient déja en vigueur; elles étoient pour ainsi dire devenuës

équitables par le long-temps qu'elles avoient été observées, encore l'autorité du Roi d'Espagne y a-t'elle souffert mille bourasques. Nous serions obligez de peupler en un jour le Mexique, si nous voulions le conserver, de maniere que son peuple seroit à la fois surpris de la dureté des loix, & en état d'en secouër le joug.

D'ailleurs les deux raisons qui ont le plus contribué à tenir l'Amerique Espagnole dans l'obéïssance de la Cour de Madrid, n'aideroient point au Parlement d'Angleterre à conserver dans sa dépendance le nouvel état qui se seroit formé dans le Mexique. J'entens parler de la Religion Catholique, & de l'amour & du dévoüement des Espagnols pour leur Souverain.

Mylord Comte de Sandvvich, qui avoit été long-temps Ambassadeur à Madrid, disoit à ses amis, qu'il ne demandoit qu'une grace au Seigneur, de pouvoir l'aimer comme les Espagnols aiment leur Roi. Cet amour va presque à l'adoration, & les Espagnols ne conçoivent point qu'il y ait rien au monde qui puisse authoriser des Sujets à la revolte contre leur Prince legitime. *C'est* aux Anglois à examiner si

leurs Compatriotes tiennent à leurs Souverains par d'aussi forts liens.

L'on ne sçauroit disconvenir que la Religion Romaine ne soit trés-utile, pour tenir une Colonie d'Amerique dans la dépendance d'un Etat situé en Europe. Les Ecclesiastiques ont un credit extraordinaire dans les Pays où cette Religion est la Religion dominante, & si l'on en excepte la France & Venise, l'on peut dire qu'ils les gouvernent. Les plus habiles d'entre eux s'attachent à regler la conscience des Princes, ce qui leur donne de frequentes occasions de decider des affaires, les autres s'attirent par leur ministere la confiance des peuples qu'ils conduisent où ils veulent. Le Clergé de l'Amerique Espagnole a toûjours été à la devotion du Roi d'Espagne : c'est de sa collation que les Evêques & ceux qui sont à sa tête, tiennent les Benefices dont ils jouissent, & qu'ils en attendent de plus riches. Le Pape que tous les Catholiques de l'un & de l'autre monde, reconnoissent pour chef de leur Eglise, & dont le credit est trés-grand dans l'Amerique Espagnole, a toûjours interêt de la conserver sous la domination du Roi d'Es-

pagne, elle y aſſure la ſienne. Les Moines qui ſont en ſi grande veneration en Amerique, qu'un ſimple Religieux appaiſa la ſedition du Perou, ſont dans une entiere dépendance du Pape, & ils ont encore des Generaux particuliers qui reſident en Europe, & qui par une infinité d'endroits ſont attachez au Roi d'Eſpagne.

Une des loix politiques qui a le plus contribué à tenir le Mexique ſujet à l'Eſpagne, c'eſt qu'il eſt deffendu d'y planter des vignes; & quoique les Eſpagnols Mexicains ſoient trés ſobres, le vin leur eſt tout autrement précieux qu'aux Anglois. Il eſt neceſſaire pour celebrer la Meſſe; ſi le Mexique ſe fut revolté ils en auroit manqué pendant un long temps, & il n'y a pas d'Eſpagnol Mexicain, qui ne prefere à ſon bien & à ſa liberté, la ſatisfaction de pouvoir aſſiſter à cette partie eſſentielle du culte de ſa Religion.

Enfin il ne ſe trouve pas parmi les Eſpagnols auſſi ordinairement que parmi nous, des gens inquiets, amoureux du changement, d'un eſprit remuant, d'une audace à tout entreprendre, & d'autres brouillons toûjours diſpoſez à les ſuivre: il n'y a perſonne qui n'ait entendu

dire le proverbe qui fait le Roi d'Espagne Roi des hommes, & le Roi d'Angleterre Roi des diables. C'est un proverbe que je n'ai point de scrupule de citer, aprés Monsieur de Monlesvvod a & beaucoup d'autres Ecrivains, mes Compatriotes.

L'Angleterre n'ayant pas ces ressources pour conserver ses conquêtes d'Amerique, elles lui échapperoient avant dix ans, & quand elle les conserveroit, elle ne pourroit jamais en joüir tranquillement, ni en tirer le même revenu que les Espagnols en tirent. Sa possession seroit si troublée, & ses Colons si traversez, qu'elles ne nous vaudroient peut-être pas les frais qu'il faudroit faire pour leur conservations. Les idées brillantes dont nous avons parlé ne sçauroient réüssir, il vaut mieux pour nous que le nouveau monde demeure entre les mains des Espagnols, qui s'épuisent d'hommes pour le peupler, & qui jusques ici nous ont fait si bonne part des richesses qu'ils en ont tirées. La conquête de l'Amerique n'est belle pour ainsi dire, qu'en perspective; il faut la voir de loin pour s'en faire un objet agreable, on la

a Etat de Dannemark dans la Préface.

trouve difficile & de dangereuſe conſequence quand on l'examine. Que deviendroit l'Angleterre, ſi le Mexique ſe revoltoit aprés qu'elle ſe ſeroit épuiſée d'hommes pour le peupler ? Avec ſa conquête ne perdroit-elle pas encore, comme le reſte de l'Europe, toutes ſes richeſſes ? C'eſt un point de commerce & de politique ſur lequel j'ay vû tous les habiles gens d'un même avis : il n'y a que la dépendance où l'Europe tient l'Amerique, qui faſſe venir dans la partie du monde que nous habitons l'or & l'argent. Suivant le cours ordinaire des choſes, l'or & l'argent d'Europe devroient paſſer en Amerique.

Enfin l'Amerique ſeroit la pomme de diſcorde pour le partage & pour le commerce entre les Anglois & les Hollandois. Nous voudrions les empêcher de negocier dans nos Colonies qui ſeroient contiguës aux leurs, & ils y voudroient toûjours commercer. Quelle ſource de diviſions !

Nous ne pouvons eſperer aucun démembrement de la Monarchie d'Eſpagne qui nous convienne : quelle autre vûë nous reſte donc dans la guerre préſente, que celle d'abaiſſer la

Puissance excessive de la France ? J'ai déja fait voir que cette puissance n'est point à craindre pour nous, & elle ne l'est pas non plus que les autres, du moins autant qu'ils se l'imaginent sur la bonne foi des Hollandois, qui pour l'interêt de leur commerce, ne cessent depuis quarante ans d'épouvanter toute l'Europe. Le desir de l'abaisser ne nous devoit pas remettre les armes à la main, ni nous faire entreprendre une guerre qui à coup sûr nous fera plus de mal que n'en auroit peut-être fait à nous & à nôtre posterité, cette Puissance si redoutée.

Nous ne pouvons attendre un succés favorable de la guerre que nous avons entreprise à ce dessein, qu'en deux manieres ; ou en arrachant de vive force & par des conquêtes, l'Espagne, la Flandre, & les Etats d'Italie à Philippe V. ou en fatiguant les Couronnes Alliées par une guerre obstinée, jusques à les obliger par l'épuisement de leurs finances, à un Traité de Paix qui agrandît l'Empereur, appaisât les allarmes des Hollandois, & mît nôtre commerce en sureté. Nous pouvions obtenir ce dernier point par un Traité de commerce, & comm

il n'étoit point necessaire de faire la guerre pour nous le faire accorder, & que probablement nous l'aurions bientôt par un Traité de paix; je puis avancer que le sujet pour lequel nous faisons la guerre, ne nous est pas d'une assez grande consequence, pour nous exposer à tous les malheurs dont elle nous menace, quand même nous serions assurez d'un succez favorable : cependant il y a bien peu d'apparence à ce succez.

Nous ne pouvons sans présomption nous flater que nous puissions jamais déposseder Philippe V. soûtenu des forces de la France, ni même que nous & nos Alliez nous puissions faire des conquêtes assez importantes, pour nous consoler des maux de la guerre. Je n'ignore pas la valeur des troupes Angloises : je suis même persuadé qu'il n'y a pas d'exploits que l'on n'en doive attendre, sur tout quand elles serviront sous un Chef de leur Nation qui leur rendra justice, & qui leur montrera toute l'estime dont elles se sentent dignes. Mais toutes les Troupes des Alliez ne sont point de la même valeur que les Troupes Angloises qui

ne ſont pas la douziéme partie de toutes les Troupes que l'on oppoſe aujourd'hui aux armées de la France. Je croi même pouvoir avancer ſans faire injuſtice à perſonne, que les Troupes de la Ligue ſont inferieures en valeur à celles des Couronnes : Elles lé ſont indubitablement en nombre. Les Couronnes de France & d'Eſpagne, la Maiſon de Bàviere & le Duc de Savoye ont un plus grand nombre de Soldats que les Anglois; l'Empereur, les Hollandois & les autres Princes liguez mis enſemble. Si l'on en excepte la Baviere dont la frontiere eſt ouverte, les autres ſont impenetrables : cette alliance a un Chef qui eſt le Roi de France, & la nôtre n'en a pas; la premiere eſt le Dragon à pluſieurs queuës, & la ſeconde le Dragon à pluſieurs têtes.

Lors de la derniere guerre la France étoit ſans Alliez, & ſes ſeules Troupes compoſoient toutes ſes armées. Le Roi d'Eſpagne, la Maiſon de Baviere & le Duc de Savoye fourniſſoient des Soldats contre elle. Loin de lui enlever un pouce de terre, les Alliez perdirent des Provinces entieres, ſans parler des combats : elle gagna ſur

terre six *a* batailles rangées sans en perdre une, & lors de la paix de Risvvick elle se trouvoit encore entre les mains, les six meilleures Forteresses *b* qui soient en Europe, qu'Elle avoit prises pendant la guerre.

Ce que la France a fait pour deffendre son Pays quand elle étoit seule, pourquoi ne le feroit-elle pas pour deffendre les Pays du Roi d'Espagne présentement qu'elle a pour Alliez, les Princes qui étoient ses plus dangereux ennemis pendant la derniere guerre? Nôtre Ligue au contraire est affoiblie par le changement des Princes qui sont aujourd'huy dans son parti; nôtre Ligue a perdu le Roi Guillaume qui étoit son ame s'il n'avoit pas la qualité de son Chef. Quelles Provinces pourrions-nous esperer d'arracher de vive force à Philippe V? Seroit-ce la Flandre deffenduë par les forces de l'Espagne & de la France, & où l'on fait la guerre pour ainsi dire, sous les yeux de Loüis XIV? L'aversion des Flamands pour des voisins dont ils ont tant de sujet de se plaindre, & sous les

a Les batailles de Fleurus, Stafarde, Steinkerke, Landen, la Marsaille, du Ter.

b Philisbourg, Mons, Charleroy, Montmelian, Ath, Barcelonne.

joug desquels il faudroit passer, s'ils étoient conquis : est-elle à compter pour rien ? Il est vrai que la derniere campagne nous y eûmes des succez assez favorables ; mais ils ne nous sont point des garands assurez, que la fortune nous sera aussi riante dans la suite.

La France paroît souvent dans une espece d'engourdissement les premieres années de la guerre, comme l'a remarqué l'Autheur d'un Livre *a* tant estimé en Angleterre. En 1689. elle laissa prendre Keyserswert, Bonne, Mayence, & ses Troupes reçurent un échec à Valcourt. Les fauteurs du Prophete de Rotterdam qui avoit prédit éfrontement sa décadence prochaine, chantoient déja victoire, & tout le monde étoit de leur sentiment. Le seul Gregorio Leti *b* osa s'opposer au torrent & prédire aux Alliez les disgraces qu'ils éprouverent dans la suite. La scene changea tout à coup en 1690. & quoique le Duc de Savoye eût augmenté le nombre de ses ennemis, en l'attaquant par une Frontiere ouverte & sans ressource, elle fut toûjours superieure jusques au moment qu'elle posa les ar-

a Voyes & moyens de soûtenir la guerre, pag 2.
b Monarchie de Loüis XIV. tom. 1.

nes. Cette Couronne que l'on avoit entrepris de réduire dans les bornes que lui donnoit le Traité des Pyrenées, conserva non seulement ce qui lui avoit été cedé par les Traitez d'Aix la Chappe & de Nimegue; mais elle fut encore confirmée à Risvvick dans la possession de Strasbourg qu'elle avoit occupé depuis. Aprés une guerre de dix ans entreprise pour l'abaisser, il ne lui en couta que quelques Places, & demeura dans le même point de force, & aussi redoutable au reste de l'Europe qu'elle l'avoit été quand l'on commença la guerre: cette guerre se trouva n'avoir servi qu'à lui faire connoître ses forces. La France prend en 1703. les mêmes mesures qu'elle prit en 1690. pour faire changer de face à la fortune, & toutes les Villes que les Alliez ont emportées avec tant de gloire pour les troupes Angloises en 1702. sont telles, qu'il ne leur en demeureroit pas une, si les Armées de la France se rendoient maîtresses de la campagne pendant un mois.

Enleverons-nous à l'Espagne ses Etats d'Italie? Prendrons nous le Royaume de Naples & de Sicile avec huit ou dix mille hommes de débar-

quement, qui n'auroient ni Ports ni retraites dans le voisinage, en un temps où ces Etats sont deffendus par soixante & dix mille François ou Espagnols, qui bien-tôt en auront fait sortir les Allemands ? Enleverons-nous ces Etats quand l'authorité du Roi d'Espagne y est affermie par le voyage de ce Prince, & par les tentatives infructueuses des Partisans de la Maison d'Autriche ? Ces tentatives les ont rendus moins dangereux les faisant connoître : les plus actifs, ou sont morts, ou ils sont en prison, ou ils sont sortis du Pays, Philippe V. a regagné le reste. Pour ne plus parler des Indes, prétendrons-nous nous pouvoir saisir du continent d'Espagne deffendu par trente mille Soldats Espagnols que l'on leve actuellement, ou qui sont déja sur pied, & plus fort encore par le voisinage de la France, laquelle peut y envoyer par terre les Troupes que nous n'y pouvons faire passer que par mer ? Conterons-nous pour rien la haine des Espagnols contre des Soldats Protestans; haine qui vient d'être encore acruë par le désordre que nos Troupes ont fait à sainte Marie ? Ignorons-nous quel est l'attachement

des Espagnols pour leur Souverain ?

a Praterea Regem non sic agiptus & ingens.

Lydia, non populi Parthorum aut Medus Hidaspes.

Observant, rege incolumi mens omnibus una.

Quand même le Roi de Portugal voudroit recevoir nos Troupes &. épouser nôtre parti, la conquête de l'Espagne ne laisseroit pas d'être encore si difficile, que l'on pourroit bien sans temerité l'appeller impossible. Ses montagnes & ses deserts qui l'ont sauvée des mains des Maures, la deffendent invinciblement contre tous les ennemis étrangers, & le peuple y est plus dévoué à Philippe V. qu'il ne l'étoit à Charles II. Mais le Roi de Portugal voudra-t-il sacrifier sa sureté & le commerce de ses Sujets à l'interêt de la Ligue ? Voudra t-il détourner l'orage pour l'attirer sur lui ? Qu'a-t-il besoin de commettre sa Couronne, quand il en peut être paisible possesseur à l'abri de l'Alliance de la France ; Alliance sur laquelle il doit d'autant plus compter, qu'il ne conviendra jamais aux interêts de cette Cou-

a Virgil. Georgi. 4.

ronne, que le Portugal devienne une Province de l'Espagne. Quand la reconnoissance feroit agir le Roi de Portugal, il ne sçauroit rien faire pour reconnoître les obligations que lui & son frere ont à nôtre Nation, puisqu'il ne le pourroit qu'en agissant contre la France, qui n'a pas moins contribué que nous à affermir la Maison de Bregance sur le Thrône où elle est aujourd'hui. Enfin ce Prince ignore-t-il que les secours que nous pourrions lui envoyer, suffiroient à peine pour retarder sa perte de deux campagnes ? Ignore-t'il que s'il s'étoit une fois declaré, les Rois Alliez negligeroient plûtôt les autres guerres, que de n'être pas les plus forts en Estramadure. L'Espagne est déja armée, & la France peut lui envoyer pour ainsi dire de plein pied, autant de Troupes qu'elle en auroit besoin. L'Espagne auroit pour elle dans cette guerre l'étenduë d'un Pays quatre fois aussi grand que le Portugal, le dessus des rivieres qu'il est facile de rendre navigables, & peut-être des amis secrets. Il n'y a que soixante & trois ans que le Portugal étoit unis à la Castille, & tous les Portugais ne sçauroient avoir oublié

quelle étoit alors leur condition, tandis qu'un Castillan ne pouvoit pas posseder la moindre charge à Lisbonne, les Portugais avoient part à tous les emplois que distribuë un Roi d'Espagne. Lors de la révolution a le Gouverneur des Pays Bas Espagnols & les Ambassadeurs d'Espagne à Rome & à Vienne étoient Portugais.

Nos secours qui arriveroient en Portugal par mer seroient lents, incertains, peu capables de remedier à la disette du pays qu'augmenteroit encore une armée étrangere & sujets à mille contre-temps. Le Roi de Portugal est trop prudent pour risquer une Couronne paisible sur la promesse des Alliez, toûjours disposez à s'excuser les uns aux dépens des autres, & il passe pour un prince trop fidelle à sa parole, pour nous flater que dans l'esperance d'un succez incertain, il viole les Traitez de paix & d'Alliance qui subsistent entre le Portugal, la France & l'Espagne; Traitez qu'il vient encore de renouveller.

Il n'y a pas plus d'apparence à obliger les Rois Alliez en épuisant leurs finances par une guerre longue &

a 1640.

de grande dépense, d'en venir à un Traité de Paix tel que nous & nos Alliez le souhaitterions, que d'emporter de vive force les Provinces d'Espagne qui nous font ombrage entre les mains de Philippe V. Il s'en faut beaucoup que nous ne soyons en état de dépenser autant d'argent dans cette guerre-cy, que dans la derniere, & personne n'en peut douter : cependant nous y consommâmes quarante & un million sterlings pour les seuls frais de la guerre, sans avoir fait perdre un pouce de terre à la France, ni l'avoir épuisée d'hommes & d'argent. Il est aisé de le justifier par l'état de ce que nous avons dépensé depuis l'an 1689. jusqu'en 1698.

En 1689. nous fîmes un fonds d'un million huit cens quarante quatre mille sept cens quatre-vingt-six liv. sterlings pour la guerre, y compris six cens mille livres pour y rembourser l'armement des Hollandois, qui avoit apporté le Prince d'Orange en Angleterre, & quelques autres legeres dépenses.

En 1690. le fonds fut de deux millions cinq cens trente-cinq mille quatre cent cinquante-deux livres sterlings.

En 1691. le fonds y compris celui pour le bâtiment des vaisseaux montoit à quatre millions sept cent quatre vingt quatorze mille huit cent soixante & une livre sterling.

En 1692. le fonds fut de trois millions trois cent trente sept mille deux cent soixante & huit livres sterlings.

En 1693. le fonds fut de trois millions quatre cent soixante & onze mille quatre cent quatrevingt deux livres sterlings.

En 1694. le fonds fut de cinq millions trente mille cinq cent quatrevingt une livre sterlings.

En 1695. le fonds fut de quatre millions huit cent quatrevingt trois mille cent vingt livres sterlings.

En 1696. les fonds pour la guerre, & la perte que fit l'Etat dans la réforme des especes rognées, furent de sept millions neuf cent soixante & un mille quatre cent soixante-neuf livres sterlings.

En 1697. onze millions huit cent quatrevingt-sept mille cent soixante livres sterlings.

Total 45746182. l. sterlings.

Il faut joindre encore à ces fonds *extraordinaires*, neuf millions sterlings

provenant du revenu ordinaire de la Couronne à raiſon ſeulement d'un million par an, leſquels ont été appliquez preſque tous aux dépenſes de la guerre, ce qui fait cinquante quatre millions ſept cent quarante ſix mille cent quatre vingt deux livres ſterlings.

Il faut encore ajoûter à cette ſomme, celles dont nous nous trouvâmes redevables en 1698. à nos forces de mer & de terre, ſommes qui ſe montoient, comme nous l'avons vû par le détail dans la premiere partie de cet ouvrage, à quatre millions cent cinq mille quatre cent une livres ſterlings, ce qui fait avec les ſommes cy-deſſus, cinquante-huit millions huit cent cinquante & un mille cinq cent quatre-vingt trois livres ſterlings, qui avoient été dépenſées en Angleterre depuis 1689. juſques en 1698. excluſivement.

Il eſt vray qu'il faut déduire deux articles ſur cette ſomme. Le premier de ſix millions pour les ſommes qui ſont contées deux fois dans les fonds cy-deſſus mentionez, parce qu'il s'en eſt trouvé de défectueux qui ſont rapportez pour toute la ſomme, à laquelle ils avoient été eſtimez d'abord, quoi que dans la ſuite il ait fallu qu'ils ayent

été ſuppléez par d'autres. Par exemple l'on faiſoit état d'un impôt pour deux cent mille livres ſterlings dans les fonds de 1693. Cet impôt s'étant trouvé n'en avoir produit que cent cinquante, on trouve dans les fonds de 1694. un impôt de cinquante mille livres ſterlings accordé pour ſuppléer au premier: ainſi un impôt qui n'aura produit que deux cent mille livres, ſe trouvera employé dans les fonds pour deux cent cinquante. Les doubles emplois de cette nature peuvent monter à ſix millions ſterlings dans le calcul que nous avons fait des fonds accordez par le parlement année par année.

Le ſecond article que nous déduiſons, eſt de deux millions ſterlings, que nous diminuons ſur ce que le revenu de la Couronne que nous avons eſtimé à un million année par année, aura produit de moins d'un million dans les derniers temps. Dés 1693. l'on avoit commencé d'en engager le produit. Le net des ſommes que nous avons dépenſées pendant la guerre, ſe monte donc à cinquante millions huit cent cinquante & un mille cinq cent quatrevingt trois livres ſterlings.

cas : nous avons vû l'état des Finances en Angleterre, & nous pouvons juger s'il nous est permis d'esperer qu'elle sera plûtôt épuisée que nôtre Royaume.

Le Cardinal de Richelieu jetta le premier les fondemens de la grandeur de cette Monarchie. Il fut le premier qui mit ses affaires en bon ordre, & qui les regla sur le pied où elles sont aujourd'hui. Il mit de la fermeté & du secret dans le Conseil. Il obligea les inferieurs de quelque rang qu'ils fussent, à une prompte & exacte obeïssance à leurs superieurs. Sa fermeté & sa severité pour les désobeïssans, aprirent aux François à servir leur maître avec zele, avec diligence & avec honneur, vertus jusques alors peu connuës des sujets en France. Le Cardinal Mazarin avoit été formé à son école. Il n'avoit pas la même étenduë de genie que Richelieu, mais il étoit ruzé & né pour les intrigues d'une Regence. Ce que le Duc de Sulli n'avoit fait que commencer, Monsieur Colbert l'acheva, & il mit dans un ordre parfait les revenus de son maître. Lui & Monsieur de Louvois furent de grands protecteurs du commerce & des manufactures. Ainsi la France pour un long-temps a eu de grands

Princes sur le Thrône, ou ce qui revient au même, de grands hommes dans le ministére, de maniere qu'elle a toûjours étendu ses frontieres. Elle a reduite à la derniere foiblesse l'Espagne, autrefois sa rivale, & fait fleurir chez elle les sciences, le commerce, les arts & les manufactures. a *Elle a porté l'art de la guerre à un point de perfection, où la Grece ni Rome n'ont jamais atteint. Le long temps qu'elle l'a fait lui a formé une multitude de Generaux, d'Officiers subalternes & de bonnes troupes. Les François sçavent camper, a mettre une armée en bataille, & personne n'entend comme eux à pourvoir à tous les besoins des troupes. Leurs ordonnances pour la guerre sont excellentes, ils les font observer exactement, & toutes les nations du monde doivent leur ceder dans l'art d'attaquer ou défendre une place. Leur art & leur industrie ont forcé la nature. Malgré leur situation, le peu de bons Ports de leurs côtes, & leur peu de commerce, ils ont sçû se rendre puissans par mer. Le Roi d'aujourd'hui est incontestablement un Prince d'u-*

a L'on accuse nôtre Autheur d'avoir fait en cet endroit, une censure indirecte du Roi Guillaume, qui étoit de ne sçavoir ny donner une bataille, ni faire un campement, quoi qu'il y eût trente ans qu'il se mêlât du mêtier.

ne rare prudence, de beaucoup de conduite & d'une grande habileté. Il se fait bien servir dans tous les emplois, son revenu est levé par des gens entendus, & depensé avec œconomie. Par le moyen des Pensionaires qu'il a dans toutes les Cours de l'Europe, personne n'est plus promptement ni mieux informé que lui. Nous ne sçavons que trop combien il a étendu ses frontieres de tous côtés depuis quelques années, de maniere que quiconque fera attention à la force & au gouvernement de la France, aura bien de la peine à se figurer, que les Alliez soient presentement en état de lui donner la loi. Ceux qui s'imaginent que la France sera obligée de consentir avant peu à une paix sure & honorable pour nous, appuyent leur sentiment sur la pauvreté que la longueur de la guerre doit avoir causée en France. Il n'y a point de doute que les sujets n'y soient dans le besoin, aprés deux années de cherté, l'interruption de leur commerce, & les dépenses excessives de six campagnes, mais les François oublient leurs miseres au bruit de leurs victoires, les commoditez de la vie ne leur sont rien au prix de la majesté de leur Royaume, de la gloire de la Nation, de la splendeur de leur Cour, & de la

grandeur de leur Monarque.

Toute l'Europe a vû encore depuis une preuve de ce que Monſieur Davenant écrivoit en 1605. La Paix de Ryſvvik faiſoit ceſſer en France la Capitation & d'autres taxes onereuſes aux peuples, cependant ils n'en témoignerent aucune joye, parce que plus jaloux de la gloire du Prince que le Prince même, ils s'imaginoient qu'elle n'étoit pas aſſez gloreuſe à leur Roi. Il ſeroit inutile de rapeller les circonſtances de ce qui ſe paſſa alors, nous en fûmes trop frapez en Angleterre pour les avoir oubliez.

Aujourd'hui la France eſt aidée de l'Eſpagne, qui ne laiſſera pas malgré ſa pauvreté, de contribuer de pluſieurs millions aux frais de la guerre, & les trois dernieres recoltes y ont été plus qu'abondantes. Il eſt vray qu'il ſort plus d'argent de France pendant cette guerre-ci qu'il n'en ſortoit pendant la guerre precedente, mais ces ſaignées ſeront abondamment reparées par le commerce des Etats d'Eſpagne qu'elle a conſervé, & même qu'elle augmentera. Enfin depuis que nous ſçavons l'hiſtoire de cette Monarchie, nous ne voyons pas qu'aucun de ſes Rois

ait jamais été obligé de faire la paix faute d'argent pour soûtenir la guerre, quoi que la France ait été bien moins riche autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les François sont tels qu'ils prêtent & fournissent jusques au dernier sol avec une securité entiere, pour entendre parler des villes prises & de batailles gagnées. Il me paroît enfin que l'on ne peut sans contradiction dire que la France est montée à un tel point de grandeur, que l'Angleterre est perduë si elle ne conjure pour l'abattre, & se flater en même temps de la reduire en trois ou quatre années de guerre à demander la Paix, faute de finances pour faire subsister ses armées.

Nous avons commencé la guerre presente avec moins de douze millions sterlings, & la France qui en avoit plus de quarante lors de la reforme de ses monoyes terminée l'année de la Paix de Rysvvik, tiendra bon apparamment plus long-temps que nous. Outre cet argent monoyé les François ont encore une ressource immense dans l'argenterie de leurs Eglises, qu'ils ne se feront peut-être pas un scrupule d'employer en une guerre qu'ils pour-

ront apeller guerre de Religion. Ils ont encore une mine toute prête dans la vaisselle d'argent dont les particuliers se servent en France. Cette vaisselle doit monter à des sommes immenses, qu'il n'y a pas de particulier accommodé, ni même de cabaret honête dans les grandes villes, où l'on ne serve en plats & en assiettes d'argent.

Nous n'avons aucunes de ces ressources en Angleterre. L'argenterie de nos Eglises consiste à quelques vases necessaires pour administrer le Sacrement de l'Eucharistie, & la vaisselle d'argent est si rare parmi nous chez les particuliers, que nous avons vû souvent des Secretaires d'Etat qui n'en avoient pas. Dés la derniere guerre nous avons donné atteinte au peu que nous en avions. Nous obligeâmes dés lors le peuple de porter à la Tour ses grandes tasses d'argent. Le Parlement fut ensuite jusques à contraindre tous les Cabaretiers à porter leurs fourchettes d'argent pour être convertis en espéces, & nous ne mangeons plus dans nos meilleurs cabarets, qu'avec des fourchettes de fer.

Les François ont toûjours porté de meilleure grace que nous le fardeau des

impositions & des taxes, il s'en faut beaucoup neanmoins qu'ils ne soient aussi chargez que nous le sommes presentement, puis qu'outre l'excise doublée, l'impost sur le Malt, le Sel, le Vin, & tant d'autres, nous payons quatre schillings par livre sterling de nôtre revenu, de maniere qu'il n'y a point d'Anglois qui ne contribuë presentement pour les besoins de l'Etat plus du tiers de son revenu. Les François même depuis que leur Roi a rétabli la Capitation, ne payent pas à l'Etat le sixiéme sol de leur revenu, en prennant un *medium* entre les differentes conditions dont le Royaume est composé.

a Monsieur Davenant écrivoit en 1699. que l'Angleterre étoit menacée de la derniere pauvreté, si jamais on y levoit toutes les années entre cinq & six millions sterlings. Nous en levâmes autant l'année derniere, & comme la portion de ce que nous avons levé, destinée aux frais de la guerre, ne s'est pas trouvée suffisante, il faudra que nous en levions encore davantage tant qu'elle continuera. Quelle prophetie peut-on faire dans le systê-

a Tome 3. page 147.

me

me de cet Autheur sur l'Angleterre surchargée de taxes d'un côté, & de l'autre, privée de la meilleure partie de son commerce?

Quand nous serions en état de dépenser pour la guerre presente les quarante deux millions sterlings, que nous avons dépensés pendant le cours de la derniere, nous ne pourrions pas en attendre une autre issuë, ni nous flatter d'obliger la France de demander la paix aprés l'épuisement de ses finances. Mais il s'en faut beaucoup que nous ne soyons en état de le faire. Nôtre pays étoit neuf alors, & il est pour ainsi dire usé aujourd'hui. Avant de lever un sol pour les frais de la guerre, il faut que nous levions trois millions sterlings pour payer nos dettes, & il suffisoit alors de lever année par année les fonds de la campagne. Nous ne devions rien pour les frais d'une guerre précedente. Si malgré cette facilité de fournir aux dépenses publiques, nous nous sommes endettez de vingt millions en neuf campagnes? Que deviendroient nos finances, s'il nous en falloit faire encore neuf autres dans la guerre presente? Nous avons parlé suffisamment au commencement de cet

écrit, du pitoyable état où elles ſont reduites : auſſi voyons-nous que tout le monde s'en plaint déja, quoi qu'elle ne faſſe que commencer. Nous ſommes las dés le commencement de la journée, & aux premiers mauvais ſuccez, le découragement ſera tel, que le credit public manquera abſolûment, & qu'au lieu d'un traité avantageux que nous aurions pû faire avec les Couronnes, nous ſerons reduits à accepter les conditions qu'elles nous voudront accorder.

Si nous avons eſperé quelque ſecours d'argent des Hollandois, l'on peut dire de nôtre alliance avec eux ce que diſoit l'Empereur Hadrien de l'adoption d'Ælius Verus. L'âge avoit fait ſentir à cet Empereur, qu'il avoit beſoin de ſecours dans l'adminiſtration des affaires. Il jetta les yeux ſur Ælius Verus pour l'aider, & il l'adopta dans l'intention d'en être ſoulagé. Mais ſon fils adoptif ſe trouva lui-même d'une ſanté ſi foible, que l'Empereur qui n'en recevoit pas le ſecours qu'il s'en étoit promis, diſoit de lui, qu'il s'étoit appuyé ſur une muraille tombante. a

La Republique de Hollande dés 1672.

a Etat de la Hollande, de Temple, chap. 7.

devoit à interêt soixante & dixhuit millions de florins, qui font plus de huit millions sterlings. Les deux guerres qu'elle a soutenues depuis, ont bien augmenté ces dettes, & celles de la seule Province de Hollande montent aujourd'hui à plus de vingt cinq millions sterlings. C'est un argent dont il faut payer l'interêt avant que de songer à faire les fonds pour les dépenses de la guerre. Les particuliers dont le bien est en actions, en terres, en rentes ou maisons, y payent toutes les années à l'Etat les trois quarts de leur revenu. Les impôts sur le pain & toutes les choses necessaires à la vie, sont plus grands que les prix des denrées, & un muid de bled paye plus de maltote que son achapt ne coûte. Ces impôts enlevent du moins aux particuliers le quart de leur revenu. Le Centiéme denier du fonds, s'y leve deux fois, & ainsi on paye le cinquantiéme denier de son revenu dans un pays où les fonds ne raportent qu'au denier vingt-cinq. Un bourgeois d'Amsterdam qui a cent mille florins en maisons, en terres, en actions & en rentes, n'a que quatre mille florins de revenu sur quoi il en paye deux à l'Etat pour le

centiéme denier qui se leve deux fois, l'autre moitié est chargée des imposts excessifs mis sur tout ce qui se consomme dans le pays, & des reparations. Ces reparations montent à de si grosses sommes pour les terres, à cause des dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des digues, que les particuliers offrent tous les jours d'abandonner à l'Etat tout le revenu qu'ils en tirent, plûtôt que d'en payer les charges. La Hollande n'est pas assurement en état d'augmenter les impositions qui se levent dans son pays, pour en faire des fonds dont elle pût nous aider.

La pauvreté de l'Empereur, qui n'a guere plus de quinze cent mille livres sterlings de revenu, & qui depuis vingt ans n'a pas joui de trois années de paix, est notoire. Jamais, je pense, aucun de ses Alliez ne s'est avisé de lui demander des secours d'argent, si l'on en excepte des gens de l'autre monde, comme le Czar de Moscovie. Voilà les gens avec qui nous sommes associez. Ils sont encore moins en état de payer pour nous, que nous de payer pour eux.

La guerre ruine nôtre commerce, & désole nôtre pays, les suites n'en

sçauroient être avantageuses pour nous, & il n'étoit point necessaire de l'entreprendre. Pourquoi donc, dira-t-on, y sommes-nous entrez ? Le Roy Guillaume qui nous a engagez, manquoit-il de lumiere & de penetration ? Je n'ai jamais été des censeurs ni des admirateurs de ce Prince, j'ai rendu justice à ses belles qualitez sans m'éblouïr en sa faveur, & l'on ne pouvoit penser qu'il fût infaillible quand l'on examinoit ses démarches, sans une prevention aveugle. Je ne veux point accuser Guillaume III. d'avoir engagé la nation dans une guerre qu'il ait bien connu n'être pas necessaire, & telle qu'elle pouvoit avoir des suites funestes. Ce seroit noircir sa memoire d'un opprobre trop odieux, pour l'avancer sans des preuves si positives, que l'on n'en sçauroit jamais avoir qui le soient assez. Ce seroit le rendre coupable de tous les meurtres & des desolations des Provinces entieres, dont cette guerre sera la cause. Ce seroit soulever contre lui tout le sang innocent lequel y sera versé. Je veux croire que ce Prince a été persuadé qu'il étoit de l'interêt de l'Angleterre d'entrer en guerre contre la France,

quand il a fait joüer tant de ressorts pour se faire prier par les Chambres, de conclure contre cette Couronne des Traittez de ligue offensive qu'il avoit tant d'envie de signer; mais les hommes ne sont que trop sujets à l'illusion, quand il s'agit d'examiner *l'apropos* d'une entreprise à laquelle leur inclination les pousse avec rapidité. L'esprit est alors plus qu'en aucune autre occasion, la dupe du cœur. Plus l'affaire est importante, plus la prévention a de forces; elle n'éblouït plus, elle aveugle, & l'esprit a bientôt trouvé que le parti qui plaît davantage, est le meilleur parti, & celui qu'il faut embrasser.

Telle étoit la situation du Roi Guillaume à l'égard de la guerre contre la France. Les motifs particuliers qu'il avoit de la souhaiter ont grossi à ses yeux les raisons apparentes que pouvoit avoir l'Angleterre de reprendre les armes, tandis que ces mêmes motifs diminuoient les inconveniens de la guerre où il engageoit la nation. L'on entrera facilement dans mon sentiment, si l'on fait reflexion au caractere du Roi Guillaume & à la nature des motifs qui lui faisoient souhaitter de recommencer la guerre.

Le Roi Guillaume étoit né fier, & ſous un dehors modeſte, il cachoit une humeur hautaine. Sa revolution de 1688. terminée ſans effuſion de ſang, & de maniere qu'elle ſembloit l'ouvrage de ſon ſeul genie, la paix concluë plus heureuſement que l'on ne l'eſperoit & ſi à propos à Ryſvvik, n'avoient pas diminué ſa fierté ; cependant depuis cette paix il recevoit tous les jours en Angleterre de nouveaux ſujets de mortification. Lors qu'il y arriva le Prince d'Orange en 1688. il fut regardé par la plus grande partie de la nation, comme un autre Manlius qui avoit ſauvé le Capitole des mains des Gaulois, mais à quelques années de là, nous avions crû que nous devions prendre de lui & de ſes Miniſtres étrangers les mêmes défiances que les Romains avoient eu dans la ſuite de leur Manlius Capitolin. Les délais affectez de ce Prince à licentier l'armée qui devoit être caſſée ſix mois aprés la paix, & ſes intrigues pour engager le Parlement à la conſerver, ne ſervirent qu'à déterminer la nation à vouloir avec plus de fermeté que l'on caſsât les troupes. Le Roi Guillaume témoigna un regret trop ſenſible de leur dé-

bandement, & sur tout il regretta ses chers Hollandois, d'une maniere qui revolta tous les esprits. Les fausses démarches qu'il fit pour conserver auprés de sa personne son Regiment des gardes Hollandois, en le faisant habiller comme les deux autres Regimens des gardes Anglois, en lui faisant battre la marche à l'Angloise, en lui donnant pour Colonel, l'heritier necessaire de la Couronne, le Duc de Glocester, furent traitées de puerilitez par les Anglois qui s'en moquerent, & son message par écrit à la Chambre basse pour la supplier de tolerer en Angleterre ce même Regiment, ne lui attira que cette réponse si dure; *Que la Chambre le prioit de nommer ceux qui lui avoient conseillé une démarche si dangereuse.*

La revocation du don des biens confisquez en Irlande qu'il avoit distribués à ses favoris, comme un butin dont il étoit maître, avoit été un nouveau chagrin pour ce Prince, auquel il n'avoit été que trop sensible, & le procez intenté contre les autheurs du Traité de partage, ses bons amis & ses Conseillers, avoit achevé de le penetrer de douleur. Ce Prince dissimuloit

ses chagrins le plus qu'il pouvoit en attendant des temps plus favorables, car

> a *Omnis Aristippum decuit color &*
> *status & res,*
> *tentantem majora.*

C'étoit un talent qu'il devoit aux traverses qu'il avoit essuyées les premieres années de sa vie. Il avoit beau pour étourdir son chagrin, demeurer à Loo le tiers de l'année, aprés plusieurs remises il falloit toûjours revenir en Angleterre, où il ne se passoit pas de journée qu'il n'essuyât quelque désagrement. Ce Prince concevoit que tous ces sujets de chagrin finiroient dés que la guerre seroit déclarée, qu'il pourroit alors sans que nous en murmurassions, passer six ou sept mois à la tête de son armée où il se plaisoit beaucoup plus qu'à la tête de son Parlement, & où il faisoit encore un exercice, dont sa santé se trouvoit mieux. Le reste du temps qu'il auroit demeuré en Angleterre, devoit suffire à peine pour regler les subsides, & faire l'état de la dépense de la campagne. Ainsi il se voyoit par la guerre à couvert des chagrins inévitables en temps de paix à un Roi d'Angleterre qui ne veut pas être *l'homme* de son peuple.

a *Horat.* lib. 1. ep. 17.

A ces motifs se joignoient encore deux raisons, le desir de se vanger de la France qui avoit eu de meilleures vuës que lui dans le Traité de partage de 1700. & sa passion pour les interests de la Hollande qu'il se flattoit de pouvoir tirer par la guerre, de l'espece de dépendance de l'Angleterre, où la mettoit le voisinage des troupes de France, qui avoient franchi la barriere que la Republique s'étoit faite à la paix de Risvvik. L'on sçait quelle étoit l'ardeur du Roi Guillaume pour le bien de la Hollande, & quels interêts il avoit coûtume de lui sacrifier sans scrupule.

Ses Ministres & ses Favoris l'entretenoient encore dans ces sentimens. Les uns étoient des Hollandois qui plaidoient la cause de leur patrie, les autres de mauvais Compatriotes ou des François refugiez. Les mauvais Compatriotes avoient leur interêt de souffler le feu de la guerre. Le Parlement auroit pû pendant la paix les poursuivre sur des chefs d'accusation fâcheux, comme le Traité de partage & le maniment des finances. La guerre devoit fournir aux deux Chambres d'autres occupations. D'ailleurs ils s'ennuyoient

de la paix, qui ne leur fournissoit pas des occasions de faire les gains immenses, auxquels la derniere guerre les avoit accoutumez. *Neminem nomino quare irasci mihi poterit a nemo, nisi qui de se prius voluerit confiteri.*

Pour les François refugiez, nous ne connoissons que trop leur caractere en Angleterre. Ce sont des emportez qui depuis dix sept ans qu'ils sont parmi nous, conservent encore contre leur Roi une haine sur laquelle le saint Esprit nous défend de nous endormir, & un ressentiment toûjours nouveau. Par tout où l'on les écoute, ils déclament sans fin contre leur Patrie, & proposent à l'infini de nouveaux projets pour lui faire la guerre, ruiner son commerce, & brûler par de nouvelles *b* machines, des villes où ils ont encore des parens & des amis, machines dont l'usage est honteux à des Chrétiens. Elles ne servent qu'à d'étruite des peuples malheureux qui ne prennent part à la guerre, que par les vœux qu'ils font pour la voir finir, sans donner aucun avantage à ceux qui les employent.

a Cicero pro lege Mannilia.

b L'inventeur des machines infernales est un *Refugié* nommé Fournier.

Le temps n'a pas éteint la soif de vengeance dont brûlent les Refugiez. Ils la préchent en toute rencontre d'autant plus volontiers, qu'ils n'ont rien à perdre, & que le contre-coup d'une entreprise temeraire ne peut retomber sur leurs terres, ni sur leurs maisons. Si la maniere dont ceux qui professent une Religion, souffrent les malheurs de la vie, est une preuve de sa verité, si les saints Peres ont eu raison d'alleguer comme une marque éclatante de la sainteté du Christianisme, la patience avec laquelle les premiers Chrêtiens avoient souffert la persecution; Que dire de l'impatience? Que dire de l'esprit de vengeance & de murmure avec lequel les Refugiez François souffrent leur exil? S'il n'y avoit qu'eux de Protestans au monde, ne seroit-on pas tenté de douter de la verité de la Religion Protestante, quand l'on voit que ceux qui s'en disent les Martyrs, observent si mal le precepte qui distingue le Christianisme de toutes les autres Religions, je veux dire le pardon des injures.

Je ne parle pas de ceux que la necessité de subsister a jetté dans les armées des Princes qui font la guerre à leur Patrie.

Il est vrai que nous ne voyons point que les premiers Chrêtiens persecutez par Maximin ayent été prendre parti dans les Troupes des Goths qui faisoient la guerre à ce Prince ; mais je les excuse comme fait leur Souverain même qui les a toûjours traité comme les autres prisonniers de guerre, quand ils ont été pris les armes à la main contre lui. J'approuve méme que nous leur donnions de l'emploi dans les Troupes que nous payons en Flandres ; mais quels scandales leurs Ministres, leurs gens de lettres, & ceux des autres professions au dessus du vulgaire, n'ont-ils pas donné ici & en Hollande par leur esprit d'orgueil & de vengeance ? Si l'on les en croit, ils ont tous quittez de grands biens & des établissemens avantageux pour venir se refugier chez leurs freres Protestans, semblables aux Moines de l'Eglise Romaine, qui souvent fils d'un vil Artisan, donnent tous à entendre qu'ils auroient été de grands Seigneurs s'ils avoient voulu rester dans le monde.

Ces Refugiez semblent nous avoir fait un honneur qui nous rend redevables, en venant se retirer chez nous, il

ſemble que nous en ſoyons obligez de leur rendre ce qu'il diſent avoir laiſſé dans leur patrie, & ils cabalent contre leurs freres qui les ont accüeillis dans leur tribulation, quand ils ne veulent pas ſe laiſſer gouverner à leurs prétenduës lumieres. Il ſemble qu'ils prennent à tâche, de juſtifier par leur conduite, la maniere dont l'on en a uſé avec eux. Au lieu d'être humbles dans leur miſere & de ſe rendre dignes de nos aumônes par leur ſoûmiſſion: ils s'érigent en Cenſeurs publics de nôtre conduite. Sans ceſſe ils declament contre la Tolerance que nous avons pour les Catholiques nos Compatriotes, ſur leſquels il veulent que le Parlement les vange de leur exil. Ils ſe ſont leurs delateurs en toutes occaſions ſans faire attention qu'ils font par là l'apologie de la conduite que leur Souverain a tenu avec eux. Avec quelle inſolence les principaux d'entre eux ne parlerent-ils pas contre Mylord Archevêque d'York, quand ce digne Prélat en opinant dans la Chambre haute ſur la maniere dont nous en devions uſer avec nos Catholiques, eut repréſenté vivement, que le gouvernement d'Angleterre étoit obligé à de plus

grands égards envers leurs Sujets Catholiques, que ne le sont les Souverains Catholiques envers leurs Sujets Protestans ? Puisque nos Catholiques sont ceux de nos Compatriotes qui n'ont point voulu quitter l'ancienne Religion établie dans le pays, au lieu que les Protestans des Etats Catholiques y en ont introduit une nouvelle. La désobéissance est moindre à refuser de changer de Religion avec son Souverain, qu'à en changer malgré lui.

Quels Sermons entendons-nous à la Savoye, & dans les vingt-deux Eglises que nos Refugiez ont à Londres, que des exagerations outrées de leurs souffrances, des Propheties sur la fin de leurs miseres, la chute de leurs ennemis; en un mot tout ce qui peut nourrir & exciter dans l'ame de leurs Auditeurs, la rage & l'ardeur de se vanger : Ce sont leurs lieux communs éternels sur Nabuchodonosor & Pharaon qui nous scandalisent, & qui nous écartent de leurs assemblées bien plus que le scrupule de leur voir entendre le Sermon, le chapeau sur la tête, contre les Rites de nôtre Eglise.

Ces Ministres ont beau pour gagner nôtre inclination, se métamorphoser

tout à coup en Episcopaux & s'assujetir à des Rites & à des Ceremonies contre lesquels l'on sçait qu'ils ont tant declamé de-là la contre mer ils nous persuaderont bien de leur indifference pour leur Religion ; mais ils ne nous convaincront pas de leur attachement pour la nôtre. Comme Despreaux qui est le Poëte François que nous estimons le plus, paroît n'avoir lû Horace & Juvenal que pour en employer tous les traits, sans qu'il lui en échapât un, à tourner en ridicule les Ouvrages qu'il vouloit décrier, il semble que nos Ministres refugiez n'ayent étudié, je ne dis pas le Nouveau Testament, qu'ils ne citent jamais, parce que le stile de la Loi de grace ne fournit pas d'expressions à leur emportement ; c'est une partie de la Bible qu'ils négligent : il semble, dis-je, qu'ils n'ayent lû l'Ancien Testament, cette Loi qui fut donnée à un peuple à qui il étoit permis de haïr & d'avoir des ennemis, que pour en ramasser toutes les malecdictions & toutes les imprécations, afin d'en faire des especes de *Centons* qu'ils appliquent aux personnes ausquelles ils veulent du mal sans leur en pouvoir faire autrement. Ils font de la

Chaire de verité, lieu où l'on doit prêcher le pardon des ennemis, le theâtre de leur vengeance.

Avec une conduite aussi peu Chrêtienne que celle des Ministres refugiez, il n'est pas surprenant qu'il ne se trouve que deux de *a* nos Evêques, dont un est étranger, qui leur soient favorables. Il est plus étonnant qu'il s'en trouve, dans des temps plus heureux : ces Ministres de fureur n'auroient trouvé aucun Patron dans l'Eglise Anglicane : l'on auroit eu horreur de voir des gens qui prennent la qualité de Ministres du saint Evangile, & qui par-là devroient être des Ministres de paix, prêcher éternellement la vangeance, & ne monter en Chaire que pour y distribuer au lieu du pain Celeste, une nourriture empoisonnée.

Leurs Libelles sont pleins du même emportement que leurs Sermons, & tous les Pays où ils ont mis le pied, sont remplis de ces Libelles séditieux & impertinens. Combien de faussetez notoires les Refugiez n'ont-ils pas debité contre la France, tantôt sur le ton de Prophêtes, tantôt sur le ton de Politiques ? Jurieux & Alix comme

a Les Evêques de Londres & de Salisbury.

grands Prophetes, l'Autheur du cinquiéme Empire, Maſſard & beaucoup d'autres comme petits Prophetes, ont ſcandaliſé l'Univers par leurs reveries & leurs extravagances. Ce Maſſard par une imprudence inoüie, n'oſa-t-il pas prédire la mort d'un Roi qui vit encore pour 1693. dans un écrit imprimé à Amſterdam, ſans que perſonne crût à trouver à redire ? Combien avons-nous de Livres Politiques, ſans compter les Gazettes Françoiſes de Hollande de toute taille & de toute eſpece, qui nous repréſentoient la France expirant dans le temps que nous ne ſentions que trop le pouvoir de ſes forces, parce que leurs Autheurs tous Huguenots, mais mauvais Chrétiens, ſouhaittoient de voir arriver ce qu'ils écrivoient, & qu'ils s'authoriſoient par leurs fauſſes relations, à inſulter aux puiſſances de ce Royaume. J'en appelle à témoin le miſerable Livre écrit en nôtre langue & intitulé, *la déſolation de la France démontrée*.

Je ne parle pas de ces Ecrivains libertins & ſcandaleux, qui ont publié de petits écrits remplis de faits, dont il eſt notoire qu'ils n'ont pû ſçavoir la verité, vû le temps & les lieux où ils

ont écrit, Libelles si remplis d'une médisance atroce contre les têtes Couronnées, que l'on ne les peut lire sans une indignation mêlée de mépris. Grace à ce malheureux Livre, les François ne sont plus en droit de nous reprocher l'Ouvrage de Milton.

Le desir de la vengeance, diront les Refugiez, est naturel à l'homme. Nous n'aurions point publié de Libelles, si l'on ne nous avoit pas persecuté, nous avons souffert beaucoup: Est-il étonnant que nous nous plaignions avec aigreur?

Il y a beaucoup de Philosophes Payens, dans les principes desquels une pareille morale seroit trés-condamnable. Socrate & Chrisipine n'auroient pas approuvé une semblable doctrine.

a *Chrysippus non dicet idem, nec mite Thaletis*
Ingenium, dulcique senex vicinus Hymetto,
Qui partem allata sæva inter vincla cicuta
Accusatori nollet dare.

Mais quel nom merite dans le Christianisme, qui est une Religion de dou-

a Juvenal Sati. 13. v. 180.

ceur, une morale reprouvée par *les* Payens mêmes ? Quels martirs, que des hommes qui veulent autant qu'il est en eux, rendre le mal pour le mal, prendre dent pour dent, & arracher œil pour œil ? La morale du Christianisme que saint Paul a enseignée, ne ressemble point à celle de ces Messieurs. *On dit du mal de nous*, dit cet a Apôtre, *& nous benissons ; nous sommes persecutez & nous l'endurons ; nous sommes blâmez & nous prions.*

Un bel esprit Refugié s'est cru obligé de se cacher sous le masque d'un Catholique Romain, pour dire à ses confreres des veritez plus piquantes, quand ils les croiroient parties d'une plume ennemie. b *L'avis aux Refugiez sur leur prochain retour en France*, qui rend ces Martyrs d'une nouvelle espece si indignes de pitié, est l'ouvrage d'un d'entr'eux qui passe pour bon Protestant.

c Gregorio Leti, Autheur Protestant, leur avoit déja fait les mêmes reproches que nous, dans un Livre qu'il fit imprimer peu de temps aprés

a Premiere aux Corint.

b Imprimé chez Desbordes à Amsterdam en 1690.

c Ceremon. histor. é politico. p. 5. lib 4.

la revocation de l'Edit de Nantes.

Il y a long temps que *a* Barclai a remarqué l'antipathie que témoignent les uns pour les autres, les François établis dans les Pays étrangers; antipathie qui produit entre eux des querelles & des procés éternels. Les Ministres Refugiez qui auroient dû être plus regenerez que le commun, ont montré qu'ils étoient encore plus hommes que les autres. Ils ont porté cette humeur inquiete si opposée à l'esprit du Christianisme, au delà de toutes bornes. Il seroit trop long d'entrer dans le détail de leurs querelles scandaleuses; mais avec qui Jurieu n'a-t-il pas eu de procez publics? Hercule combatit-il contre un plus grand nombre de monstres, qu'il prétend l'avoir fait, quoique personne n'ait jamais eu tort avec lui. Bayle, Jaquelot, Beauval, Saurin ont été tour à tour l'objet de ses emportemens. Au grand scandale de tous les Protestans du monde, ne les a-t'il pas accusé impunément de Socinianisme, d'Atheisme, de Trahison & des crimes les plus noirs? N'a-t'il pas vomi, sans en avoir été châtié, contre ces freres, tout ce que son em-

a Icon Animorum,

portement & son humeur violente digne d'un inquisiteur, lui ont suggeré.

Jussit quod splendida bilis.

Il seroit trop long de parler des autres querelles de ces Messieurs.

Ces boutefeux sonnans toûjours sans égards le tocsin contre la France, n'ont eu que trop d'accez auprés du Roi Guillaume & de ses Ministres. La tranquilité & le bonheur de nôtre Nation ont été sacrifiez aux interêts des Hollandois, à la passion des Refugiez, & aux vûës criminelles de quelques-uns de nos Compatriotes. Il n'est pas étonnant que ce Prince se soit laissé éblouïr à leurs discours si conformes à ses inclinations, ce n'aura pas été la premiere fois qu'il aura embrassé le mauvais parti, en croyant prendre le bon. L'on peut dire qu'il se détermina à la guerre dés qu'il sçut la mort de Charles II. Roi d'Espagne, son Testament en faveur du Duc d'Anjou, & l'acception de ce Testament à Versailles ; mais il n'étoit pas facile de nous persuader de recommencer la guerre, *dulce bellum inexpertis.* Nous nous y estions portez avec ardeur en 1689. mais l'experience nous en avoit

dégoûté. Le parti dévoüé à la Cour ne faisoit pas le plus grand nombre dans les deux Chambres. Ce Prince feignit donc d'entrer en negotiation avec la France à la Haye, afin que nôtre Nation irritée du refus qu'il étoit facile de prévoir que cette Couronne feroit d'accepter les propositions des Hollandois & les nôtres, consentît plus facilement à rompre la paix de Risvvick. Pendant ce temps là il cassoit son Parlement, & pour avoir une Chambre basse qui fût plus à sa dévotion : il remplissoit le Plat-Pays de ses creatures qui rodoient par les contrées d'Angleterre, pour se faire élire, trainans avec eux femmes, enfans, de bons cuisiniers, en un mot une suite que l'on auroit prise en Orient, pour une petite Caravane. Pour épouvanter les nouveaux membres, on avoit fait imprimer de ces Listes scandaleuses contre lesquelles le Parlement a témoigné tant d'indignation. Ceux des Deputez qui ne donnoient pas aveuglement dans le sens de la Cour, y étoient notez, comme traîtres à la Patrie, & pensionnaires de la France ; opprobre le plus grand dont l'on puisse fletrir un *Anglois.*

Mais toutes ces menées auroient été vaines, & l'Europe à qui l'Angleterre a donné le mouvement pour la guerre présente, seroit restée aussi tranquille à l'avenement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne qu'à celui de Charles V. qui réünissoit encore sur sa tête un plus grand nombre d'Etats. Les Puissances voisines en furent allarmées; mais elles ne crurent point que leurs allarmes fussent un juste sujet de declarer la guerre au nouveau Souverain, & l'experience a fait voir dans la suite, combien ces allarmes étoient vaines. Telle auroit été la destinée de l'Europe à l'avenement de Philippe V. à la Couronne, & Guillaume III. pour nous engager à lui faire la guerre, auroit vainement changé & rechangé de parti, tantôt *Vvigh* & tantôt *Tory*, s'il n'étoit arrivé des incidens favorables à ses vûës. Il chassa d'abord le Ministre que la France avoit à Londres, dont il redoutoit l'esprit & l'activité, & ses partisans exagererent par tout presque sans contradiction, un affront que nous n'avions pas reçû, & un danger imaginaire. Certains même de nos Compatriotes se mirent en colere à prix d'argent.

Il n'eſt que trop facile d'émouvoir le peuple Anglois quand on lui fait entendre que ſon honneur eſt intereſſé en quelque affaire, ſur tout s'il s'agit de la France, & le Roi Guillaume ſaiſit le moment de chagrin où étoit entré le commun de la Nation, pour nous faire faire des démarches aprés leſquelles il ne nous fût plus permis de reculer. Tacite remarque des anciens Allemands qu'ils déliberoient bien dans la chaleur du repas, mais qu'ils remettoient au lendemain à prendre leur résolution pour le faire de ſang froid. La colere eſt un auſſi mauvais conſeiller pour les Anglois, que le pouvoit être la chaleur du vin pour les Allemands. La guerre préſente étant le fruit de nôtre emportement; il ſeroit à ſouhaitter qu'elle finît avec nôtre premier chagrin; mais qui oſeroit entreprendre d'en prédire & la durée & les ſuccés? Souhaittons ſeulement que le Ciel irrité par nôtre irreligion & le libertinage qui regne dans nôtre Etat, ſur tout dans mille écrits impies qui courent tous les jours impunément, ne veüille pas prolonger la guerre pour nous punir & nous corriger à

la fois. Si elle dure autant que la precedente, il ne sera plus besoin en Angleterre d'ordonnance contre le luxe & les folles dépenses. Nôtre indigence suffira pour nous rendre sages & temperans.



AU LECTEUR.

IL est parlé tant de fois dans ce Livre de l'Acte de Navigation, qui est le *Palladium*, où le Dieu Tutelaire de la Marine d'Angleterre, que j'ai crû devoir en donner ici la traduction. Je le fais d'autant plus volontiers, que je ne sçache point que cette piece importante & qui concerne toute l'Europe, ait jamais paru en une autre langue, que l'Angloise, qui est sçûë de peu d'étrangers. Cet Acte contient la substance de plusieurs autres qui avoient été passez du temps de Cromwel.

Ceux qui compareront la traduction Françoise avec l'original Anglois, la trouveront beaucoup plus courte; parce que l'on a obmis à dessein, certains détails des noms propre & les repetitions frequentes qui sont de stile dans les Actes du Parlement. Pour l'essentiel, l'on n'en a rien retranché,

ACTE

Pour encourager & augmenter la Marine & la Navigation.

Passé en Parlement le Jeudi vingt-trois Septembre 1660.

LE Seigneur ayant voulu par une bonté particuliere pour l'Angleterre, que sa richesse, sa fureté & ses forces consistassent dans sa Marine, le Roy, les Seigneurs & les Communes assemblez en Parlement, ont ordonné que pour l'augmentation de la Marine & de la Navigation, l'on observera dans tout le Royaume les Reglemens suivans :

A commencer du premier jour de Decembre 1660. il ne sera apporté ni emporté aucunes denrées ni marchandises dans toutes les Colonies appartenantes, ou qui appartiendront à Sa Majesté, ou à ses Successeurs ; en

Asie, Afrique & Amérique, que dans ses Vaisseaux bâtis en Pays de la domination d'Angleterre, ou qui appartiendront veritablement & réellement aux sujets de Sa Majesté, & des unes & des autres le Maître & les trois quarts des Matelots au moins seront Anglois. Les contrevenans seront punis par la saisie & confiscation de leurs Vaisseaux & Marchandises, dont le tiers appartiendra au Roy, l'autre tiers au Gouverneur de la Colonie où se fera la saisie, & l'autre aux Juges & Dénonciateurs. Tous les Amiraux & Officiers ayant commission de Sa Majesté, pourront saisir les Vaisseaux contrevenans par tout où ils les trouveront, & seront lesdits Vaisseaux reputez prises faites sur les ennemis, & partagées comme telles. La moitié de leur valeur appartiendra au Roy, & l'autre sera partagée entre le Capitaine & l'Equipage du Vaisseau qui les aura arrêtez.

Il est encore ordonné qu'aucune personne née hors des Etats de S.M. qui ne sera pas naturalisée, ne pourra exercer aprés le premier jour de Février 1661. aucun commerce pour lui ou les autres dans lesdites Colonies,



sous les peines ci-del
Les Gouverneurs des
ront tenus d'orenav
ment publiquement
les Loix c- ventions
deposez quand il y
auront negligé en a
faire observer.

Il est encore or
Marchandises du cr
rique, ne pourront
aucuns Pays, & Te
de Sa Majesté, que
tels que ci-dessus, f
& de confiscation
venans.

Il est encore ord
chandises & denrée
ront être apportées
d'autres Vaisseaux
sortiront des Ports
briquent les march
les denrées, sous
exprimées.

ſous les peines ci-deſſus mentionnées. Les Gouverneurs deſdites Colonies ſeront tenus d'orénavant de prêter ſerment publiquement, de faire obſerver les Loix ci-mentionnées, & ils ſeront dépoſez quand il y aura preuve qu'ils auront negligé en aucune façon de les faire obſerver.

Il eſt encore ordonné qu'aucunes Marchandiſes du crû de l'Aſie & Amerique, ne pourront être apportées en aucuns Pays, & Terres de l'obéiſſance de Sa Majeſté, que dans des Vaiſſeaux tels que ci-deſſus, ſous peine de ſaiſie & de confiſcation contre les contrevenans.

Il eſt encore ordonné que les Marchandiſes & denrées d'Europe ne pouront être apportées en Angleterre par d'autres Vaiſſeaux, que par ceux qui ſortiront des Ports des Pays où ſe fabriquent les marchandiſes & croiſſent les denrées, ſous les peines ci-deſſus exprimées.

Il eſt encore ordonné que le poiſſon de toute eſpece, & même les huiles & fanons de Baleine, qui n'auront pas été pêchez par des Vaiſſeaux Anglois & ſeront apportez en Angleterre, payeront la Doüane étrangere double.

Il eſt encore deffendu à tous Vaiſſeaux qui ne ſeront pas Anglois, & conformes aux regles ci-deſſus exprimées, de charger quoique ce ſoit dans un port d'Irlande ou d'Angleterre pour le porter en aucun autre endroit des Etat de Sa Majeſté, le commerce appellé *de port en port* n'étant permis qu'aux ſeuls Vaiſſeaux Anglois,& ce, ſous les mêmes peines de ſaiſie & de confiſcation.

Il eſt encore ordonné que tous les Vaiſſeaux qui joüiront de toutes les diminutions faites ou à faire, ſur les droits de la Doüane, ſeront les Vaiſſeaux bâtis en Angleterre, ou ceux qui étant de conſtruction étrangere, appartiendront aux Anglois, les uns & les autres ayant au moins le Maître & les trois quarts de l'Equipage Anglois. S'il ſe trouve qu'à l'arrivée de quelques Vaiſſeaux, les Matelots étrangers y ſoient en plus grand nombre que le quart de l'Equipage, il ſera fait preuve que la maladie ou les ennemis auront été cauſe de l'alteration, & ce par ſerment du Maître & des principaux Officiers du Vaiſſeau.

Il eſt encore ordonné qu'aucune denrée ni marchandiſe du cru ou Manu-

facture de Moſcovie „ non plus que les mats & autres bois : le ſel étranger, la poix, le goudron, la raiſine, le chanvre, le lin, les raiſins, les figues, les prunes, les huiles d'olive, toute ſorte de bleds & de grains, le ſucre, les cendres à ſavon, le vin, le vinaigre, les eaux de vie ne pourront aprés le dix Avril 1661. être apportez en Angleterre, que dans les Vaiſſeaux tels que ci-deſſus. Le même eſt ordonné pour les raiſins de Corinthe & autres marchandiſes des Etats du grand Seigneur aprés le 11. Septembre 1661. Nous exceptons ſeulement ceux des Vaiſſeaux étrangers qui ſont bâtis dans les Pays & lieux où croiſſent ces denrées, & où ſe fabriquent ces marchandiſes, ou bien où l'on a coûtume de les embarquer, à condition toute fois, que le Maître & les trois quarts des Matelots ſerons naturels du Pays d'où viendra le Vaiſſeau, ſans quoi il ſeroit ſujet à ſaiſie & confiſcation.

Il eſt encore ordonné que pour prévenir les fauſſes Declarations que font les Anglois, en declarant que les marchandiſes qui ſont à des étrangers, leur appartiennent ; que tous les vins de France & d'Allemagne qui ſeront ap-

portez dans les Etats de Sa Majeſté a-
prés le 30. Octobre 1660. ſur d'autres Vaiſſeaux que des Vaiſſeaux Anglois, tels que ci-deſſus, payeront les droits du Roi & ceux des Villes & Ports où ces vins ſeront apportez, comme marchandiſes apartenantes à des étrangers, & tous les bois, ſels étrangers, poix, goudron, raiſine, chanvre, lins, vins d'Eſpagne & de Portugal, & autres marchandiſes mentionnées ci-deſſus, qui ſeront apportées en Angleterre aprés le 10. Avril 1661. ſur d'autres Vaiſſeaux que des Vaiſſeaux Anglois les raiſins de Corinthe & autres marchandiſes du cru & manufacture des Etat du grand Seigneur aprés le 10. Septembre 1661. ſeront reputées appartenir aux étrangers & payeront comme telles.

Et pour prévenir toutes les fraudes dont l'on pourroit ſe ſervir en acheptant & deguiſant les Vaiſſeaux étrangers; il eſt ordonné qu'aprés le 10. Avril 1661. aucun Vaiſſeau de conſtruction étrangere ne ſera reputé Anglois, & ne joüira des privileges à iceux accordez, juſques à ce que les Proprietaires deſd. Vaiſſeaux ayent fait apparoître aux Directeurs de la Doüa-

ne, de leur demeure, ou de la plus prochaine, ſous leur ſerment que leſdits Vaiſſeaux ſont leurs de bonne foi, diſant la ſomme qu'ils en auront payée, de qui il les auront acheptez, comme le temps & les lieux où ſe ſera fait l'achapt, quels ſont leurs *Bourgeois*, s'ils en ont, leſquels *Bourgeois* ſeront tenu de comparoître devant ledit Directeur, & tout enſemble jureront que les étrangers n'ont aucune part ni portion directement ni indirectement, aprés quoi l'Officier de la Doüane leur donnera un certificat, moyennant lequel leſdits Vaiſſeaux ſeront reputez de conſtruction Angloiſe. Sera fait un duplicat deſdits Certificats, & leſdits Directeurs qui ſeront en Angleterre envoyeront le double à Londres, & ceux qui ſont en Irlande à Dublin pour y en être tenu bon & fidelle Regiſtre, Tous les Officiers qui auront contrevenu aux Reglemens énoncez ci-deſſus aprés le 10. Avril 1661. perdront leurs places & gouvernemens, comme ceux qui auront permis aux Vaiſſeaux étrangers, les commerces qui leur ſont prohibez.

Il ſera permis cependant aux Vaiſſeaux Anglois, tels que ci-deſſus, d'apporter dans tous les Etats de Sa Ma-

jeſté, les denrées & marchandiſes du Levant, quoiqu'ils ne les ayent pas chargé dans le lieu où elles croiſſent ou ſont travaillées, quand leſdits Vaiſſeaux les auront embarquées dans un autre Port qui ſera dans la Mediterranée, au dela du détroit de Gibraltar.

La même choſe eſt encore permiſe aux mêmes Vaiſſeaux pour les denrées & marchandiſes des Indes Orientales, qui auront été embarquées dans un Port ſitué au-delà du Cap de Bonne Eſperance.

Il ſera permis auſſi auſdits Vaiſſeaux de charger en Eſpagne les marchandiſes des Canaries & autres Colonies d'Eſpagne, & en Portugal celles des Azores & autres Colonies de Portugal.

Le préſent Acte ne s'étendra point aux denrées ni marchandiſes qu'il apparoîtra avoir été priſes ſur les ennemis de l'Angleterre, ſans intelligence ni fraude par les Vaiſſeaux Anglois, tels que ci-deſſus, & porteurs d'une Commiſſion de Sa Majeſté ou de ſes Succeſſeurs.

Ledit Acte ne s'étendra pas non

plus aux Vaiſſeaux de conſtruction Ecoſſois, dont les trois quarts de l'Equipage ſeront Ecoſſois, leſquels apporteront en Angleterre du poiſſon de leur pêche, du bled, ou du ſel d'Ecoſſe, & leſdites marchandiſes ne payeront pas les Doüanes comme appartenantes à des étrangers. L'huile, dite de Moſcovie, qui ſera apportée d'Ecoſſe par les Vaiſſeaux Anglois, tels que ci-deſſus, joüira des mêmes avantages.

Il eſt encore ordonné, que tout Vaiſſeau François qui aprés le 20. d'Octobre 1660. abordera en quelque lieu d'Angleterre & d'Irlande que ce ſoit, pour y embarquer ou débarquer des paſſagers & marchandiſes, payera aux Receveurs du Roi cinq ſcillings par tonneau, & le port dudit Vaiſſeau ſera eſtimé par l'Officier du Roi. Leſdits Vaiſſeaux François ne pouront ſortir du port ou havre, avant d'avoir payé ledit impôt, qui continuëra tant que l'impôt de cinquante ſols par tonneau ſera levé en France ſur les Vaiſſeaux des Sujets de Sa Majeſté, & même trois mois aprés qu'il aura été ſupprimé.

Il est encore ordonné, qu'aprés le 1. Avril 1661. les Sucres, Tabacs & toutes autres marchandises provenantes du cru de nos Colines, n'en pourront être apportées en Europe, que dans les lieux de l'obeïssance de Sa Majesté, où l'on sera obligé de débarquer lesdites marchandises, sous peine de saisie & de confiscations. Les Vaisseaux qui partiront des ports de Sa Majesté en Europe pour les Colonies d'Asie, d'Afrique & d'Amerique, seront tenus de donner caution dans le lieu de leur départ, de mille livres sterlins, s'ils ne passent pas cent tonneaux,& de deux mille livres sterlings si le Vaisseau est d'une plus grande charge, qu'ils apporteront leurs retours dans un port des Etats de Sa Majesté. Lesdits Vaisseaux en partant des Colonies pour l'Europe, seront tenus de passer une declaration contenante la qualité & quantité de leur chargement pardevant le Gouverneur, avec obligation de les débarquer en Angleterre, & les Gouverneurs aprés le 1. Janvier 1661. seront obligez d'envoyer des copies de ces declarations aux Directeurs de la Doüane de Lon-

dres. Ne pourront auſſi leſdits Gouverneurs donner pratique à aucun Vaiſſeau, qu'il n'ait fait apparoître qu'il eſt Anglois & conforme aux Reglemens, & produit ſes Congez expediez par les Officiers de Sa Majeſté.

FIN.